

2022



01

Population

Neuchâtel 2022

## Migration et intégration

Flux migratoires et population issue de la migration

## Domaine «Population»

### Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail ([order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)).

**Rapport méthodologique du système d'indicateurs d'intégration de la population issue de la migration.** Concepts, méthodes, processus de sélection et sources de données, Neuchâtel 2014, 64 pages, Numéro OFS: 338-0075-05

**Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration,** Neuchâtel 2017, 80 pages, Numéro OFS: 1723-1700-05

**Comment se porte la population issue de la migration en Suisse?** Analyses de la qualité de vie en 2017 des personnes issues de la migration, Neuchâtel 2019, 36 pages, Numéro OFS: 1953-1700

**Migration – Intégration – Participation.** Panorama de la société suisse 2020, Neuchâtel 2020, 112 pages, Numéro OFS: 2016-2000

### Domaine «Population» sur Internet

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → 01 – Population

# Migration et intégration

Flux migratoires et population issue de la migration

**Rédaction** Florence Bartosik, OFS; Johanna Probst, OFS  
**Contenu** Florence Bartosik, OFS  
**Éditeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2022

**Éditeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Renseignements:** section Démographie et migration, OFS,  
tél. +41 58 463 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

**Rédaction:** Florence Bartosik, OFS; Johanna Probst, OFS

**Contenu:** Florence Bartosik, OFS

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 01 Population

**Langue du texte original:** français

**Mise en page:** section PUB, Publications et design visuel

**Graphiques:** section PUB, StatChart

**Cartes:** section PUB, ThemaKart

**En ligne:** [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

**Imprimés:** [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)  
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,  
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60  
Impression réalisée en Suisse

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2022  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée.

**Numéro OFS:** 2216-2200

**ISBN:** 978-3-303-01301-4

# Table des matières

<b>Introduction</b>	3	<b>3</b>	<b>Processus d'intégration</b>	24	
<b>Une brève histoire de l'immigration en Suisse</b>	3	<b>3.1</b>	<b>Mesurer l'intégration en Suisse</b>	24	
<b>1</b>	<b>Portrait démographique de la population avec un passé migratoire</b>	5	<b>3.2</b>	<b>Indicateurs de l'intégration de l'OFS</b>	24
<b>1.1</b>	<b>Définitions et chiffres-clés en 2021</b>	5	3.2.1	Marché du travail et qualité de l'emploi	25
1.1.1	Population de nationalité étrangère	5	3.2.1.1	Taux d'activité des 15–64 ans	25
1.1.2	Population née à l'étranger	6	3.2.1.2	Taux de chômage au sens du BIT	26
1.1.3	Population issue de la migration	6	3.2.1.3	Taux de surqualification des salariés de formation tertiaire	27
<b>1.2</b>	<b>Profils comparés des trois typologies de population</b>	8	3.2.1.4	Taux d'indépendants avec employé(s)	28
1.2.1.	Évolution temporelle	8	3.2.1.5	Salariés avec fonction dirigeante	29
1.2.2	Structure par âge	8	3.2.1.6	Bilan du domaine «Marché du travail et qualité de l'emploi»	30
1.2.3	Structure par sexe	9	3.2.2	Connaissances linguistiques et formation	31
1.2.4	Structure par nationalité	9	3.2.2.1	Langue nationale comme langue principale	31
1.2.5	Durée de résidence	10	3.2.2.2	Personnes utilisant régulièrement 3, 2, 1 ou aucune langue nationale	32
1.2.6	Répartition cantonale	11	3.2.2.3	Niveau de formation achevée	34
<b>2</b>	<b>Flux migratoires et indicateurs démographiques</b>	12	3.2.2.4	Jeunes hors du système de formation	36
<b>2.1</b>	<b>Immigration</b>	12	3.2.2.5	Bilan du domaine «Connaissances linguistiques et formation»	37
2.1.1	Taux brut d'immigration	13	3.2.3	Conditions économiques et matérielles	38
<b>2.2</b>	<b>Émigration</b>	15	3.2.3.1	Taux de pauvreté des personnes actives occupées	38
2.2.1	Taux brut d'émigration	17	3.2.3.2	Difficulté à joindre les deux bouts	39
<b>2.3</b>	<b>Solde migratoire</b>	17	3.2.3.3	Taux d'aide sociale	40
<b>2.4</b>	<b>Taux de migration de retour</b>	17	3.2.3.4	Conditions de logement au niveau de l'équipement et du bruit	41
<b>2.5</b>	<b>Acquisition de la nationalité suisse</b>	18	3.2.3.5	Bilan du domaine «Conditions économiques et matérielles»	42
2.5.1	Taux brut de naturalisation	19	3.2.4	État de santé et accès aux soins	42
<b>2.6</b>	<b>Double nationalité</b>	20	3.2.4.1	Santé auto-évaluée	42
2.6.1	Deuxième nationalité	20	3.2.4.2	Problème de santé de longue durée	44
2.6.2	Mode d'acquisition de la nationalité suisse	21	3.2.4.3	Renoncement aux soins dentaires	45
2.6.3	Répartition cantonale	21	3.2.4.4	Limitations d'activité depuis au moins six mois	46
<b>2.7</b>	<b>Famille et reproduction</b>	22	3.2.4.5	Bilan du domaine «État de santé et accès aux soins»	47
2.7.1	Mariages mixtes	22	3.2.5	Engagement civil et cohésion sociale	48
2.7.2	Taux de fécondité par âge	22	3.2.5.1	Participation aux votations fédérales	48
2.7.3	Indicateur conjoncturel de fécondité	23	3.2.5.2	Sentiment de sécurité	49
			3.2.5.3	Expérience de la discrimination raciale	50
			3.2.5.4	Bilan du domaine «Engagement civil et cohésion sociale»	51
		<b>4</b>	<b>Conclusion</b>	52	
		<b>5</b>	<b>Références bibliographiques</b>	53	

## Graphiques et tableaux

G 1	Évolution de la population résidante permanente en Suisse, en milliers, de 1861 à 2021	4	G 30	Taux d'indépendants avec employé(s), de 2012 à 2021	28
T 1	Typologie de la population selon le statut migratoire	6	G 31	Taux de salariés avec fonction dirigeante, de 2012 à 2021	29
G 2	Population selon le statut migratoire et la nationalité, en 2021	7	G 32	Synthèse du domaine «Marché du travail et qualité de l'emploi»	30
G 3	Population résidante permanente, en 2021, selon les trois typologies de population	7	G 33	Part des personnes ayant mentionné une langue nationale comme (une des) langue(s) principale(s), de 2010 à 2019	31
G 4	Évolution de la population résidante permanente, de 2010 à 2021	8	G 34a	Part de personnes utilisant régulièrement 3 langues nationales, de 2010 à 2019	32
G 5	Rapport de dépendance des personnes âgées, en 2021	9	G 34b	Part de personnes utilisant régulièrement 2 langues nationales, de 2010 à 2019	32
G 6	Rapport de masculinité, en 2021	9	G 34c	Part de personnes utilisant régulièrement 1 langue nationale, de 2010 à 2019	33
G 7	Nationalités selon le découpage politique, en 2021	9	G 34d	Part de personnes utilisant régulièrement aucune langue nationale, de 2010 à 2019	33
G 8	Top 10 des nationalités les plus représentées, en 2021	10	G 35a	Niveau de formation achevée, de 2012 à 2021	34
G 9	Durée de résidence, en 2021	10	G 35b	Niveau de formation achevée, de 2012 à 2021	34
G 10	Répartition cantonale, en 2021	11	G 35c	Niveau de formation achevée, de 2012 à 2021	35
G 11	Immigration et taux brut d'immigration de la population résidante permanente, de 2012 à 2021	12	G 36	Jeunes hors du système de formation, de 2012 à 2021	36
G 12	Immigration de la population résidante permanente étrangère, de 2012 à 2021	13	G 37	Synthèse du domaine «Connaissances linguistiques et formation»	37
G 13	Immigration de la population résidante permanente, de 2012 à 2021	14	G 38	Taux de pauvreté des personnes actives occupées, de 2012 à 2020	38
G 14	Émigration et taux brut d'émigration de la population résidante permanente, de 2012 à 2021	15	G 39	Part de la population résidante vivant dans un ménage ayant des difficultés à joindre les deux bouts, de 2012 à 2020	39
G 15	Émigration de la population résidante permanente étrangère, de 2012 à 2021	15	G 40	Taux d'aide sociale, de 2012 à 2020	40
G 16	Émigration de la population résidante permanente, de 2012 à 2021	16	G 41a	Conditions de logement de la population résidante au niveau de l'équipement, de 2012 à 2020	41
G 17	Solde migratoire, de 2012 à 2021	17	G 41b	Conditions de logement de la population résidante au niveau du bruit, de 2012 à 2020	41
G 18	Taux de migration de retour, de 2012 à 2021	18	G 42	Synthèse du domaine «Conditions économique et matérielles»	42
G 19	Taux brut de naturalisation des titulaires de livret B ou C, en 2021, selon le lieu de naissance	19	G 43	Bonne à très bonne santé auto-évaluée, de 2012 à 2021	43
G 20	Population résidante permanente suisse de 15 ans ou plus, en 2020, selon la double nationalité et l'acquisition de la nationalité suisse	20	G 44	Problème de santé de longue durée, de 2012 à 2021	44
G 21	Population résidante permanente suisse de 15 ans ou plus avec la double nationalité, en 2020, selon la deuxième nationalité	20	G 45	Part de la population résidante de 16 ans ou plus ayant été privée de soins dentaires pour des raisons financières, de 2015 à 2020	45
G 22	Population résidante permanente suisse de 15 ans ou plus avec la double nationalité, en 2020, selon l'acquisition de la nationalité suisse et les dix deuxième nationalités les plus représentées	21	G 46	Limitations d'activité depuis au moins 6 mois, de 2012 à 2021	46
G 23	Population résidante permanente suisse de 15 ans ou plus avec la double nationalité, en 2020, selon le canton	21	G 47	Synthèse du domaine «État de santé et accès aux soins»	47
G 24	Part des personnes mariées vivant dans un couple mixte, de 2017 à 2019	22	G 48	Part de la population suisse de 18 ans ou plus participant à au moins 8 votations fédérales sur 10, de 2012 à 2020	48
G 25	Taux de fécondité par âge, en 2021	23	G 49	Part de la population se sentant en sécurité, de 2015 à 2020	49
G 26	Indicateur conjoncturel de fécondité, en 2021	23	G 50	Expérience de la discrimination raciale, de 2016 à 2020	50
G 27	Taux d'activité et taux d'activité en équivalence plein temps des 15–64 ans, de 2012 à 2020	26	G 51	Synthèse du domaine «Engagement civil et cohésion sociale»	51
G 28	Taux de chômage au sens du BIT, de 2012 à 2021	27			
G 29	Taux de surqualification des salariés de formation tertiaire, de 2012 à 2020	27			

# Introduction

Le but de cette publication est de présenter une vue d'ensemble des caractéristiques sociodémographiques de la population avec un passé migratoire<sup>1</sup> – ayant un lien direct ou indirect avec la migration – et de son intégration en Suisse.

Nous commencerons par une brève présentation des différents flux migratoires qui ont forgé le paysage démographique de la Suisse. Ce chapitre montre que la migration internationale est progressivement devenue, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le principal facteur de croissance de la population en Suisse.

Dans un deuxième temps, la composition de la population avec un passé migratoire – c'est-à-dire de nationalité étrangère, née à l'étranger et issue de la migration – sera présentée. Ces trois typologies de population sont utilisées à l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour décrire la population dont on mesure l'intégration en Suisse, à savoir les migrants et leurs descendants. Se basant sur trois critères de sélection différents – la nationalité, le lieu de naissance et le statut migratoire – ces typologies ne prennent pas en compte les mêmes expériences migratoires et désignent des groupes de population également en partie divergents les uns des autres.

Cette publication abordera ensuite les mouvements de la population, c'est-à-dire les flux migratoires aussi bien vers la Suisse que hors de la Suisse, l'acquisition de la nationalité suisse, la nuptialité, ainsi que la fécondité. Ces différents mouvements démographiques participent à l'évolution de la composition des groupes de population vivant en Suisse.

Le système d'indicateurs de l'intégration de la population issue de la migration développé à l'OFS sera ensuite présenté selon cinq domaines:

1. Le marché du travail et la qualité de l'emploi;
2. Les compétences linguistiques et la formation;
3. Les conditions financières et matérielles;
4. L'état de santé et l'accès aux soins et
5. L'engagement civil et la cohésion sociale.

Nous exposerons ainsi la situation de la population issue de la migration par rapport à celle qui n'en est pas issue dans ces différents domaines de vie, en prêtant un intérêt particulier aux domaines où une égalité semble atteinte. L'analyse s'intéresse en outre aux éventuels écarts entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> génération ou plus issues de la migration.

<sup>1</sup> Le concept de «population avec un passé migratoire» prend en compte les personnes étrangères, celles nées à l'étranger, ainsi que celles issues de la migration.

## Une brève histoire de l'immigration en Suisse

En 2021, plus de 2 millions d'étrangers résident en Suisse de manière permanente, soit 26% des 8,7 millions d'habitants de la Suisse. Cette proportion est la plus élevée d'Europe après le Luxembourg (47% en 2020) (O'Neill 2022). Ainsi, le visage de la Suisse a bien changé depuis 1950 où sa population – à l'époque inférieure à 5 millions d'habitants – ne comptait pas plus de 6% d'étrangers.

La Suisse est connue pour sa neutralité, sa stabilité économique et sociale, sa diversité linguistique et culturelle, ainsi qu'une combinaison unique de démocratie directe et fédéralisme (D'Amato 2008). Au fil des siècles, elle a ainsi attiré de nombreuses personnes victimes de persécutions. Les huguenots et d'autres réfugiés protestants furent les premiers à chercher l'asile en Suisse au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle suite au massacre de la Saint-Barthélemy et la guerre de Trente Ans. Cependant, il a fallu attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et l'avènement de l'industrialisation pour voir la Suisse se transformer en pays d'immigration au sens moderne. Dès lors, de nombreux universitaires, artisans et membres des professions libérales d'Allemagne, mais aussi d'Italie, arrivèrent en Suisse et contribuèrent au développement de divers secteurs d'activités comme notamment l'industrie textile, chimique ou des machines. Le nombre de migrants en provenance de ces pays a rapidement augmenté jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Durant et après la Première Guerre mondiale, la proportion de la population étrangère a fortement diminué. La libre circulation prend fin; la venue et le séjour des étrangers sont étroitement contrôlés et limités (OFS et al. 2017). De 1919 à 1939, le développement économique est modéré et fait ainsi moins appel à la main-d'œuvre étrangère. C'est dans ce contexte que les premiers discours sur l'«Überfremdung»<sup>2</sup> apparaissent. Employé par certains Suisses, ce terme exprime une crainte et un scepticisme par rapport à l'accueil d'un nombre important d'étrangers dans leur pays (Steinberg 2015). Ainsi, l'élaboration de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) a été adoptée en 1931. À partir de ce moment, l'immigration doit respecter les intérêts moraux et économiques du pays et tenir compte du degré d'«emprise étrangère» (D'Amato 2008). Les cantons restreignent ou refusent l'établissement des salariés étrangers. La population résidente étrangère passe de 15% de la population totale en 1910 à 10% en 1920, 9% en 1939 et 5% en 1941 (OFS 2017).

<sup>2</sup> Terme idéologique allemand datant de la Première Guerre mondiale (Arlettaz & Arlettaz 2004)

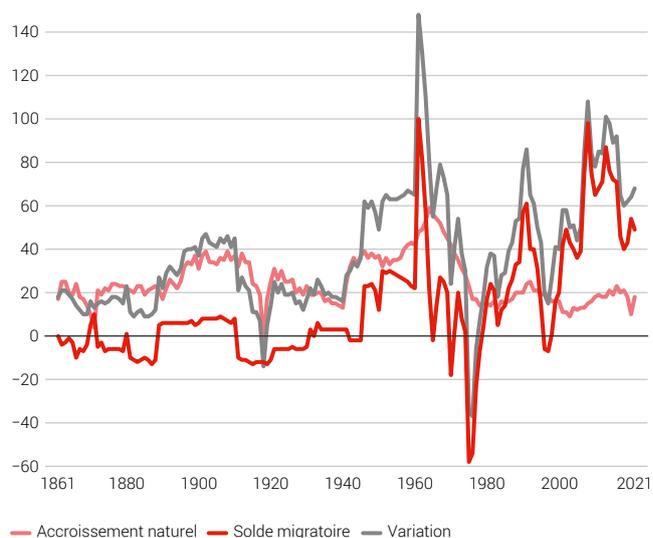
À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre. Une période de forte immigration s'ouvre avec le premier accord de recrutement signé entre la Suisse et l'Italie en 1948 (Ibid.). Cependant, pour s'assurer que les migrants ne vont pas s'établir définitivement en Suisse, la politique migratoire mise sur une rotation de la main-d'œuvre étrangère, c'est-à-dire sur le remplacement régulier des migrants présents par de nouveaux travailleurs migrants. Les travailleurs se voient octroyer au début de leur séjour un permis de travail d'une année, qui peut être prolongé, ce qui est souvent le cas (D'Amato 2008). Les régions de provenance des migrants se diversifient progressivement dès les années 1960. En 1970, plus de la moitié des étrangers arrivent d'Italie, mais 20% viennent d'Allemagne, de France et d'Autriche, 10% d'Espagne et 4% de Yougoslavie, du Portugal et de Turquie. Avec un regain de la conjoncture économique, les autorités suisses tentent de remplacer le système de rotation de la main-d'œuvre par un modèle axé sur l'intégration des étrangers à partir de 1964. Le but est de faciliter un séjour durable, d'envisager même la naturalisation et le regroupement familial (OFS 2017).

La période qui suit est marquée par plusieurs années de récession de 1975 à 1979 et en 1983. La Suisse parvient en partie à maintenir son chômage à un niveau bas en ne renouvelant pas certaines autorisations de résidence et en ne remplaçant pas ses travailleurs migrants. Néanmoins, la part de la population de nationalité étrangère ne cesse d'augmenter, franchissant le seuil des 20% en 1994. Depuis, la part de la population résidente permanente étrangère croît continuellement et de manière particulièrement rapide (taux de croissance annuelle supérieurs à 3% en 2007, 2008 et de 2012 à 2014).

Entre 1860 et 2021, la population de la Suisse a plus que triplé, passant de 2,5 à plus de 8,7 millions d'habitants. Exception faite de 1918, l'accroissement naturel – soit la différence entre les naissances et les décès – est le facteur principal de la croissance démographique jusqu'en 1945. Sous l'effet de la hausse du nombre de naissances observées dans la période de l'après-guerre (baby-boom) et de la migration, le rythme de croissance s'accélère à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En 1961, le solde migratoire – soit la différence entre le nombre d'immigrations et d'émigrations – dépasse le seuil historique des 100 000 personnes. À partir de la même période, l'accroissement naturel commence à diminuer, ayant ainsi une influence moindre, bien que toujours positive, sur l'évolution de la population. La migration internationale prend de l'ampleur dès le début des années 1980 et devient progressivement le principal facteur de croissance de la population résidente permanente.

## Évolution de la population résidente permanente en Suisse, en milliers, de 1861 à 2021

G1



Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP

© OFS 2022

# 1 Portrait démographique de la population avec un passé migratoire

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, différents flux migratoires ont façonné la population de la Suisse qui se compose en 2021 de 26% d'étrangers et de 74% de Suisses. Mais qui sont ces étrangers? Quelle est leur expérience migratoire? Ont-ils les mêmes chances dans les différents domaines de vie que les personnes de nationalité suisse?

Dans sa mesure de l'intégration et plus généralement des phénomènes migratoires, l'OFS utilise trois typologies de population:

- La population selon la nationalité;
- La population selon le lieu de naissance;
- La population selon le statut migratoire.

La «population étrangère» est un concept qui se réfère à la citoyenneté (nationalité) et pour lequel des données sont disponibles dans différents registres (registres des habitants, système d'information central sur la migration, etc.). La nationalité suisse peut être acquise à la naissance ou par naturalisation. Si elle crée bien une égalité de droits, l'acquisition de la nationalité ne garantit cependant pas une situation d'égalité des chances. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'immigration en Europe n'a cessé d'augmenter et de se diversifier de telle manière que le critère de nationalité semble aujourd'hui inadéquat pour analyser pleinement le phénomène de l'immigration. En effet, la réalité de la migration et de l'intégration ne peut plus être appréhendée par le seul critère juridique de la nationalité (Krekels et Poulain 1996).

Le concept de «population née à l'étranger» prête davantage attention au passé migratoire d'une personne dans la mesure où il prend en compte non seulement la nationalité des individus, mais aussi leur lieu de naissance. Néanmoins, il prend seulement en compte l'expérience migratoire propre aux individus.

Concept plus large, le statut migratoire tient également compte du lieu de naissance des parents. Ainsi, la notion de «population issue de la migration» – qui doit être adaptée au contexte culturel et historique de chaque pays – est souvent préférée en Suisse si les données disponibles le permettent. Elle tend à remplacer la distinction à teneur davantage légale et administrative entre «étrangers» et «Suisses», en ne se référant pas seulement à la nationalité (ou au lieu de naissance), mais aussi à l'expérience migratoire des individus et de leurs parents (OFS 2017).

Cependant, parmi les sources de données statistiques utilisées pour la mesure de la migration et de l'intégration, toutes ne permettent pas de définir le statut migratoire de la population résidente permanente, car les variables nécessaires pour sa construction ne sont pas disponibles dans chaque source de données. Il faut donc parfois se rabattre sur la distinction selon la nationalité et, si la variable existe, la combiner avec le lieu de naissance de l'individu.

## 1.1 Définitions et chiffres-clés en 2021

### 1.1.1 Population de nationalité étrangère

La population étrangère comprend toute personne qui réside en Suisse à un moment donné, mais qui ne possède pas la nationalité suisse. La population résidente permanente étrangère est la population de référence dans la statistique de la population de nationalité étrangère. Elle comprend toutes les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de résidence d'une durée minimale de 12 mois ou totalisant 12 mois de résidence en Suisse (permis B/C/L/F ou N ou livret du DFAE, à savoir les fonctionnaires internationaux, les diplomates ainsi que les membres de leur famille). Les données sur la population étrangère présentées ci-dessous se basent sur la Statistique de la population et des ménages de l'OFS (STATPOP) qui fait partie du système de recensement annuel de la population.

Plus de 2 millions de personnes de nationalité étrangère vivent en Suisse de manière permanente, ce qui représente 26% de la population résidente permanente totale. Cette proportion est le résultat des différentes vagues d'immigration, d'une politique de naturalisation plutôt restrictive (cf. 2.5 Acquisition de la nationalité suisse), ainsi que d'un fort taux de natalité et d'un taux de mortalité faible – dû principalement aux naturalisations et aux retours au pays d'origine – dans la population étrangère.

### 1.1.2 Population née à l'étranger

Le lieu de naissance permet de distinguer les primo-migrants (*foreign-born* ou 1<sup>re</sup> génération) des générations successives (*native-born* ou 2<sup>e</sup> génération ou plus). Le lieu de naissance, ainsi que la durée de résidence en Suisse, sont des éléments importants pour mesurer la sédentarité de la population résidente permanente étrangère. Les données sur la population née à l'étranger présentées ci-dessous se basent également sur STATPOP.

Près d'un tiers de la population résidente permanente de la Suisse est née à l'étranger (2 672 000 personnes). 68% de la population née à l'étranger est de nationalité étrangère, 32% de nationalité suisse. Un quart des personnes nées à l'étranger résident en Suisse depuis au moins 20 ans.

### 1.1.3 Population issue de la migration

La population résidente permanente de 15 ans ou plus se compose de 39% de personnes issues de la migration, soit 2,9 millions sur plus de 7 millions d'individus. Plus d'un tiers des personnes issues de la migration a la nationalité suisse (1 090 000 personnes). Près de 80% de cette population est née à l'étranger et appartient donc à la 1<sup>re</sup> génération (2 276 000 personnes), le cinquième restant est né en Suisse et fait partie de la 2<sup>e</sup> génération (615 000 personnes). Dans la population non issue de la migration, on trouve principalement des Suisses à la naissance (99,4%), mais également quelques naturalisés (0,5%) et des étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus (0,1%).

À l'exception des Suisses à la naissance, dont au minimum un des deux parents est né en Suisse, toute personne née à l'étranger est considérée comme issue de la migration de 1<sup>re</sup> génération (plus de 2,2 millions de personnes parmi les 15 ans ou plus en 2021). Ce groupe comprend ainsi:

- Les étrangers nés à l'étranger (1 619 000 personnes);
- Les Suisses à la naissance nés à l'étranger et dont les deux parents sont nés à l'étranger (21 000 personnes);
- Les personnes naturalisées nées à l'étranger (636 000 personnes).

La 2<sup>e</sup> génération – c'est-à-dire les personnes issues de la migration nées en Suisse (615 000 personnes) – se compose de:

- Personnes naturalisées (318 000 personnes);
- D'étrangers dont au moins un des deux parents est né à l'étranger (180 000 personnes);
- De Suisses de naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger (116 000 personnes).

Dans les discussions internationales liées à la migration et à l'intégration, la notion de population issue de la migration est de plus en plus souvent utilisée. Ce concept tend à remplacer la distinction qui se base uniquement sur la nationalité; cette dernière faisant abstraction de l'expérience migratoire propre à l'individu (1<sup>re</sup> génération) ou de son rapport indirect avec la migration à travers l'expérience migratoire de ses parents (2<sup>e</sup> génération).

Sur la base des recommandations internationales de l'UNECE (2006, révisées en 2015), l'OFS a – comme de nombreux autres pays – développé en 2009 une typologie de la population selon le statut migratoire pour la Suisse. Celle-ci prend en compte non seulement la nationalité et le pays de naissance des individus, mais également celui de leurs parents (OFS 2017). La génération des parents est la plus ancienne génération prise en compte pour déterminer le statut migratoire d'une personne. Le lieu de naissance des grands-parents n'est pas pris en compte.

La «population issue de la migration», telle que définie par l'OFS, comprend les personnes de nationalité étrangère et naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger.

Depuis 2012, l'enquête suisse sur la population active (ESPA) permet d'identifier la population issue de la migration et d'en reconstituer les différentes générations. La population de référence de l'ESPA est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

### Typologie de la population selon le statut migratoire T1

Lieu de naissance	Nationalité	Lieu de naissance des parents		
		2 en Suisse	1 en Suisse & 1 à l'étranger	2 à l'étranger
En Suisse	Suisse à la naissance	0	0	II
	Suisse naturalisé	0	II	II
	Étranger	0	II	II
À l'étranger	Suisse à la naissance	0	0	I
	Suisse naturalisé	I	I	I
	Étranger	I	I	I

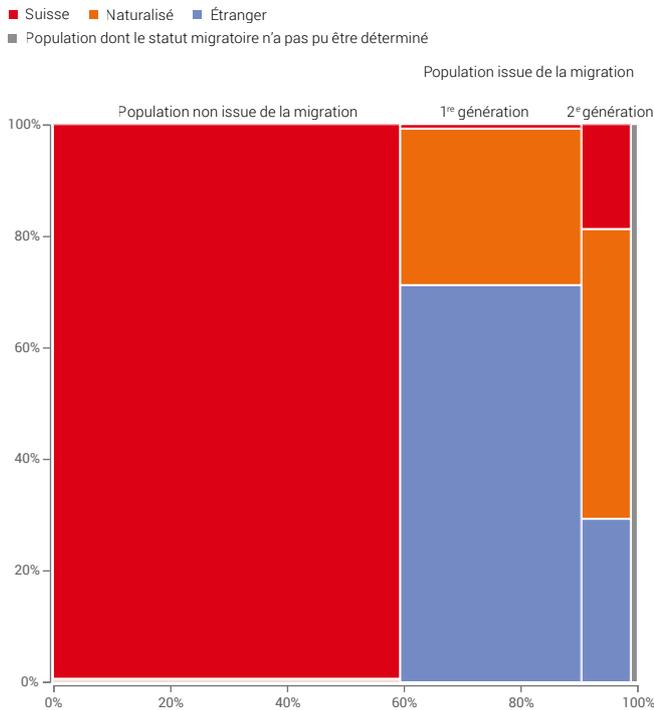
0: Population non issue de la migration  
 I: Population issue de la migration de 1<sup>re</sup> génération  
 II: Population issue de la migration de 2<sup>e</sup> génération

© OFS 2022

## Population selon le statut migratoire et la nationalité, en 2021

Population résidente permanente de 15 ans ou plus

G2



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2022

### Personnes de moins de 15 ans

Pour les enfants de moins de 15 ans, l'ESPA ne permet pas d'observer le statut migratoire car cette enquête cible les personnes âgées de 15 ans ou plus (personnes en âge de travailler). Toutefois, les données de STATPOP procurent des informations sur la base du lieu de naissance croisé avec la nationalité:

Près des trois quarts de la population de moins de 15 ans est suisse et née en Suisse. Plus du quart restant est soit né à l'étranger (10%, parmi laquelle 8% est de nationalité étrangère et 2% de nationalité suisse), soit né en Suisse et de nationalité étrangère (19%).

### Estimation de la population issue de la migration totale

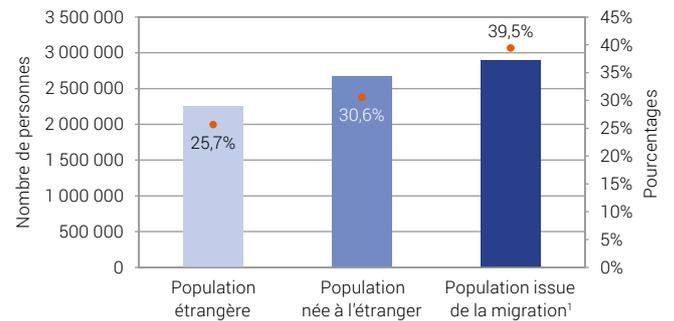
Si nous considérons que les personnes de nationalité étrangère de moins de 15 ans nées en Suisse et celles nées à l'étranger représentent la population issue de la migration de moins de 15 ans, cela correspond à près de 354 000 personnes en 2021. À cela nous ajoutons la population issue de la migration âgée de 15 ans ou plus qui représente 2 890 000 personnes. On estime donc qu'un peu plus de 3 millions de personnes (tous âges confondus) sont issues de la migration sur une population totale de plus de 8,7 millions. En d'autres termes, 37% de la population résidente permanente est issue de la migration.

Le graphique G3 montre que les trois typologies de population<sup>1</sup> présentées précédemment définissent plus ou moins étroitement la population pour laquelle l'expérience migratoire et l'intégration doivent être mesurées en Suisse. Il confirme que la prise en compte de la nationalité comme seul critère de sélection omet une partie de la population qui, même si elle a la nationalité suisse, est liée – de manière directe ou indirecte – à la migration. Alors qu'en 2021 26% de la population résidente permanente est étrangère, 31% d'entre elle est née à l'étranger et 39% est issue de la migration.

## Population résidente permanente, en 2021

Selon les trois typologies de population

G3



<sup>1</sup> de 15 ans ou plus

Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

<sup>1</sup> Pour les personnes issues de la migration, seules les personnes de 15 ans ou plus sont incluses.

## 1.2 Profils comparés des trois typologies de population

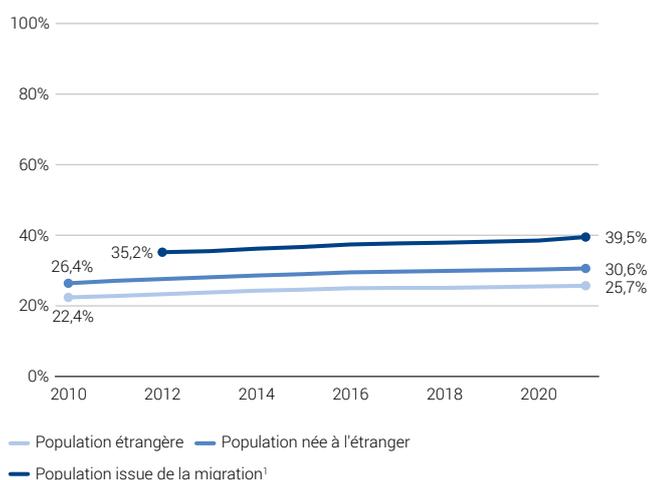
### 1.2.1. Évolution temporelle

Depuis 2010, la population de **nationalité étrangère** a moins augmenté que celle **née à l'étranger** (+3,2 points de pourcentage contre +4,2 points de pourcentage). Depuis 2012, la population **issue de la migration** a augmenté de 4,3 points de pourcentage<sup>2</sup>. Une analyse selon les générations montre que la part de la population issue de la migration de 1<sup>re</sup> génération a augmenté de 3,2 points de pourcentage depuis 2012. L'augmentation est moindre au sein de la population issue de la 2<sup>e</sup> génération (+1,1 points de pourcentage). L'augmentation de la population issue de la migration est donc principalement due à l'augmentation de la population née à l'étranger (1<sup>re</sup> génération).

#### Evolution de la population résidente permanente, de 2010 à 2021

Selon les trois typologies de population

G4



<sup>1</sup> de 15 ans ou plus

Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

### 1.2.2 Structure par âge

Afin de pouvoir comparer les valeurs entre les différentes populations, l'âge moyen est calculé ici sur la base de la population âgée de 15 ans ou plus. Dans la population de **nationalité étrangère**, l'âge moyen s'élève à 43 ans. Il est égal à 47 ans chez les personnes **nées à l'étranger**. Au sein de la population **issue de la migration**, l'âge moyen se monte également à 45 ans. Dans la **population totale**, l'âge moyen est de 48 ans. On remarque donc que la population née à l'étranger et celle issue de la migration présentent une moyenne d'âge plus élevée que la population de nationalité étrangère.

<sup>2</sup> Les données selon le statut migratoire ne sont pas disponibles avant 2012.

Le rapport de dépendance des personnes âgées correspond au rapport entre l'effectif de la population âgée de 65 ans ou plus – qui est généralement inactive – et l'effectif de la population en âge de travailler (20–64 ans). Il ne varie que très peu entre les trois typologies de population.

La population de **nationalité étrangère** présente le rapport de dépendance des personnes âgées le plus faible. On compte 11 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler (20–64 ans).

En revanche, la population **née à l'étranger** est celle où le rapport de dépendance des personnes âgées est le plus élevé. On compte 19 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler. Comme la population née à l'étranger prend seulement en compte la population de 1<sup>re</sup> génération, ce résultat s'explique par le fait que la 1<sup>re</sup> génération vivant en Suisse est en moyenne plus âgée que la 2<sup>e</sup> génération.

Pour ce qui est du rapport de dépendance des personnes âgées au sein de la population **issue de la migration**, il se situe entre celui de la population étrangère et celui de la population née à l'étranger, soit 16 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes en âge de travailler.

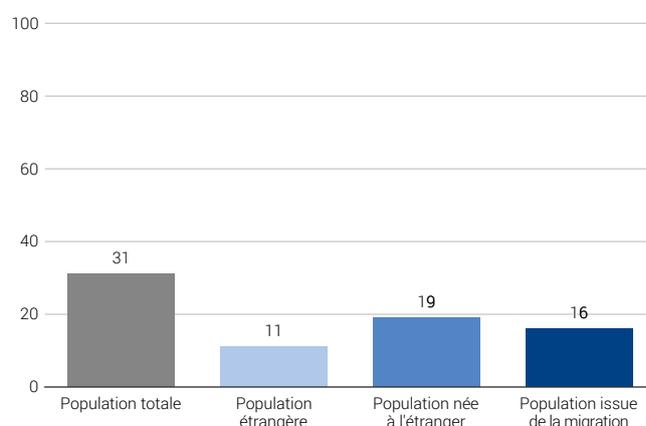
Dans la **population totale**, le rapport de dépendance des personnes âgées est le plus élevé: on y compte 31 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler.

Le fait que la population de nationalité étrangère ait un âge moyen et un rapport de dépendance des personnes âgées plus bas que les autres groupes de population peut être expliqué par la prédominance du travail comme motif d'immigration des étrangers. D'autre part, une partie des étrangers se naturalise avant l'âge de la retraite et sort ainsi de la population étrangère pour rejoindre celle de nationalité suisse à un âge plus élevé. En outre, certains étrangers quittent la Suisse après y avoir travaillé plusieurs années. Par le jeu des flux migratoires, ils sont souvent remplacés par de nouveaux arrivants étrangers plus jeunes.

#### Rapport de dépendance des personnes âgées<sup>1</sup>, en 2021

Selon les trois typologies de population

G5



<sup>1</sup>Rapport entre l'effectif de la population aux âges avancés généralement inactifs (65 ans ou plus) et l'effectif de la population en âge de travailler (20-64 ans). Il est exprimé en nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

### 1.2.3 Structure par sexe

La structure par sexe de la population résidante permanente varie légèrement en fonction de la typologie de population choisie. Il est important de rappeler que la structure par âge d'une population influence sa structure par sexe. En effet, les populations plus jeunes (par ex: la population étrangère) sont en général plus masculines, alors que les populations plus âgées (par ex: la population née à l'étranger) sont plus féminines.

La population de **nationalité étrangère** est plutôt masculine. 53% sont des hommes, alors que 47% sont des femmes, ce qui équivaut à un rapport de masculinité de 112 hommes pour 100 femmes.

Les femmes **nées à l'étranger** sont légèrement plus nombreuses que les hommes nés à l'étranger (96 hommes pour 100 femmes, soit 51% contre 49%).

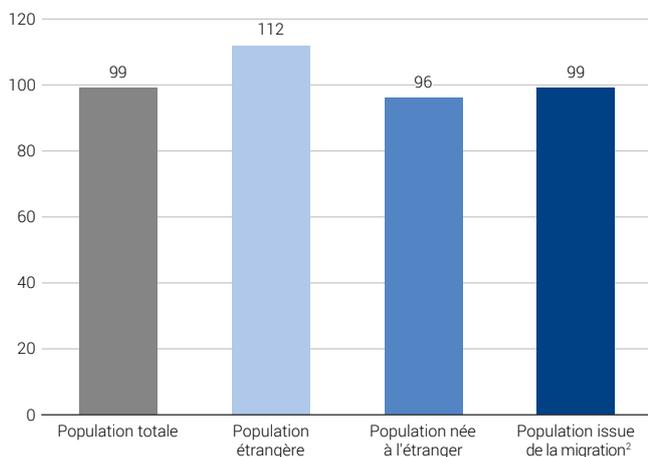
Finalement, le nombre d'hommes et de femmes est équilibré au sein de la population **issue de la migration** (99 hommes pour 100 femmes). On observe toutefois que, contrairement aux autres groupes de population, celui issu de la migration de 2<sup>e</sup> génération tend à présenter une part plus importante d'hommes (52%) que de femmes (48%). Ceci peut s'expliquer par le fait que la 2<sup>e</sup> génération est en moyenne plus jeune que la 1<sup>re</sup> génération et que le nombre d'hommes est en général plus élevé que celui des femmes dans les populations plus jeunes<sup>3</sup>.

Au sein de la **population totale**, le rapport de masculinité est de 99 hommes pour 100 femmes.

#### Rapport de masculinité<sup>1</sup>, en 2021

Selon trois typologies de population

G6



<sup>1</sup> Nombre d'hommes pour 100 femmes  
<sup>2</sup> de 15 ans ou plus

Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

<sup>3</sup> À la naissance, on dénombre davantage de garçons que de filles (51% de garçons contre 49% de filles en 2021). Le rapport tend à s'équilibrer à partir de 25 ans jusqu'à la soixantaine, en raison d'un nombre de décès prématurés des hommes plus important. Aux décès plus précoces des hommes s'ajoute un avantage des femmes en termes de longévité.

### 1.2.4 Structure par nationalité

La majorité des **étrangers** résidant de manière permanente en Suisse provient d'Europe. Les 1 442 000 ressortissants des pays membres de l'UE-27/AELE en composent la principale communauté étrangère en 2021 (64%). Le solde restant se compose de 803 000 ressortissants<sup>4</sup> provenant principalement des autres pays de l'Europe non-membres de l'UE-27/AELE<sup>5</sup> (18%) et des autres pays du monde<sup>6</sup> (17%).

En ce qui concerne la population **née à l'étranger**, un peu moins de la moitié est également ressortissante d'un pays membre de l'UE-27/AELE (44%). Près d'un tiers est de nationalité suisse. Le reste de cette population a la nationalité d'un autre pays de l'Europe non-membre de l'UE-27/AELE (12%) ou d'un autre pays du monde (13%).

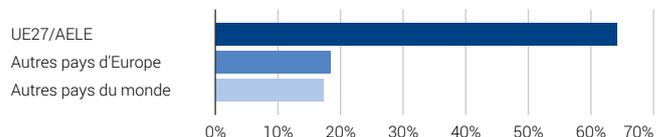
La répartition par groupe de nationalité au sein de la population **issue de la migration** est similaire à celle de la population née à l'étranger. Moins de la moitié de la population issue de la migration possède un passeport d'un des pays membres de l'UE-27/AELE (42%). Plus d'un tiers est de nationalité suisse (38%). Le solde restant correspond à des ressortissants, soit d'un autre pays d'Europe (11%), soit d'un autre pays du monde (9%). La répartition par groupe de nationalité au sein de la 1<sup>re</sup> génération est quasiment identique à celle de la population issue de la migration. Dans la 2<sup>e</sup> génération, plus de deux tiers des personnes sont de nationalité suisse (71%) et près d'un quart sont des ressortissants d'un pays membre de l'UE-27/AELE (20%).

#### Nationalités selon le découpage politique, en 2021

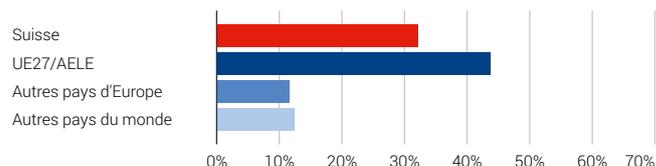
Selon les trois typologies de population

G7

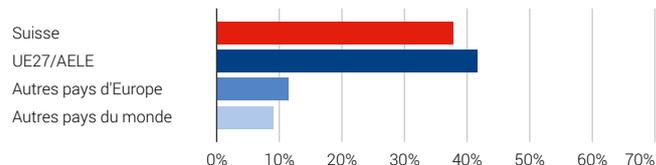
##### Population étrangère



##### Population née à l'étranger



##### Population issue de la migration<sup>1</sup>



<sup>1</sup> de 15 ans ou plus

Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

<sup>4</sup> 2400 «cas» ne sont pas attribuables à un pays (0,1%).

<sup>5</sup> Kosovo, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie, Royaume-Uni, Bosnie et Herzégovine, Russie, Ukraine, Albanie, Monténégro, Biélorussie, Kazakhstan, Géorgie, Azerbaïdjan, Moldavie, Arménie, Andorre, Monaco, Saint-Marin, Cité du Vatican

<sup>6</sup> Apatrides et sans indication inclus

La nationalité la plus représentée dans la population de nationalité **étrangère** est l'italienne (15%), suivie par l'allemande (14%) et la portugaise (11%).

Dans la population **née à l'étranger**, la nationalité suisse est la plus représentée (32%). La nationalité allemande (10%) et l'italienne (9%) sont la deuxième et troisième nationalité la plus fréquente.

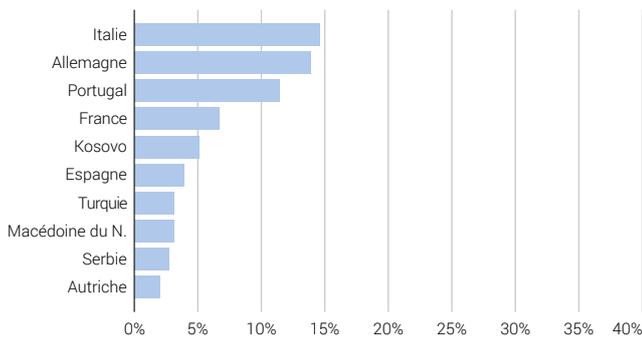
La nationalité suisse est également la nationalité la plus représentée au sein de la population **issue de la migration** (38%), suivie par l'italienne (10%) et l'allemande (10%).

### Top 10 des nationalités les plus représentées, en 2021

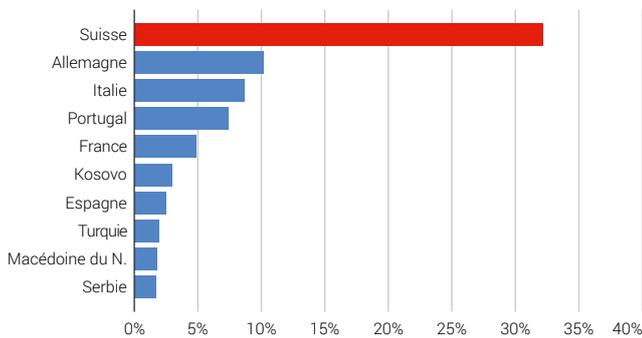
Selon les trois typologies de population

G8

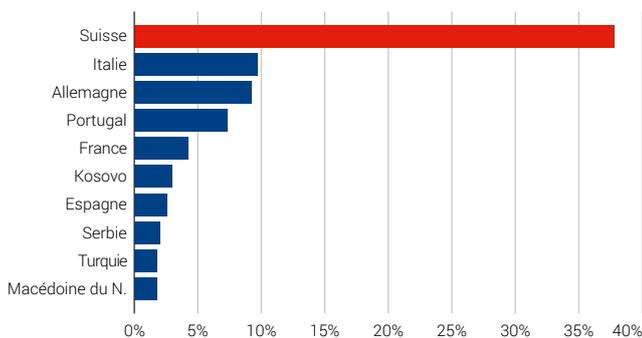
#### Population étrangère



#### Population née à l'étranger



#### Population issue de la migration<sup>1</sup>



<sup>1</sup> de 15 ans ou plus

Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

### 1.2.5 Durée de résidence

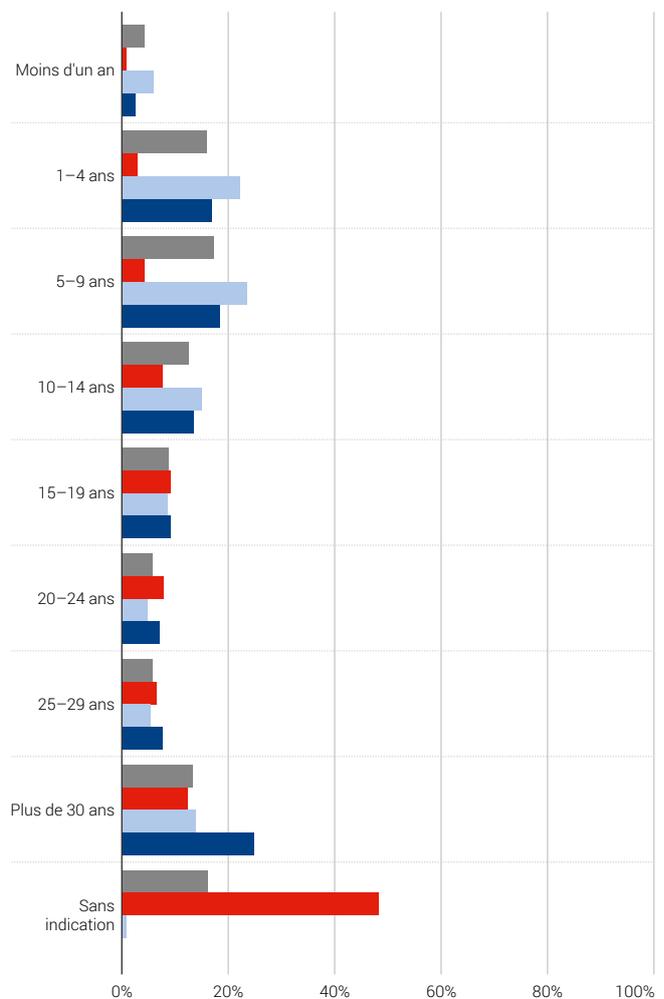
Les analyses ci-dessous présentent la durée de résidence pour les personnes nées à l'étranger et ayant ensuite immigré en Suisse. De ce fait, les personnes nées en Suisse – c'est-à-dire la 2<sup>e</sup> génération, ainsi que la population non issue de la migration née en Suisse – sont exclues des données présentées dans le graphique G9.

Près de la moitié de la population **née à l'étranger** vit en Suisse depuis 1 à 15 ans (46%). Un peu plus d'une personne née à l'étranger sur 8 y réside depuis plus de 30 ans (13%). Deux tiers des **étrangers nés à l'étranger** vivent en Suisse depuis moins de 15 ans et environ 10% depuis plus de 30 ans. Concernant les **Suisses nés à l'étranger**, l'information quant à leur durée de résidence en Suisse est manquante dans près de 50% des cas. Les données disponibles indiquent que plus d'un Suisse né à l'étranger sur dix vit en Suisse depuis au moins 30 ans. Les autres catégories de durée

### Durée de résidence, en 2021

Selon le lieu de naissance, la nationalité et le statut migratoire

G9



■ Population née à l'étranger ■ Suisses nés à l'étranger  
■ Étrangers nés à l'étranger ■ 1<sup>re</sup> génération issue de la migration<sup>1</sup>

<sup>1</sup> de 15 ans ou plus

Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

de résidence contiennent des valeurs ne dépassant pas les 10%. Près de la moitié de la 1<sup>re</sup> **génération**<sup>7</sup> issue de la migration vit en Suisse depuis 1 à 15 ans. Un quart y vit depuis plus de 30 ans.

### 1.2.6 Répartition cantonale

La population considérée selon les trois typologies – population étrangère, née à l'étranger et issue de la migration – est répartie de manière inégale entre les cantons.

Au niveau national, 26% de la population résidente permanente est de **nationalité étrangère**. Ce taux est équivalent à 41% dans le canton de Genève, ce qui représente le taux d'étrangers le plus élevé. Après Genève, les cantons de Bâle-Ville et Vaud présentent les proportions les plus élevées d'étrangers (37% et 33%). De l'autre côté de l'échelle, Appenzell Rhodes-Intérieures (11%), Uri (13%) et Jura (15%) sont les cantons dans lesquels s'observe les pourcentages de personnes de nationalité étrangère les plus bas.

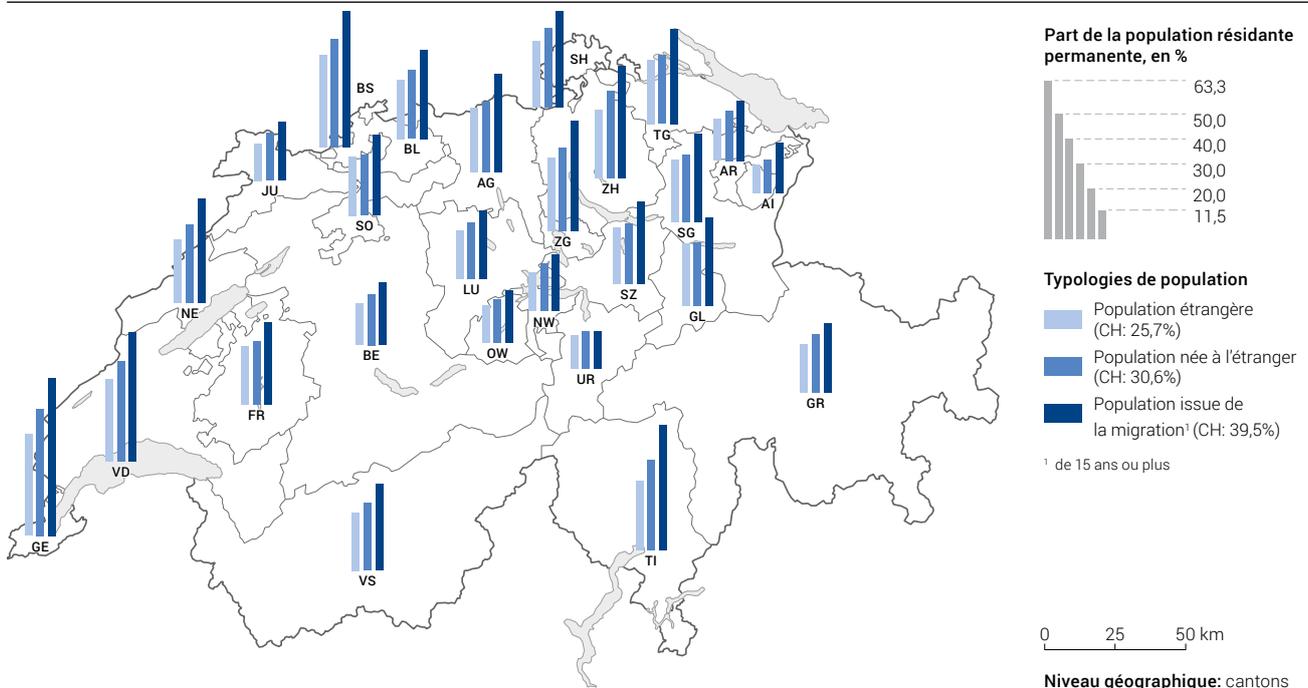
Lorsque l'on s'intéresse à la **population née à l'étranger**, Genève (51%), Bâle-Ville (43%) et Vaud (40%) sont à nouveau les cantons qui présentent les taux les plus élevés de personnes nées à l'étranger, alors que la valeur nationale est de 31%. Appenzell Rhodes-Intérieures (13%), Uri (15%) et Obwald (17%) se situent dans le bas de l'échelle avec des taux légèrement plus élevés que pour la population étrangère.

Genève présente un taux de personnes **issues de la migration** 1,6 fois supérieur à la valeur nationale (63% contre 39%), suivi par Bâle-Ville (55%) et le canton de Vaud (52%). Uri (15%), Appenzell Rhodes-Intérieures (20%) et Obwald (21%) présentent les taux de personnes issues de la migration les plus bas.

Il apparaît donc que les populations étrangère, née à l'étranger et issue de la migration tendent à se concentrer en Suisse romande (surtout dans la région lémanique) et italienne, alors que les populations de nationalité suisse, née en Suisse et non issue de la migration se trouvent majoritairement en Suisse orientale et centrale.

## Répartition cantonale selon les trois typologies de population, en 2021

G 10



Sources: OFS – ESPA, STATPOP

© OFS 2022

<sup>7</sup> Personnes issues de la migration nées à l'étranger.

## 2 Flux migratoires et indicateurs démographiques

La migration est le mouvement d'une personne ayant pour effet de transférer son domicile principal d'un lieu d'origine à un lieu de destination. Ces mouvements peuvent aussi bien concerner la population suisse que la population étrangère. Dans la migration internationale, seuls les changements de résidence impliquant le passage d'une frontière internationale sont pris en compte.

La première partie de ce chapitre présente différents indicateurs liés aux flux migratoires. Ces derniers contribuent au changement en termes de taille et de composition de la population étrangère, de celle née à l'étranger et de celle issue de la migration.

La deuxième partie de ce chapitre présente différents indicateurs démographiques relatifs à l'acquisition de la nationalité, à la nuptialité et à la fécondité. La naturalisation est une étape importante du processus d'intégration et un prérequis pour certaines formes de participation au sein de la société. Ainsi, elle mène à l'octroi de tous les droits civiques et notamment ceux politiques. Elle dépend d'un côté des conditions définies par la société d'accueil et, de l'autre côté, de la volonté des étrangers à faire ce pas. La nuptialité et la fécondité renseignent sur le comportement reproductif et les pratiques relatives à la vie familiale des différentes populations présentes en Suisse.

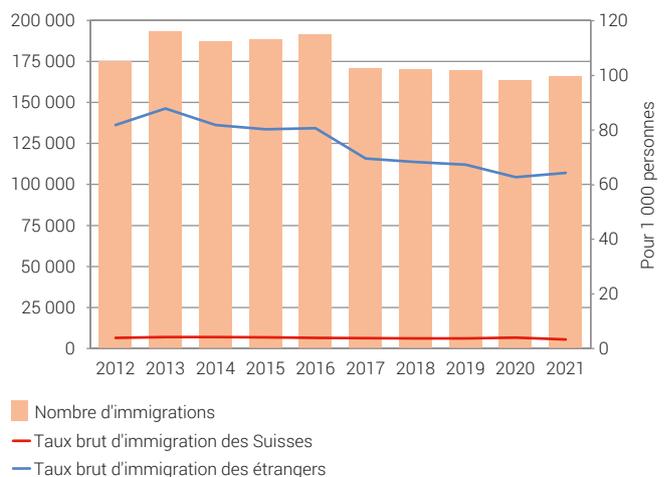
### 2.1 Immigration

Du point de vue de la Suisse, l'immigration correspond à une migration de l'étranger vers la Suisse. Elle concerne aussi bien les citoyens suisses qu'étrangers, bien qu'il s'agisse dans les deux cas en majorité de personnes nées à l'étranger. En 2021, 166 900 personnes ont immigré en Suisse. Depuis 2012, ces chiffres ont légèrement fluctué. Deux augmentations peuvent être observées en 2013 et 2016, où le nombre d'immigrations a dépassé la barre des 190 000, suivies d'une diminution jusqu'en 2020, puis d'une légère augmentation en 2021 (cf. graphique G11).

Dans les années cumulées de 2012 à 2021, les immigrations sont majoritairement masculines (environ 53%), quelle que soit la nationalité des immigrés. Parmi les personnes de nationalité suisse, plus des deux tiers des immigrations concernent des personnes en âge de travailler (20–39 ans et 40–64 ans), respectivement 39% et 28%. Concernant les étrangers, les personnes en âge de travailler représentent une part encore plus importante, à savoir les quatre cinquièmes des immigrations (59% et 21%).

Dans les années cumulées de 2012 à 2021, 14% des immigrations concernent des personnes de nationalité suisse, 84% des personnes de nationalité étrangère. Parmi ces dernières, 66%

**Immigration et taux brut d'immigration<sup>1</sup> de la population résidente permanente, de 2012 à 2021 G11**



<sup>1</sup> Nombre d'immigrations pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne

Source: OFS – STATPOP

© OFS 2022

proviennent d'un pays membre de l'UE-27/AELE, 10% d'un autre pays européen et 24% d'autres pays du monde. Si l'on s'intéresse de plus près aux nationalités des personnes étrangères qui ont immigré en Suisse pendant cette même période, on observe que les immigrations concernent en premier lieu des personnes de nationalité allemande, soit 15% en moyenne (cf. graphique G12). Les Italiens, les Français et les Portugais suivent de près avec des pourcentages équivalents (respectivement 11%, 9% et 8%). Les autres nationalités étrangères ne dépassent pas les 5%.

Lorsque l'on s'intéresse aux pays de provenance des immigrés de nationalité étrangère<sup>1</sup>, les pays les plus représentés se recoupent largement avec leur nationalité.

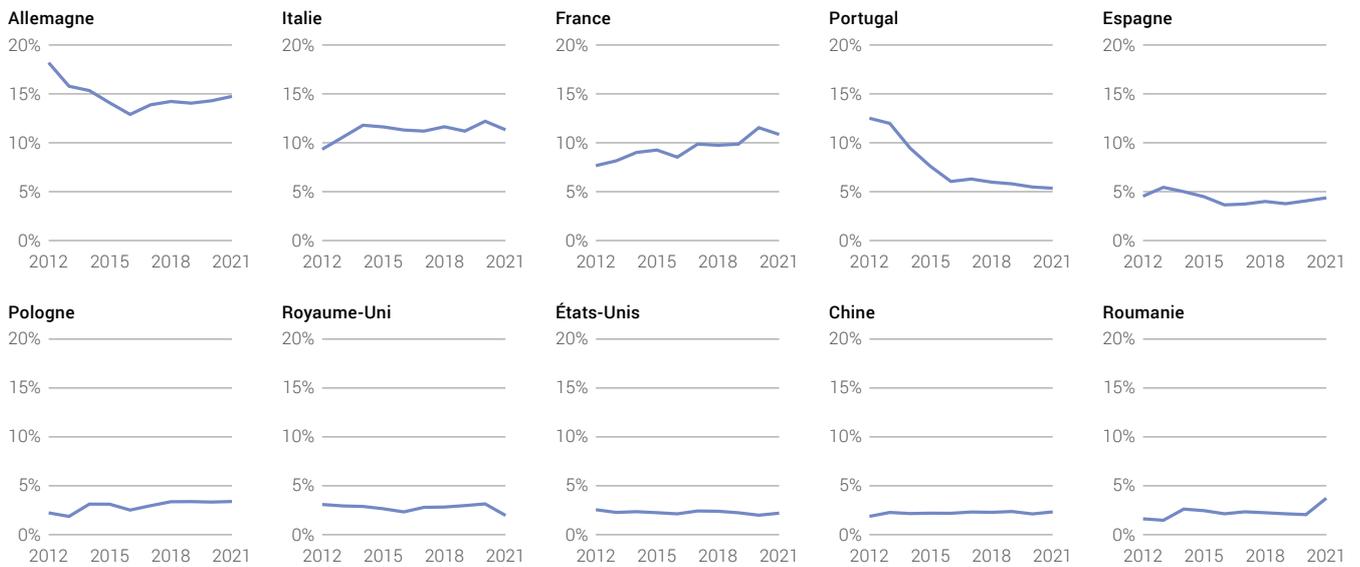
Entre 2012 et 2021, le pays de provenance le plus fréquent parmi les immigrations de citoyens suisses est la France (16%), suivie par l'Allemagne (8%), les États-Unis (7%) et l'Italie (5%). Le reste des pays de provenance présentent des taux inférieurs à 5%. Dans près d'une immigration sur 10, le pays de provenance des personnes de nationalité suisse qui immigreront en Suisse n'est pas indiqué (cf. graphique G13). Ce chiffre a cependant légèrement diminué au cours de la période d'observation (–5,6 points de pourcentage).

<sup>1</sup> Le pays de provenance est le pays où la personne a séjourné de manière permanente juste avant son arrivée en Suisse.

## Immigration de la population résidente permanente étrangère, de 2012 à 2021

Selon la nationalité

G12



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2022

Pour les personnes de nationalité étrangère, l'Allemagne est le pays de provenance le plus fréquemment mentionné (13%), suivie par l'Italie (9%), la France (8%) et le Portugal (5%). Les autres pays ne dépassent pas les 5%. La part des pays de provenance pour lesquels nous n'avons pas d'indication est encore plus importante (moyenne de 21% entre 2012 et 2021, mais diminution de 3,9 points de pourcentage pendant la même période).

### 2.1.1 Taux brut d'immigration<sup>2</sup>

Depuis 2012, le taux brut d'immigration des personnes de nationalité suisse a légèrement diminué. Il a connu une première augmentation entre 2013 et 2014, suivie d'une diminution jusqu'en 2019 et d'une nouvelle légère augmentation en 2020. Il a à nouveau diminué en 2021 (cf. graphique G11). On compte donc 3,4 immigrations de personnes de nationalité suisse pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne<sup>3</sup> en 2021.

Concernant le taux brut d'immigration des personnes de nationalité étrangère, les valeurs sont plus élevées. Néanmoins, on observe également une diminution de 17,5 points de pour mille depuis 2012. En 2021, il y a eu 64,4 immigrations de personnes de nationalité étrangère pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne.

<sup>2</sup> Nombre d'immigrations pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne.

<sup>3</sup> La population moyenne correspond à la moyenne arithmétique des effectifs de la population résidente permanente au 1<sup>er</sup> janvier et au 31 décembre d'une année civile.

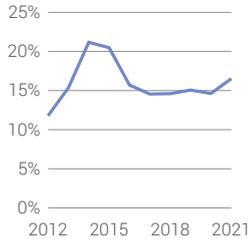
## Immigration de la population résidente permanente, de 2012 à 2021

Selon la nationalité et le pays de provenance

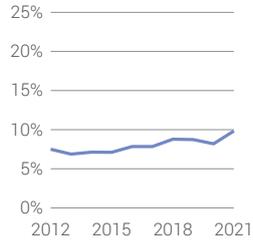
G13

### Suisses

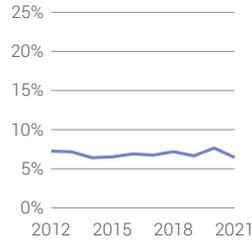
#### France



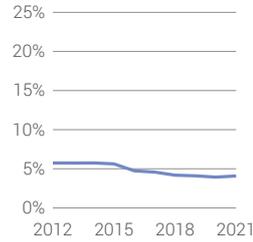
#### Allemagne



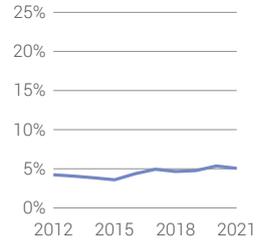
#### États-Unis



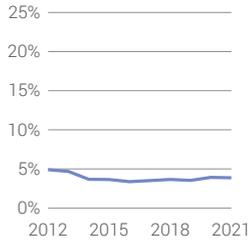
#### Italie



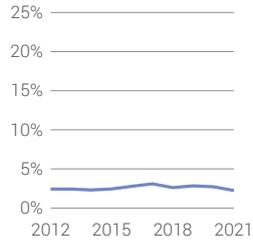
#### Royaume-Uni



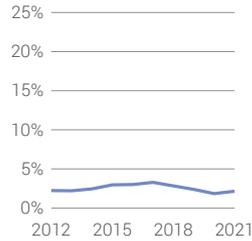
### Espagne



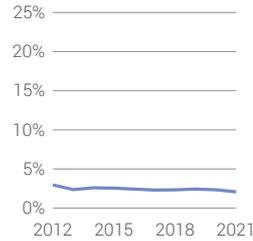
### Thaïlande



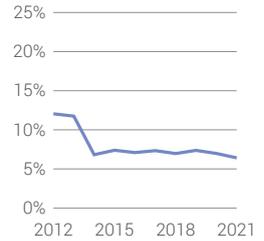
### Brésil



### Canada

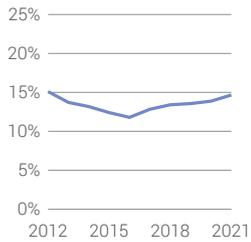


### Sans indication

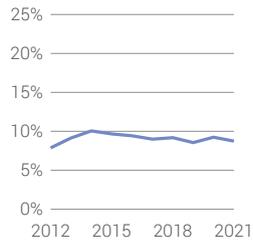


### Étrangers

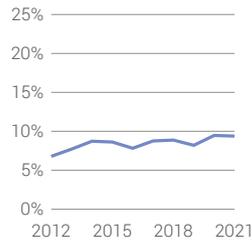
#### Allemagne



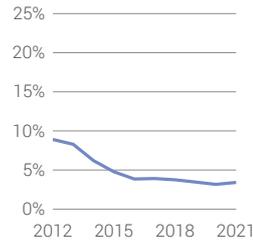
#### Italie



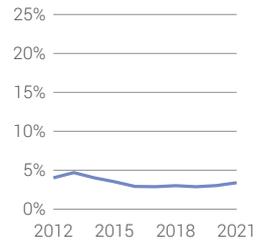
#### France



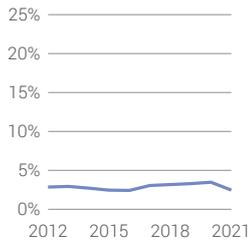
#### Portugal



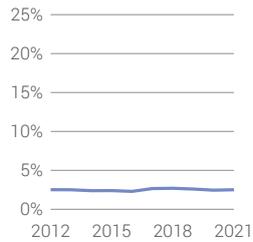
#### Espagne



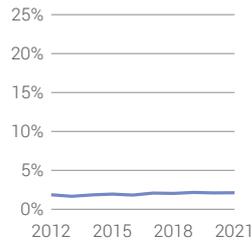
### Royaume-Uni



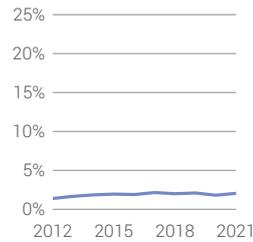
### États-Unis



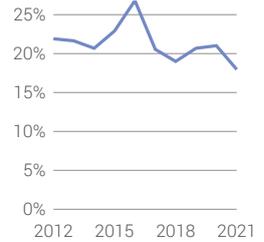
### Autriche



### Chine



### Sans indication



Source: OFS – STATPOP

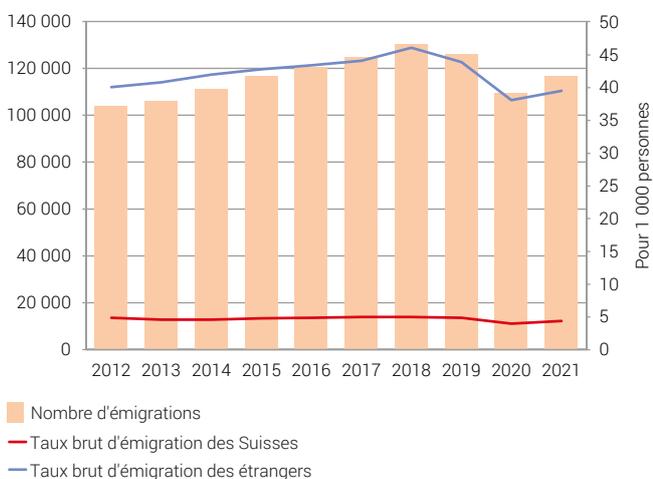
© OFS 2022

## 2.2 Émigration

Du point de vue de la Suisse, une émigration est une migration de la Suisse vers l'étranger. Comme mentionné précédemment, l'émigration concerne aussi bien les citoyens suisses qu'étrangers.

Les émigrations ont augmenté depuis 2012. Alors qu'on comptait 103 900 émigrations en 2012, ce chiffre a augmenté jusqu'à 130 200 en 2018, puis a diminué jusqu'à 109 400 en 2020. Il a de nouveau légèrement augmenté jusqu'à 116 800 en 2021 (cf. graphique G14). Entre 2012 et 2021, quelle que soit la nationalité des personnes qui émigrent, il s'agit plus fréquemment d'hommes que de femmes (52% d'hommes pour les Suisses et 56% pour les étrangers).

### Émigration et taux brut d'émigration<sup>1</sup> de la population résidente permanente, de 2012 à 2021 G14



<sup>1</sup> Nombre d'émigrations pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne

Source: OFS – STATPOP

© OFS 2022

les immigrations, près des quatre cinquièmes des émigrations concernent des personnes en âge de travailler : 43% des émigrés suisses et 51% des émigrés étrangers ont entre 20 et 39 ans, respectivement 30% et 29% ont entre 40 et 64 ans.

Dans les années cumulées de 2012 à 2021, la plupart des personnes qui ont quitté la Suisse sont de nationalité étrangère (75% contre 25% pour les Suisses) (cf. graphique G15). Parmi les personnes de nationalité étrangère, 66% sont des ressortissants d'un pays membre de l'UE-27/AELE, 10% d'un autre pays d'Europe et 24% d'un autre pays du monde. Si l'on s'intéresse de plus près aux nationalités des personnes étrangères qui ont émigré de Suisse pendant la même période, on observe que les émigrations concernent principalement des personnes de nationalité allemande (17% en moyenne). Les Portugais, les Italiens et les Français suivent de près avec des pourcentages aux alentours des 9%. Le reste des nationalités étrangères ne dépassent pas les 5%.

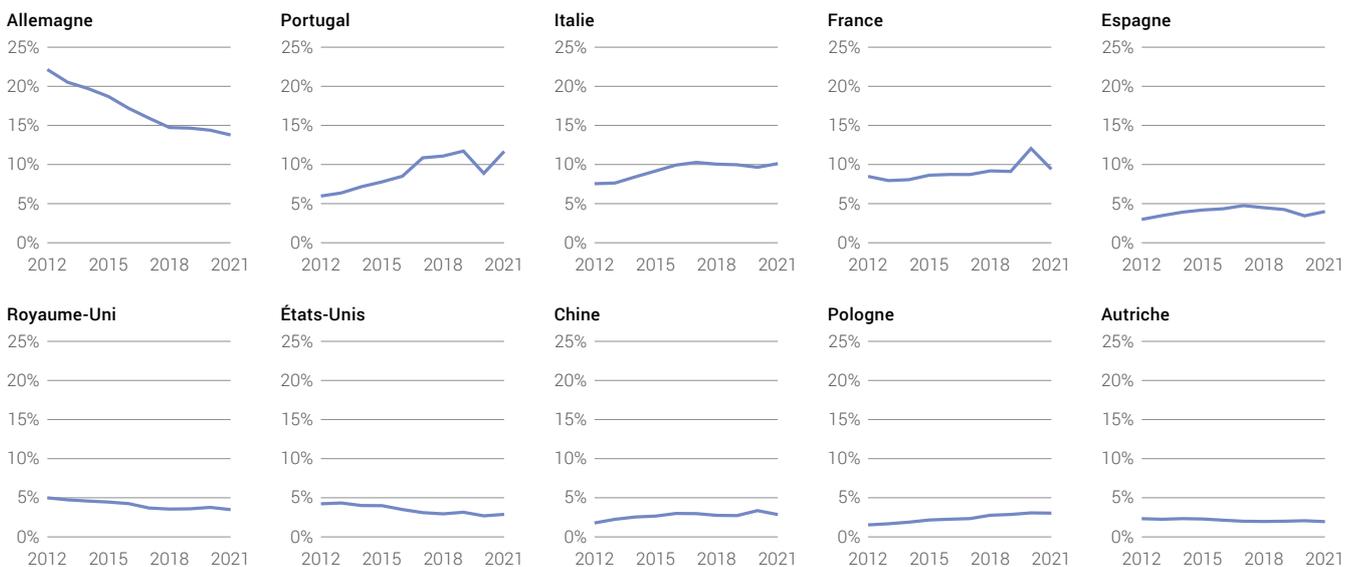
Le pays de destination le plus fréquent parmi les émigrations des personnes de nationalité suisse de 2012 à 2021 est la France (16%), suivie par l'Allemagne (9%), les États-Unis (6%) et le Royaume-Uni (5%). Les autres pays de destination présentent des taux inférieurs à 5%. On remarque également que dans plus d'une émigration sur 10 le pays de destination n'est pas indiqué (cf. graphique G16). Cette proportion a cependant diminué au cours de la période d'observation (-4,6 points de pourcentage).

Pour les émigrés de nationalité étrangère, l'Allemagne est le pays de destination le plus représenté (15%), suivie par la France (8%), le Portugal (8%), l'Italie (7%) et les États-Unis (5%). Les autres pays ne dépassent pas les 5%. La part des pays de destination pour lesquels nous n'avons pas d'indication est proche de celle des Suisses (11% en moyenne pour toute la période entre 2012 et 2021, mais diminution de 3,9 points de pourcentage au cours de cette période).

### Émigration de la population résidente permanente étrangère, de 2012 à 2021

Selon la nationalité

G15



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2022

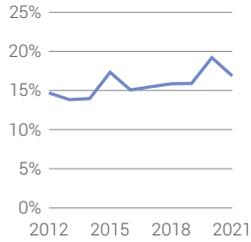
## Émigration de la population résidente permanente, de 2012 à 2021

Selon la nationalité et le pays de destination

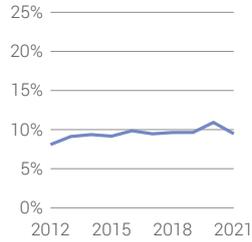
G16

### Suisses

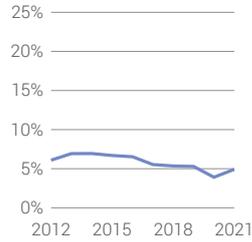
#### France



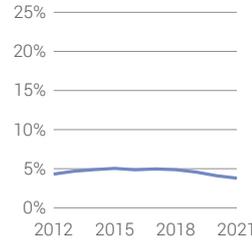
#### Allemagne



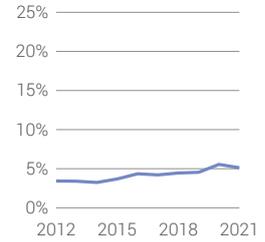
#### États-Unis



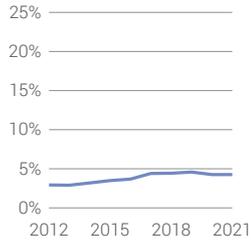
#### Royaume-Uni



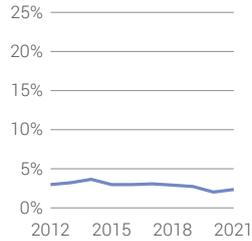
#### Italie



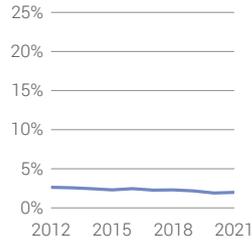
### Espagne



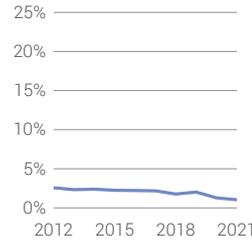
### Thaïlande



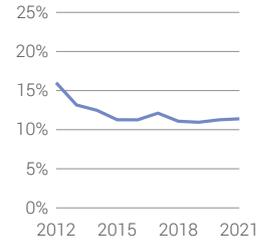
### Canada



### Australie

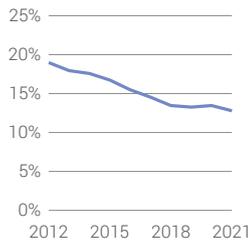


### Sans indication

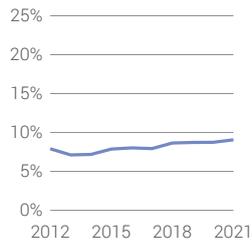


### Étrangers

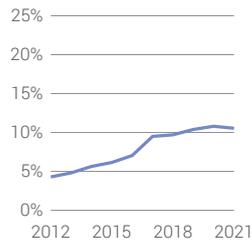
#### Allemagne



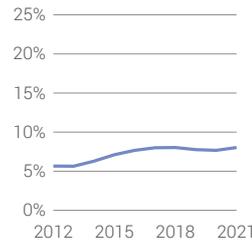
#### France



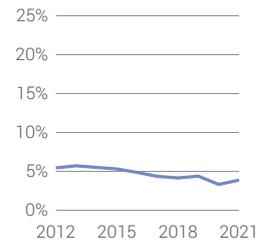
#### Portugal



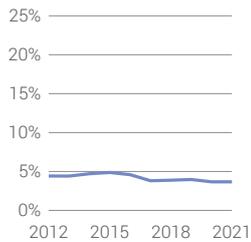
#### Italie



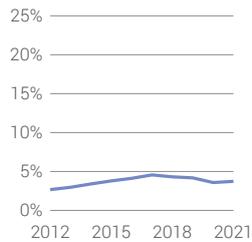
#### États-Unis



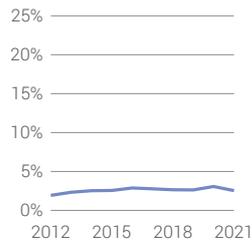
### Royaume-Uni



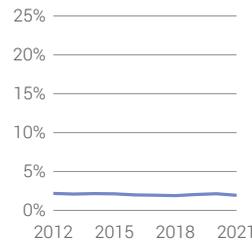
### Espagne



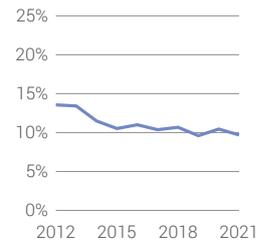
### Chine



### Autriche



### Sans indication



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2022

### 2.2.1 Taux brut d'émigration<sup>4</sup>

Depuis 2012, le taux brut d'émigration des personnes de nationalité suisse est resté stable autour de 5‰ (cf. graphique G14). En 2021, on peut compter 4,4 émigrations de Suisses pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne.

Le taux brut d'émigration des étrangers a, quant à lui, diminué de 0,5 point de pour mille depuis 2012. En d'autres termes, pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne en 2021, 39,5 émigrations de personnes de nationalité étrangère se sont produites.

### 2.3 Solde migratoire

Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans une zone géographique donnée – dans notre cas, la Suisse – et le nombre de celles qui en sont sorties au cours d'une période donnée. En d'autres termes, il s'agit de la différence entre les immigrations et les émigrations.

Depuis 2012, le solde migratoire des personnes de nationalité suisse est négatif, alors que celui des étrangers est positif. Les Suisses ont donc été plus nombreux à quitter la Suisse qu'à y entrer. Inversement, le solde positif des étrangers signifie que, sur la période d'observation, on enregistre en Suisse plus d'immigrations que d'émigrations de personnes de nationalité étrangère. Depuis 2012, le solde migratoire total et celui des étrangers a diminué, alors que celui des Suisses a augmenté.

Les écarts entre le nombre d'immigrations et d'émigrations sont les plus élevés parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans (-3 277 chez les Suisses et +50 933 chez les étrangers). Le solde migratoire négatif chez les Suisses indique que les personnes de 20 à 39 ans sont plus nombreuses à quitter le pays qu'à y entrer. C'est l'inverse pour les personnes de nationalité étrangère. Le solde migratoire des citoyens des divers pays membres de l'UE-27/AELE est positif pour toutes les nationalités. Les Italiens et les Allemands présentent les soldes les plus élevés (moyenne annuelle de respectivement +10 022 et +8664 sur la période 2012-2021). Les Croates et les citoyens de pays de l'AELE présentent les soldes les plus bas (moyenne de +160 et +45 sur la même période d'observation). Depuis 2017, les Portugais présentent chaque année un solde migratoire négatif (-858 en 2017, -2176 en 2018, -2673 en 2019, -2530 en 2020 et -2608 en 2021). Dans les années cumulées de 2012 à 2021, le solde migratoire moyen des personnes avec une nationalité du continent asiatique (+8706) est supérieur à celui des personnes avec une nationalité du continent africain (+4709), américain (+3323) ou océanien (+94).

### 2.4 Taux de migration de retour

Le taux de migration de retour correspond au nombre d'émigrations pour 1000 immigrations dans la même année civile. Ce taux représente ainsi le rapport entre le nombre d'immigrations et d'émigrations: plus le taux de migration de retour est élevé, plus le nombre d'émigrations dépasse celui des immigrations au cours de l'année civile concernée.

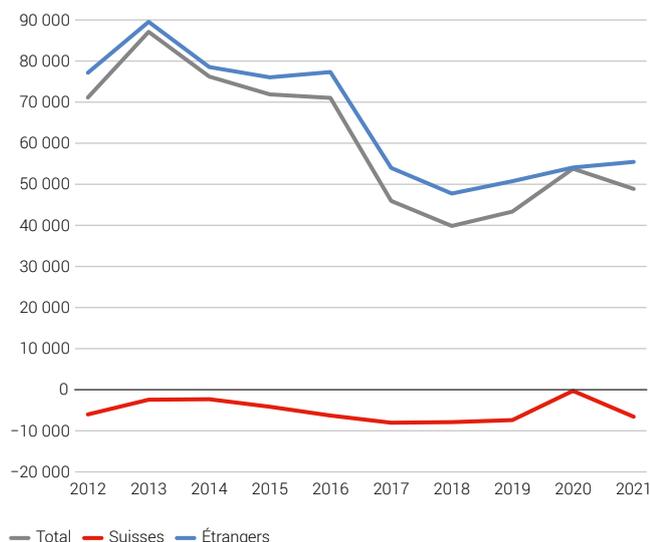
De 2012 à 2021, le taux de migration de retour a plus augmenté pour les étrangers que pour les Suisses (cf. graphique G18). Une diminution du taux de migration de retour des étrangers peut être observée entre 2012 et 2013, suivie d'une augmentation jusqu'en 2018 et d'une nouvelle diminution jusqu'en 2020. Une augmentation peut à nouveau être observée en 2021. Le taux de migration de retour des Suisses a diminué entre 2012 et 2014, suivie d'une augmentation entre 2015 et 2017. À partir de 2018, on remarque à nouveau une diminution, surtout en 2020. Le taux de migration de retour des Suisses a à nouveau augmenté en 2021.

Le taux de migration de retour de la population de nationalité suisse est cependant en moyenne près de trois fois plus élevé que celui de la population étrangère (en 2021, 1297 émigrations pour 1000 immigrations pour les Suisses, contre 614 pour les étrangers). Ainsi, le nombre d'émigrations est supérieur au nombre d'immigrations chez les Suisses, alors que c'est le contraire chez les étrangers.

#### Solde migratoire, de 2012 à 2021

Selon la nationalité

G17



Source: OFS – STATPOP

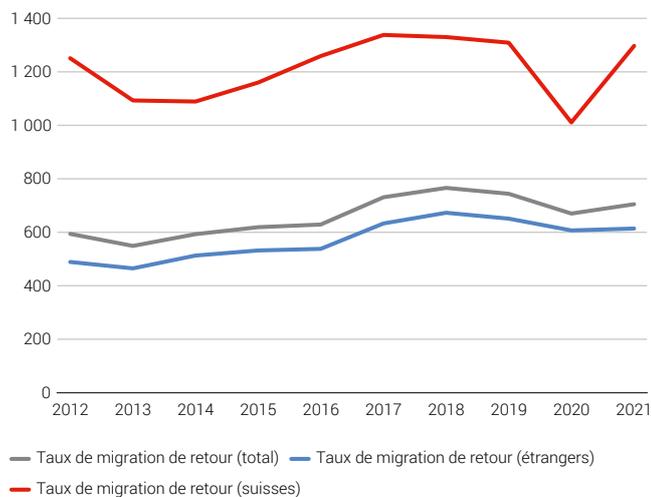
© OFS 2022

<sup>4</sup> Nombre d'émigrations pour 1000 personnes de la population résidente permanente moyenne.

## Taux de migration de retour<sup>1</sup>, de 2012 à 2021

Selon la nationalité

G18

<sup>1</sup> Nombre d'émigrations pour 1000 immigrations

Source: OFS – STATPOP

© OFS 2022

### Données longitudinales

Afin de mesurer le taux de retour des migrants, ainsi que leur durée de résidence en Suisse, il est intéressant de recourir à des données longitudinales. Les données transversales (utilisées dans la présente publication) nous permettent de calculer le nombre d'émigrations pour 1000 immigrations, sachant que les personnes qui entrent en Suisse ne sont pas forcément les mêmes que celles qui la quittent. Les données longitudinales permettent au contraire de suivre une cohorte de personnes arrivées en Suisse durant une même année et d'observer leurs mouvements migratoires successifs.

La statistique démographique longitudinale (DVS) ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Population → Migration et intégration → Migration internationale → Trajectoires migratoires) repose sur les données démographiques de la statistique de la population et des ménages (STATPOP). Elle se réfère à la population résidente permanente et la population résidente non permanente recensée au moins une fois dans la STATPOP depuis le 31 décembre 2010. La DVS fournit des données individuelles qui permettent d'établir des indicateurs longitudinaux dans le domaine démographique et de les mettre à jour année après année. Le premier module de cette statistique est consacré aux trajectoires migratoires. Il permet des analyses de cohortes comme par exemple le calcul de taux de retour des personnes ayant émigré en 2011 selon leur lieu de naissance et leur nationalité. On voit ainsi que, 10 ans plus tard (en 2021), les Suisses nés en Suisse présentent le taux de retour le plus élevé (55%), alors que celui des étrangers nés à l'étranger est le plus bas (17%).

## 2.5 Acquisition de la nationalité suisse

### Acquisition de la nationalité suisse

(cf. [www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2016/404/fr](http://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2016/404/fr))

On parle d'acquisition de la nationalité suisse lorsqu'une personne de nationalité étrangère obtient le passeport suisse. Cette personne est dès lors prise en compte dans les statistiques de la population de nationalité suisse. Il existe cinq modes d'acquisition de la nationalité suisse :

- 1. Naturalisation ordinaire :** pour les étrangers résidents n'ayant ni parent, ni conjoint de nationalité suisse.
- 2. Naturalisation facilitée :** pour les étrangers résidents qui ont un conjoint ou un parent suisse et pour les étrangers de 3<sup>e</sup> génération.
- 3. Réintégration :** pour les étrangers résidents qui ont perdu leur nationalité suisse.
- 4. Constatation de la nationalité suisse :** personnes qui ont été saisies en tant qu'étrangères dans le registre de l'état civil, alors qu'elles possédaient la nationalité suisse.
- 5. Adoption d'un enfant mineur :** enfant mineur étranger adopté par des Suisses.

La naturalisation diminue la proportion de personnes étrangères tout en augmentant celle des personnes de nationalité suisse. Elle n'a cependant aucun effet sur la taille de la population née à l'étranger. En ce qui concerne la population issue de la migration, elle a seulement un impact sur les personnes nées en Suisse dont les deux parents sont nés en Suisse. Suite à une naturalisation, ces dernières passent de la population issue de la migration<sup>5</sup> à celle non issue de la migration.

La naturalisation ouvre la voie à une participation politique active beaucoup plus vaste, notamment concernant le droit de vote et l'éligibilité. Elle seule assure une égalité juridique formelle avec les citoyens suisses (de naissance) dans les formes directes et indirectes de participation aux décisions démocratiques. Le nombre de naturalisations est d'une part tributaire de la volonté des étrangers à accéder à la citoyenneté. D'autre part, il dépend des critères et pratiques du pays d'accueil qui peuvent limiter ou favoriser la naturalisation. Ceux-ci peuvent à leur tour avoir un impact sur la disposition des étrangers à demander la nationalité. Dans le cas de la Suisse, la naturalisation n'est jamais automatique. De nombreuses conditions doivent être remplies avant de pouvoir prétendre à la naturalisation et la procédure est souvent longue et coûteuse.

En 2021, près de 37 000 personnes ont acquis la nationalité suisse. 52% des personnes ayant acquis la nationalité suisse sont des femmes, 48% des hommes. 37% des acquisitions de la nationalité concerne des personnes nées en Suisse, 63% des personnes nées à l'étranger. Parmi ces dernières, la majorité

<sup>5</sup> Dans la typologie de la population selon le statut migratoire adaptée pour la mesure de l'intégration

des acquisitions est observée chez les personnes résidant en Suisse depuis 10 à 14 ans (38%) et 15 à 19 ans (23%). Ces durées correspondent à la durée de résidence minimale de 12 ans qui était exigée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour déposer une demande de naturalisation. Sur l'ensemble des personnes ayant acquis la nationalité suisse, la majorité ont entre 25 et 39 ans (20%) et entre 40 et 54 ans (30%). 82% des acquisitions de la nationalité suisse sont des naturalisations ordinaires et 18% des naturalisations facilitées.

Si l'on s'intéresse à la nationalité que possédaient les personnes avant d'adopter la nationalité suisse<sup>6</sup>, on remarque que plus de la moitié d'entre elles avait un passeport d'un pays membre de l'UE-27/AELE (59%). Les ressortissants d'autres pays d'Europe et d'autres pays du monde représentent respectivement 24% et 17% des personnes ayant acquis la nationalité suisse en 2021. En 2021, les nationalités allemande, italienne, française, kosovare et portugaise font partie du top 5 des nationalités antérieures les plus représentées (respectivement 21%, 11%, 9%, 7% et 6%). Néanmoins, ce classement varie en fonction du lieu de naissance des personnes qui ont acquis la nationalité suisse. La nationalité antérieure la plus représentée parmi les personnes nées en Suisse est la nationalité italienne (16%), suivie de l'allemande (14%). Les nationalités kosovare (10%), portugaise (7%) et turque (7%) arrivent en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> positions. Parmi les personnes nées à l'étranger, la nationalité allemande est la nationalité antérieure la plus fréquente (26%), suivie de la française (10%), de l'italienne (8%), de la kosovare (5%) et de la portugaise (5%).

### 2.5.1 Taux brut de naturalisation

#### Taux brut de naturalisation

Le taux brut de naturalisation indique le rapport entre le nombre d'acquisitions de la nationalité suisse enregistrées durant une année civile et l'effectif des titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement au début de la même année civile, qui correspond plus ou moins à la population éligible pour une naturalisation. Il se calcule en divisant le nombre de personnes obtenant la naturalisation dans l'année X par l'effectif des titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée. Toutefois, cet indicateur ne dit rien sur le nombre de demandes de naturalisation refusées.

En 2021, le taux brut de naturalisation est de 1,8% (cf. graphique G19). Le taux est près de trois fois plus élevé parmi les personnes nées en Suisse que parmi celles nées à l'étranger (3,5% contre 1,3%).

Le taux de naturalisation est pratiquement identique chez les femmes et les hommes (environ 2%). La classe d'âge 15–19 ans est la classe d'âge avec le taux de naturalisation le plus élevé

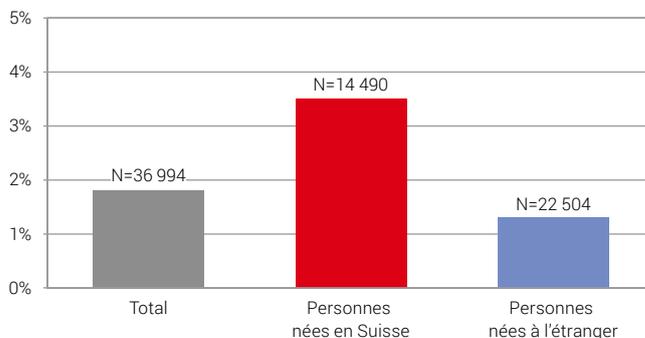
(4,5% contre en moyenne 1,5% pour les autres classes d'âge). En raison de leur âge, ces jeunes remplissent tout juste les conditions de durée de résidence minimale exigée pour déposer une demande de naturalisation. Les ressortissants d'autres pays d'Europe et d'autres pays du monde présentent un taux de naturalisation légèrement supérieur à celui des personnes provenant d'un pays membre de l'UE-27/AELE (respectivement environ 2% contre 1,6%).

Pour la majorité des cantons, les taux bruts de naturalisation se situent entre 1% et 2%. Les cantons de Zurich, de Bâle-Ville et de Genève présentent les taux de naturalisation les plus élevés (environ 2%). De l'autre côté de l'échelle, Obwald, Soleure et Appenzell Rhodes-Extérieures affichent les taux les plus bas (environ 1%).

### Taux brut de naturalisation des titulaires de livret B ou C, en 2021

Selon le lieu de naissance

G19



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2022

<sup>6</sup> Pour les pays qui acceptent la double nationalité, la nationalité antérieure n'est pas forcément perdue en cas d'obtention de la nationalité suisse (voir chapitre 2.6.1).

## 2.6 Double nationalité

### Double nationalité

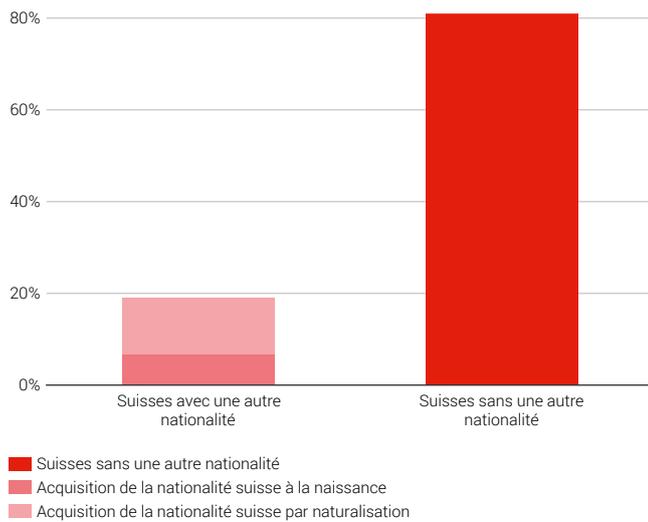
Généralement, le terme de double nationalité désigne le fait de posséder au moins deux nationalités différentes. Dans les analyses ci-dessous, sont uniquement considérées les personnes qui ont une nationalité étrangère en plus de la nationalité suisse. Dans la statistique publique, ces personnes sont comptées dans la population suisse. Elles peuvent être suisses de naissance (nées d'un parent suisse et d'un parent étranger) ou par acquisition.

Les personnes de 15 ans ou plus ayant la double nationalité représentent 19% de la population résidente permanente en 2020 (1 028 300 personnes). Dans la population ayant la double nationalité, 65% ont obtenu la nationalité suisse par naturalisation, alors que 35% l'avaient déjà à la naissance.

### Population résidente permanente suisse de 15 ans ou plus, en 2020

Selon la double nationalité et l'acquisition de la nationalité suisse

G20



Source: OFS – RS

© OFS 2022

Les femmes sont un peu plus nombreuses à posséder la double nationalité que les hommes (55% contre 46%). La double nationalité est particulièrement répandue chez les personnes âgées de 20–39 ans et celles âgées de 40–64 ans (respectivement 33% et 45%). Seuls 9% des 15–19 ans possèdent une double nationalité, ce qui témoigne du fait que l'acquisition de la nationalité à la naissance est moins fréquente que celle par naturalisation. Les 65 ans ou plus sont également moins nombreux à avoir une nationalité étrangère en plus de la nationalité suisse (moins de 15%). Ceci peut en partie s'expliquer par le fait que la Suisse ne reconnaît la double nationalité que depuis 1992. Les personnes nées en Suisse et à l'étranger présentent des proportions de doubles nationaux quasi identiques (respectivement 49% et 51%).

### 2.6.1 Deuxième nationalité

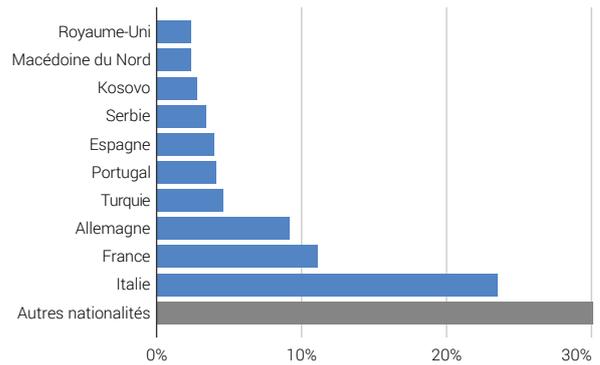
La nationalité étrangère la plus représentée dans la population ayant la double nationalité est l'italienne (24%), suivie de la française (11%) et de l'allemande (9%).

### Population résidente permanente suisse de 15 ans ou plus avec la double nationalité, en 2020

Selon la deuxième nationalité

G21

Les dix deuxième nationalités les plus représentées parmi la population avec la double nationalité



Source: OFS – RS

© OFS 2022

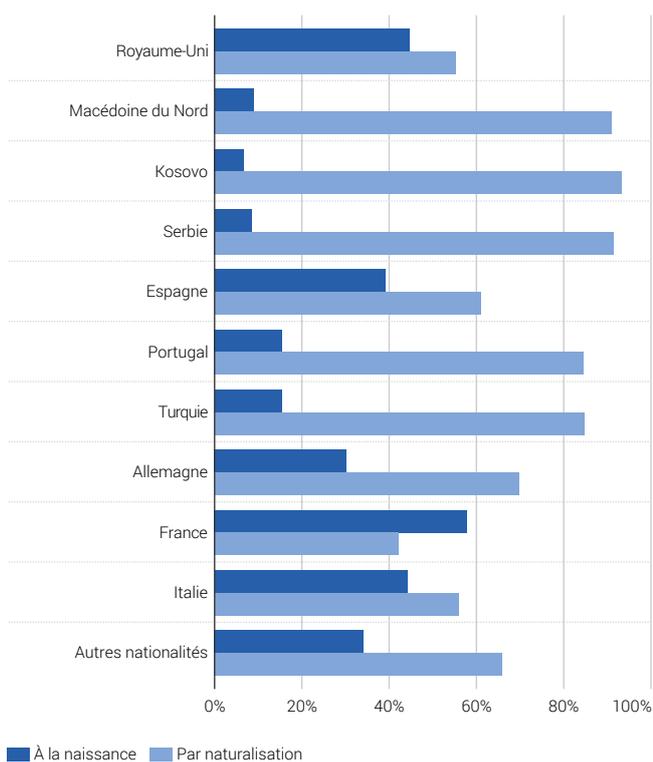
### 2.6.2 Mode d'acquisition de la nationalité suisse

Parmi les dix groupes de doubles nationaux les plus représentés, la part des personnes ayant obtenu la nationalité suisse par naturalisation est presque toujours plus importante que celle l'ayant obtenue à la naissance. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes ayant comme deuxième nationalité la macédonienne, la serbe ou la kosovare. Au sein de ces groupes, plus de 90% des personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation. Le pourcentage d'individus ayant obtenu la nationalité suisse par naturalisation ou à la naissance est plus proche chez les individus qui ont une deuxième nationalité italienne (56% contre 44%), française (42% contre 58%) ou britannique (55% contre 45%). Seuls les doubles nationaux franco-suisse obtiennent plus souvent la nationalité suisse à la naissance que par naturalisation (58% et 42% respectivement).

#### Population résidente permanente suisse de 15 ans ou plus avec la double nationalité, en 2020

Selon l'acquisition de la nationalité suisse et les dix deuxièmes nationalités les plus représentées

G22



Source: OFS – RS

© OFS 2022

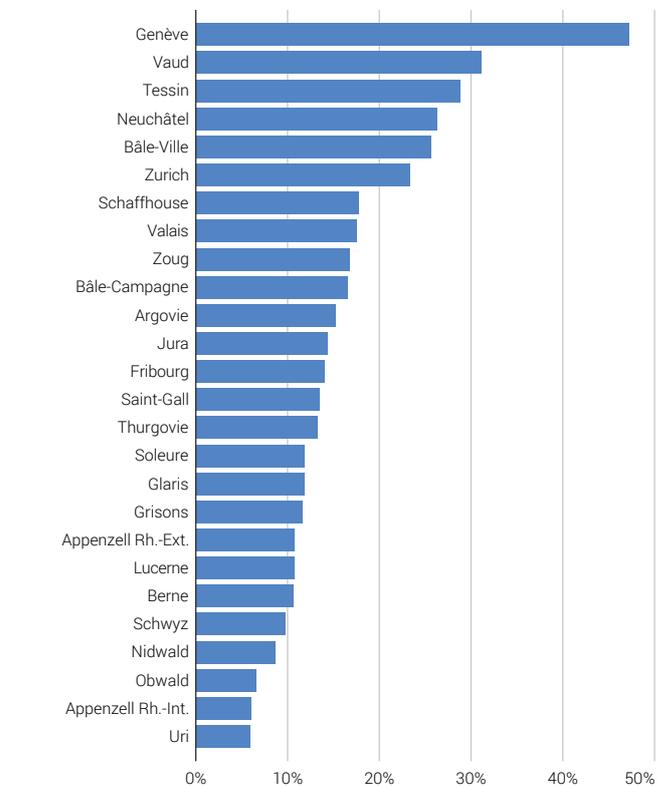
### 2.6.3 Répartition cantonale

La population ayant la double nationalité ne se répartit pas de manière homogène entre les cantons. Au niveau suisse, 19% de la population résidente permanente de 15 ans ou plus a une deuxième nationalité (en plus de la nationalité suisse). Ce taux dépasse 20% dans les cantons de Zurich, de Bâle-Ville, du Tessin, de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, canton où il atteint la valeur la plus élevée (47%). Les cantons avec la plus faible proportion de doubles nationaux sont les cantons d'Uri, de Schwyz, d'Obwald, de Nidwald et d'Appenzell Rhodes-Intérieures où les valeurs ne dépassent pas les 10%.

#### Population résidente permanente suisse de 15 ans ou plus avec la double nationalité, en 2020

Selon le canton

G23



Source: OFS – RS

© OFS 2022

## 2.7 Famille et reproduction

### 2.7.1 Mariages mixtes

#### Mariages mixtes

Généralement, un mariage mixte est une union entre deux personnes ayant une nationalité différente. Pour les besoins de la présente analyse, les unions entre une personne de nationalité suisse et une personne d'une nationalité étrangère sont considérées comme des mariages mixtes. Les mariages entre personnes ayant deux nationalités étrangères différentes ne sont pas comptés comme mixtes dans ces analyses. Une personne ayant une nationalité étrangère en plus de la nationalité suisse (double national) est considérée comme Suisse dans la statistique publique.

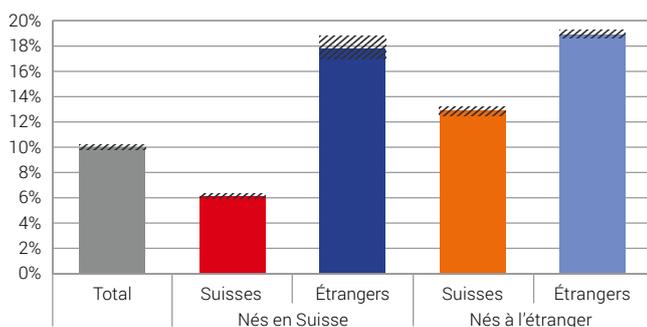
Le nombre de mariages mixtes montre ainsi dans quelle mesure les migrants et leurs descendants se marient avec des personnes de la population de nationalité suisse.

Entre 2017 et 2019, 10% des personnes mariées vivaient dans un mariage mixte. Environ 6% des Suisses nés en Suisse étaient mariés avec une personne de nationalité étrangère. Parmi les Suisses nés à l'étranger, le taux était plus de deux fois plus élevé (13%). Il y avait moins d'écart entre les personnes de nationalité suisse et étrangère nées à l'étranger (13% contre 19%) qu'entre les Suisses et étrangers nés en Suisse (6% contre 18%).

#### Part des personnes mariées vivant dans un couple mixte, de 2017 à 2019

Selon le lieu de naissance et la nationalité

G24



/// Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – RS

© OFS 2022

Parmi les personnes nées en Suisse, les ressortissants de l'UE-28/AELE<sup>7</sup> vivent bien plus souvent dans un mariage mixte (23%) que les Suisses, les personnes provenant des autres pays d'Europe et des autres pays du monde (entre 6% et 12%).

Au sein des personnes nées à l'étranger, les ressortissants des autres pays du monde sont plus nombreux à vivre dans un mariage mixte (24%) que ceux des autres pays d'Europe (22%), des pays membres de l'UE-28/AELE (15%) et les Suisses (15%).

### 2.7.2 Taux de fécondité par âge

#### Taux de fécondité par âge

Le taux de fécondité par âge des femmes correspond au nombre de naissances vivantes durant une année civile chez les femmes d'un âge donné divisé par la population féminine permanente moyenne du même âge de la même année civile.

Les taux de fécondité par âge des femmes sont comparés afin d'observer les convergences respectivement les divergences de comportement. Il permet de connaître le contexte démographique et les différents défis que rencontrent les groupes de population dans l'organisation de la vie familiale. Ainsi, par exemple, dans le contexte politique et social actuel de la Suisse, une mère ayant des enfants jeune rencontrera plus d'obstacles dans sa formation et dans la construction d'une carrière professionnelle.

En 2021, le taux de fécondité des mères de moins de 30 ans est plus élevé parmi celles nées à l'étranger que parmi celles nées en Suisse (cf. graphique G25). Entre 15 et 19 ans, par exemple, il est plus de trois fois plus élevé pour les étrangères (environ 3% contre moins de 1%). Entre 30 et 44 ans, la tendance s'inverse, mais seulement pour les Suissesses. Les femmes étrangères nées à l'étranger de 35 à 44 ans présentent toujours des taux de fécondité plus élevés que les femmes étrangères nées en Suisse du même âge.

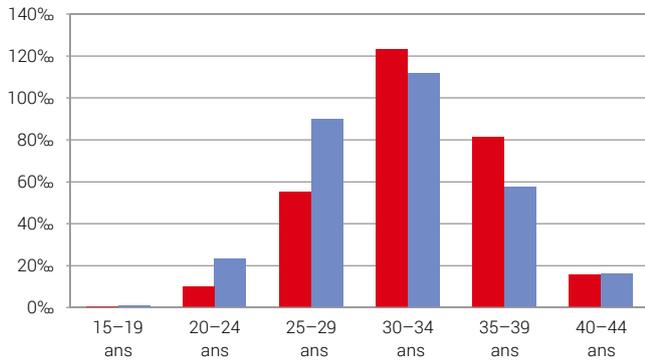
<sup>7</sup> Il s'agit ici du regroupement «UE-28», car ces analyses portent sur les années 2017 à 2019 qui précèdent la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) le 31 janvier 2020.

### Taux de fécondité par âge, en 2021

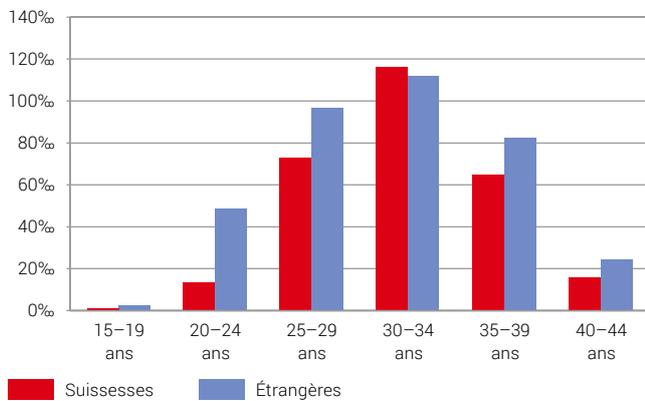
Selon le lieu de naissance et la nationalité de la mère

G25

#### Mères nées en Suisse



#### Mères nées à l'étranger



Sources: OFS – BEVNAT, STATPOP

© OFS 2022

### 2.7.3 Indicateur conjonctuel de fécondité

#### Indicateur conjonctuel de fécondité

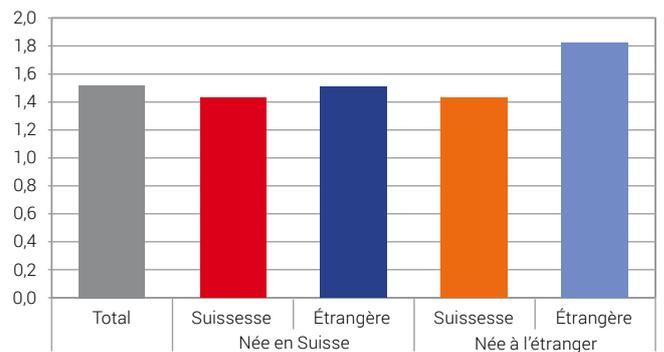
L'indicateur conjonctuel de fécondité (ICF) renvoie au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle se comportait conformément à la fécondité par âge observée au cours d'une année donnée. L'ICF correspond à la somme des taux de fécondité de tous les âges définis comme féconds (15-49 ans).

En 2021, les ICF des mères suisses et étrangères nées en Suisse sont proches (respectivement 1,43 et 1,51, cf. graphique G26). Parmi les femmes nées à l'étranger en revanche, il y a plus de différences et les indicateurs sont plus élevés: les Suissesses ont un ICF de 1,43 et les étrangères de 1,82.

#### Indicateur conjonctuel de fécondité<sup>1</sup>, en 2021

Selon le lieu de naissance et la nationalité de la mère

G26



<sup>1</sup> Nombre moyen d'enfants par femme

Sources: OFS – BEVNAT, STATPOP

© OFS 2022

# 3 Processus d'intégration

## 3.1 Mesurer l'intégration en Suisse

La loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) stipule que l'intégration doit permettre aux étrangers dont le séjour est légal et durable de participer à la vie économique, sociale et culturelle du pays<sup>1</sup>. Processus lent qui se joue tant du côté des personnes migrantes que de celui de la société d'accueil, l'intégration vise à «favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère sur la base de valeurs constitutionnelles, ainsi que le respect et la tolérance mutuels». Alors que la loi se réfère au critère légal de la nationalité, d'autres réalités et catégories semblent intervenir dans le processus d'intégration tel qu'il se déroule dans la vie sociale (OFS 2017). En effet, l'acquisition de la nationalité suisse garantit l'égalité en termes de droits, mais pas forcément en termes de chances. Ainsi, le statut migratoire apparaît comme une typologie plus pertinente pour l'observation du processus d'intégration. Il s'agit dès lors d'observer celui-ci et de l'objectiver en comparant les valeurs statistiques affichées par les personnes issues de la migration et celles qui n'en sont pas issues – sous contrôle de certaines dimensions sociodémographiques – dans différents domaines de vie.

En sciences sociales, il n'existe pas de définition consensuelle de la notion d'intégration. Cependant, la LEI décrit comment la Suisse entend encourager l'intégration. Selon son article 53, les mesures d'encouragement à l'intégration visent à<sup>2</sup>:

- Créer des conditions propices à l'égalité des chances et à la participation politique des étrangers à la vie publique;
- Encourager en particulier l'acquisition par les étrangers de compétences linguistiques et d'autres compétences de base, la promotion professionnelle et les mesures de prévention en matière de santé;
- Soutenir les efforts déployés en vue de favoriser la compréhension mutuelle entre populations suisse et étrangère et de faciliter leur coexistence.

La réalisation du processus d'intégration peut être observée grâce au recueil et à la comparaison systématique d'indicateurs statistiques pour différents groupes vivant en Suisse. Ainsi, il s'agit de comparer l'accès à divers domaines de la société des personnes issues et non issues de la migration se trouvant dans la même situation socio-économique et familiale.

<sup>1</sup> Art. 4 Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI): <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/758/fr#a4>

<sup>2</sup> Art. 53 Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI): <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/758/fr#a53>

## 3.2 Indicateurs de l'intégration de l'OFS

L'OFS a développé un système d'indicateurs de l'intégration de la population issue de la migration<sup>3</sup> comprenant un ensemble d'indicateurs répartis dans divers domaines sociétaux<sup>4</sup>.

### Typologie du statut migratoire adaptée pour la mesure de l'intégration

Pour la mesure de l'intégration, la définition de la population issue de la migration est légèrement modifiée. Toutes les personnes de nationalité étrangère – y compris les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus – sont dès lors considérées comme issues de la migration. Même si ces derniers et leurs parents sont nés en Suisse, on estime que, n'étant pas suisses, les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ne bénéficient pas des mêmes droits politiques et économiques que les personnes ayant la nationalité suisse (OFS 2017). De ce fait, les effectifs de la population issue de la migration – plus spécifiquement de la 2<sup>e</sup> génération – sont légèrement plus élevés dans cette typologie adaptée pour la mesure de l'intégration (289 7000 soit +7000 personnes par rapport à la typologie de base en 2021).

La population non issue de la migration peut servir de point de comparaison pour le thème de l'intégration. Elle comprend les Suisses de naissance dont au moins un des parents est né en Suisse, ainsi que les personnes naturalisées nées en Suisse dont les deux parents sont nés en Suisse. C'est à elle ou à la population totale que l'on peut comparer les valeurs statistiques affichées par la population cible dont on mesure l'intégration pour évaluer l'égalité des chances atteinte dans chacun des domaines de la vie en société.

Ces domaines et leur importance dans le processus d'intégration s'appuient d'une part sur des bases théoriques et sont axés d'autre part sur les principes et les buts de la politique d'intégration de la Confédération.

<sup>3</sup> [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Population → Migration et intégration → Indicateurs de l'intégration

<sup>4</sup> Un rapport présente la méthodologie du système d'indicateurs de l'intégration de la population issue de la migration (OFS 2014). Il décrit les différentes étapes de construction du système susmentionné. Le mode de calcul des indicateurs, leur pertinence, ainsi qu'un descriptif des sources nécessaires à leur construction sont rassemblés.

Les paragraphes suivants présentent les résultats pour une sélection d'indicateurs clés de l'intégration. Ceux-ci sont regroupés en cinq domaines de vie:

- Le marché du travail et la qualité de l'emploi;
- Les compétences linguistiques et la formation;
- Les conditions financières et matérielles;
- L'état de santé et l'accès aux soins;
- L'engagement civil et la cohésion sociale.

Ces indicateurs ont été sélectionnés pour leur propension à refléter, d'un point de vue quantitatif, le processus d'intégration dans les domaines de vie susmentionnés. Une priorité a été accordée aux indicateurs pertinents pour renseigner sur la position plus ou moins avantageuse, en termes de qualité de vie et de participation, des populations observées. Le but de ce chapitre est ainsi de fournir une image synthétique de l'intégration en Suisse. Chaque paragraphe décrit l'intégration pour un indicateur spécifique. Ce chapitre donne ainsi un aperçu de l'état actuel et de l'évolution de l'intégration en Suisse depuis la première année où les données sont disponibles. Il s'agit également de mettre en évidence les conclusions que nous pouvons tirer du système d'indicateurs développés par l'OFS.

Il est important de rappeler que le statut migratoire ne peut en aucun cas être considéré comme le seul facteur explicatif des différences relevées entre les groupes de population étudiés. D'autres variables, telles que le niveau de formation, le statut professionnel, l'âge, le sexe, etc., doivent également être prises en compte dans l'interprétation des différences observées entre et au sein même de ces groupes de population. Dans la présente publication, seules les ventilations présentant des différences statistiquement significatives sont présentées. Les indicateurs ne présentent pas un instrument d'analyse causale, mais renseignent sur des faits. Ils ne permettent donc pas d'évaluer des mesures politiques ou des instruments d'intégration spécifiques. Ils peuvent néanmoins être utilisés comme base pour développer des mesures politiques adaptées et étudier des évolutions sur le long terme.

### 3.2.1 Marché du travail et qualité de l'emploi

Constituant un moteur d'intégration primordial, il existe un consensus concernant l'utilisation d'indicateurs du marché du travail dans la plupart des monitorings de l'intégration. En effet, l'accès à un emploi permet généralement de couvrir les besoins vitaux de manière autonome. Par ailleurs, les ressources générées par l'activité professionnelle sont aussi déterminantes pour la participation à d'autres domaines de la vie (accès aux activités culturelles, sociales, sportives etc.). De ce fait, la participation à la vie active facilite l'intégration dans la société.

#### 3.2.1.1 Taux d'activité des 15–64 ans

Le taux d'activité traduit l'intensité de la participation de la population au marché du travail. Ainsi, un rapprochement des taux d'activité des différents groupes de population indiquerait une tendance à une égale participation au marché du travail – du moins sur le plan quantitatif et sans tenir compte de la situation spécifique de chaque branche économique.

Le taux d'activité des 15–64 ans se calcule en rapportant le nombre de personnes actives (actifs occupés et chômeurs au sens du BIT) à la population de référence. Le taux d'activité peut également être calculé en équivalence plein temps (EPT)<sup>5</sup> afin de tenir compte plus précisément des différents taux d'occupation individuels (par ex. personnes travaillant à 50%).

#### Résultat global

Le taux d'activité des 15–64 ans est légèrement plus bas dans la population issue de la migration que dans celle qui n'en est pas issue. Au contraire, la population issue de la migration présente un taux d'activité en EPT supérieur à celui de la population non issue de la migration. On peut ainsi en déduire que les personnes issues de la migration travaillent à un taux d'activité plus élevé que celles qui ne sont pas issues de la migration.

#### Évolution temporelle

Les taux d'activité et les taux d'activité en EPT des 15–64 ans ont augmenté dans tous les groupes de population observés depuis 2012.

#### Sexe

Les femmes non issues de la migration présentent un taux d'activité plus élevé que celles qui en sont issues, alors qu'elles ont un taux d'activité en EPT plus faible.

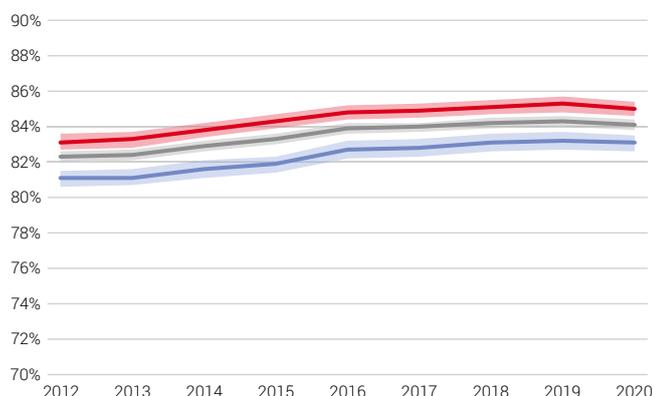
<sup>5</sup> Le taux d'activité en EPT prend en compte les différents taux d'occupation individuels. L'EPT sert à mesurer le travail fourni par un employé. Il est égal à 1 EPT pour un employé à plein temps ou 0,5 EPT pour un individu travaillant à 50%. Ainsi, deux personnes travaillant à 50% sont comptées comme 1 EPT selon cette mesure, alors qu'elles sont comptées comme deux personnes actives occupées selon la mesure du taux d'activité. Le taux d'activité en EPT d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi converti en EPT au nombre total d'individus. Un taux d'activité en EPT élevé indique que les personnes en emploi travaillent plus souvent à plein temps ou à des pourcentages élevés.

## Taux d'activité et taux d'activité en équivalence plein temps des 15-64 ans, de 2012 à 2020<sup>1</sup>

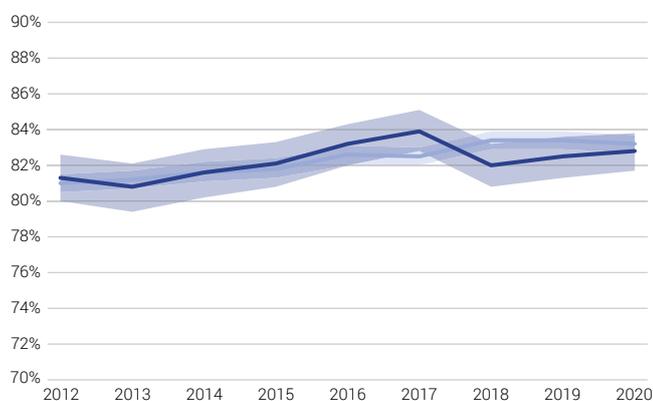
Selon le statut migratoire

G27

### Taux d'activité



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration — Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> Les données 2021 ne sont pas disponibles pour cet indicateur.

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

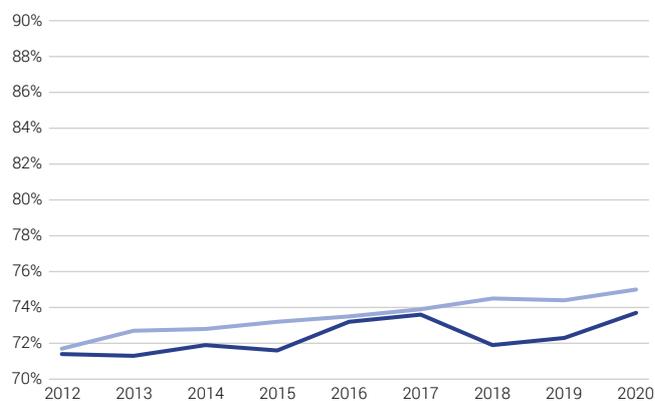
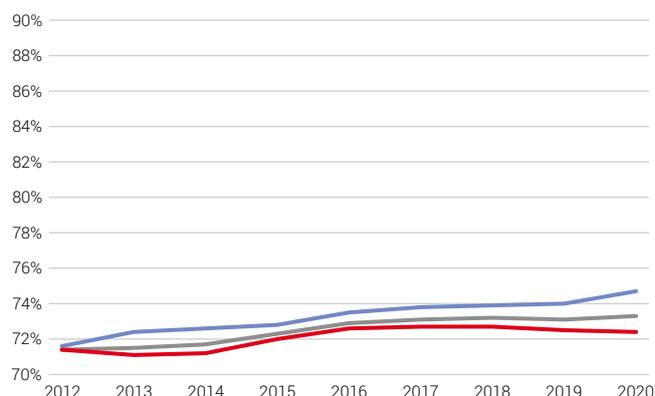
### 3.2.1.2 Taux de chômage au sens du BIT

La non-participation à la vie active est une des principales causes de la pauvreté. À long terme, elle peut avoir des conséquences négatives sur différents domaines de la vie. Des écarts entre les taux de chômage des différents groupes de population issus ou non issus de la migration témoignent d'un accès inégal au marché du travail qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs (par ex. formation, connaissances linguistiques, etc.).

Le taux de chômage affiché ici rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT<sup>6</sup> à la population active.

<sup>6</sup> Sont considérés comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans, qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler.

### Taux d'activité EPT



### Résultat global

La population non issue de la migration présente un taux de chômage plus de deux fois moins élevé que celui de la population issue de la migration.

### Évolution temporelle

Entre 2012 et 2020<sup>7</sup>, le taux de chômage n'a pas significativement évolué dans les différents groupes de population ventilés selon le statut migratoire.

### Sexe

Les femmes de la 1<sup>re</sup> génération sont significativement plus souvent au chômage que les hommes issus de cette génération.

<sup>7</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

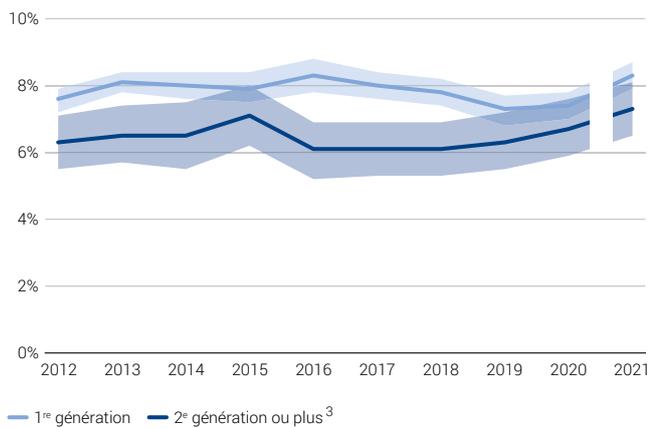
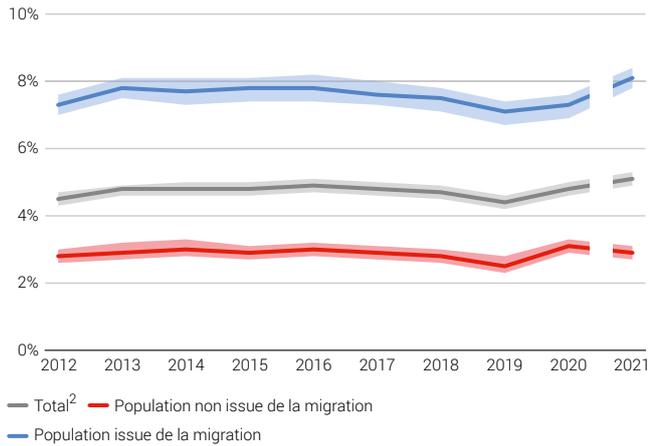
### Âge

Les écarts observés entre les différents groupes de population ventilés selon le statut migratoire augmentent avec l'âge. Ainsi, les personnes issues de la migration âgées de 15 à 24 ans présentent un taux de chômage deux fois plus élevé que celui des personnes non issues de la migration du même âge. Ce rapport est égal à 3 pour les personnes âgées de 55 à 64 ans.

### Taux de chômage au sens du BIT, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G28



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

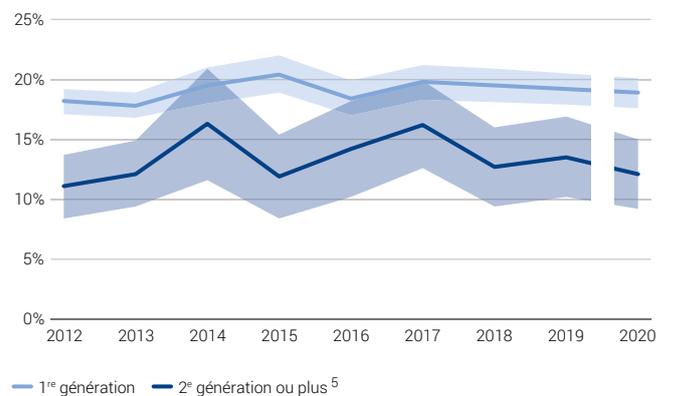
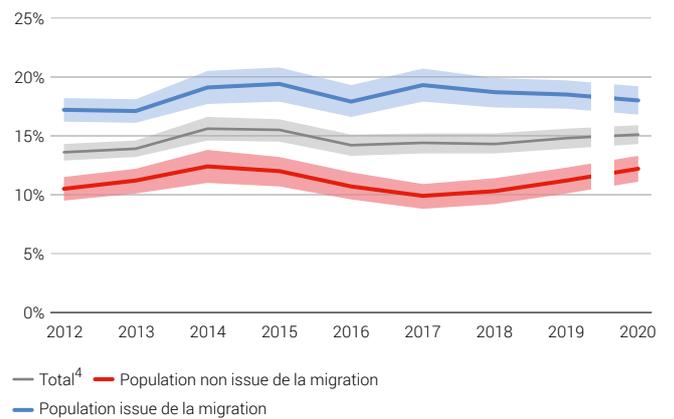
### 3.2.1.3 Taux de surqualification des salariés de formation tertiaire<sup>8</sup>

La surqualification illustre les écarts entre le niveau de formation et le niveau de qualification requis pour le poste de travail occupé. Cet indicateur montre comment la formation acquise (dans le pays d'origine ou celui d'accueil) est reconnue et utilisée sur le marché du travail suisse.

### Taux de surqualification des salariés de formation tertiaire<sup>1</sup>, de 2012 à 2020<sup>2,3</sup>

Selon le statut migratoire

G29



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> Salariés sans fonction dirigeante ou avec fonction de chef et avec une personne sous leurs ordres qui ont achevé une formation tertiaire d'une haute école et qui exercent une profession qui ne requiert pas une telle formation.

<sup>2</sup> rupture de série entre 2019 et 2020 en raison de changements méthodologiques

<sup>3</sup> Les données 2021 ne sont pas disponibles pour cet indicateur.

<sup>4</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>5</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

<sup>8</sup> On distingue deux filières au degré tertiaire: la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques).

### Résultat global

La population issue de la migration – plus particulièrement la 1<sup>re</sup> génération – exerce plus souvent une profession pour laquelle elle est surqualifiée que la population non issue de la migration.

### Évolution temporelle

Le taux de salariés exerçant une profession pour laquelle ils sont surqualifiés n'a pas significativement évolué entre 2012 et 2020 dans aucun des groupes considérés.

### Sexe

Globalement, les femmes sont plus touchées par la surqualification que les hommes. Cette différence est seulement significative au sein de la 1<sup>re</sup> génération.

### Âge

Les écarts observés entre la population non issue et celle issue de la migration de 1<sup>re</sup> génération augmentent avec l'âge. Par exemple, le taux de salariés issus de la 1<sup>re</sup> génération âgés de 15 à 24 ans exerçant une profession pour laquelle ils sont surqualifiés ne diffère pas significativement de celui des salariés non issus de la migration du même âge. En revanche, ce rapport équivaut à 2 dans les classes d'âge supérieures à 40 ans.

#### 3.2.1.4 Taux d'indépendants avec employé(s)

Le taux d'indépendants renseigne sur la disposition de la population à prendre des risques entrepreneuriaux dans la vie active et représente un complément au volume de l'activité professionnelle dépendante. Il permet également d'évaluer la position des personnes en emploi dans la hiérarchie professionnelle.

L'indicateur se calcule en divisant le nombre d'actifs occupés ayant le statut d'indépendants avec employé(s) par le total des actifs occupés.

### Résultat global

La population non issue de la migration présente un taux d'indépendants avec employé(s) significativement plus élevé que la population issue de la migration.

### Évolution temporelle

Entre 2012 et 2020<sup>9</sup>, le taux d'indépendants avec employé(s) est resté stable dans les différents groupes de population considérés.

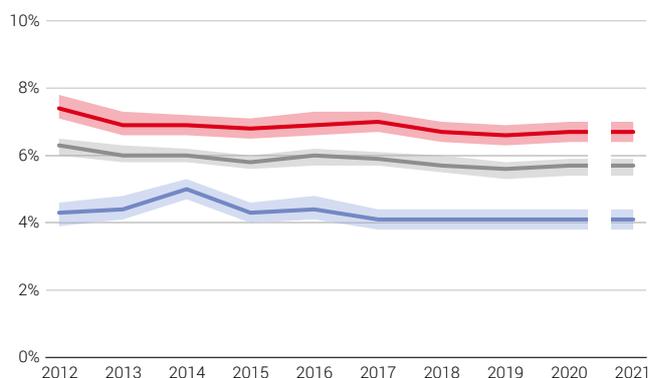
### Niveau de formation

Les écarts selon le statut migratoire augmentent avec le niveau de formation. Par exemple, les personnes non issues de la migration dont le niveau de formation ne dépasse pas l'école obligatoire présentent un taux d'indépendants avec employé(s) proche de celui des personnes issues de la migration avec le même niveau de formation. Au niveau du degré tertiaire, les personnes non issues de la migration ont des taux d'indépendants avec employé(s) deux fois plus élevés que celles qui en sont issues.

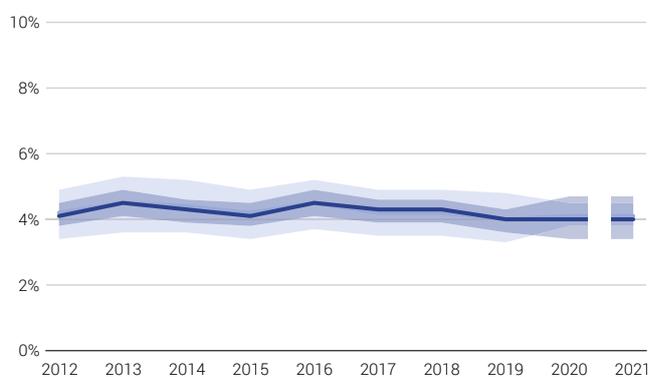
### Taux d'indépendants avec employé(s), de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G30



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

<sup>9</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

### 3.2.1.5 Salariés avec fonction dirigeante

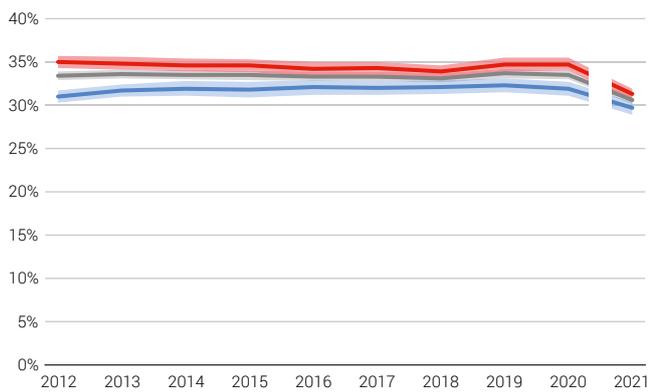
Le taux de salariés avec fonction dirigeante permet d'évaluer la position des personnes de différents groupes de population sur l'échelle hiérarchique de l'emploi.

L'indicateur se calcule en divisant le nombre de salariés avec fonction dirigeante par l'ensemble des salariés (sans prise en compte des apprentis).

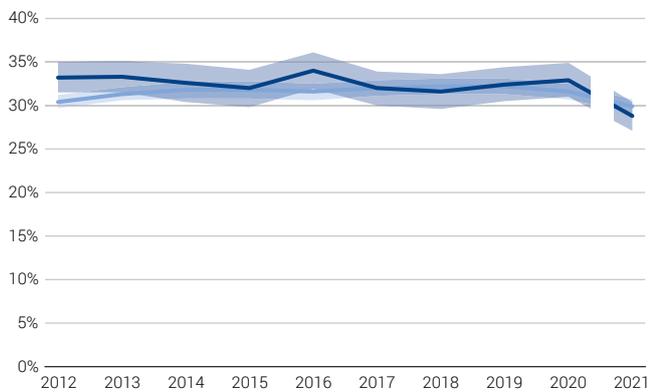
#### Taux de salariés avec fonction dirigeante, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G31



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

#### Résultat global

La population issue de la migration a un taux de salariés avec fonction dirigeante plus bas que la population non issue de la migration.

#### Évolution temporelle

Entre 2012 et 2020<sup>10</sup>, le taux de salariés avec fonction dirigeante est resté stable aussi bien dans la population non issue de la migration que parmi celle qui en est issue.

#### Niveau de formation

Les écarts entre les différents groupes de population ventilés selon le statut migratoire sont plus importants parmi les titulaires d'un diplôme de l'école obligatoire. Alors que les personnes non issues de la migration avec un diplôme du degré secondaire II et du degré tertiaire présentent des taux de salariés avec fonction dirigeante identiques à celles issues de la migration avec le même niveau de formation, ce rapport équivaut à 1,7:1 chez les titulaires d'un diplôme de l'école obligatoire.

<sup>10</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

### 3.2.1.6 Bilan du domaine «Marché du travail et qualité de l'emploi»

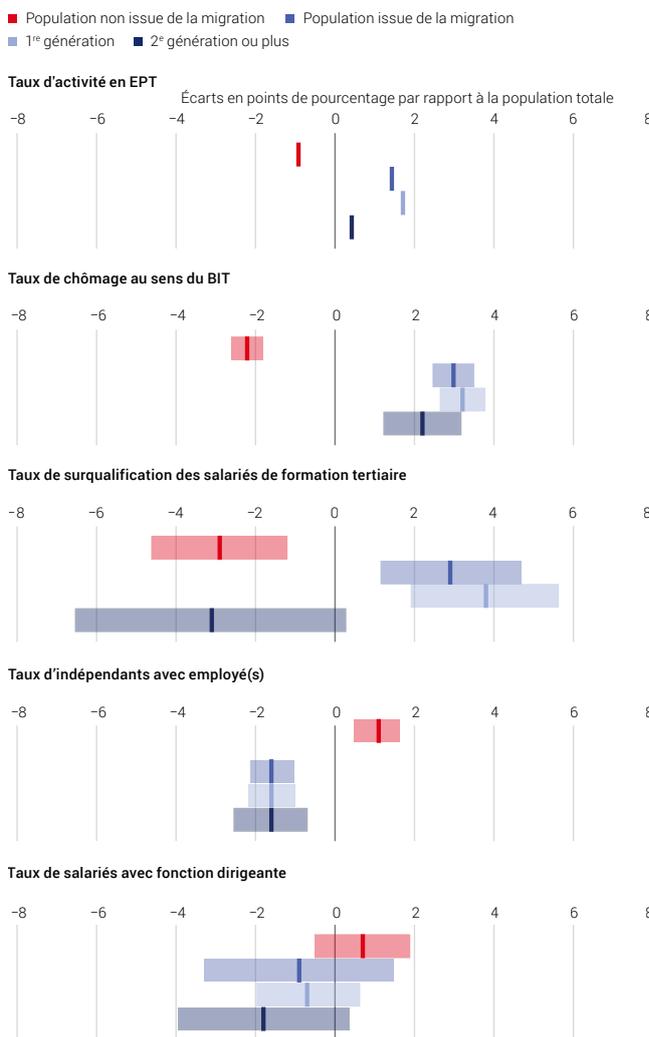
La population issue de la migration occupe une place particulière sur le marché du travail – et souvent moins avantageuse – en comparaison à la population non issue de la migration. Ainsi, la population issue de la migration présente un taux de chômage qui s'élève à plus du double de celui de la population non issue de la migration. Elle est également davantage touchée par la surqualification que la population non issue de la migration. En outre, la population non issue de la migration présente un taux d'indépendants avec employé(s) et un taux de fonction dirigeante plus élevés que celle qui en est issue.

En revanche, lorsque l'on prend en compte les différences selon les générations, on remarque une amélioration – pour certains indicateurs – de la situation de la population issue de la migration sur le marché du travail pour la 2<sup>e</sup> génération ou plus en comparaison avec la 1<sup>re</sup> génération. La 2<sup>e</sup> génération ou plus présente, par exemple, un taux de surqualification qui n'est pas significativement différent de celui de la population non issue de la migration.

Depuis 2012, seuls les taux d'activité et les taux d'activité en EPT ont significativement augmenté dans tous les groupes de population considérés.

## Synthèse du domaine «Marché du travail et qualité de l'emploi»<sup>1</sup>

G32



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> **Aide à la lecture:** ce graphique indique les différences en points de pourcentage entre chaque groupe de population et la population totale (ligne zéro). Par exemple, le taux de chômage de la population totale est égal à 5,1%, celui de la population non issue de la migration à 2,9%. La différence entre ces groupes de population équivaut donc à -2,2 points de pourcentage.

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

### 3.2.2 Connaissances linguistiques et formation

D'un côté, il a été démontré que les connaissances linguistiques ont une grande influence sur les activités que vont exercer les migrants, notamment sur le marché du travail, et sur le succès du processus d'intégration dans la société. D'un autre côté, l'éducation et la formation ne sont pas seulement déterminantes pour l'accès au marché du travail, mais elles exercent aussi une influence décisive sur les possibilités de participation à la société. L'éducation est à considérer dans son aspect structurel, en s'intéressant au niveau de formation et de qualifications de la population issue de la migration, que ces qualifications aient été acquises en Suisse ou à l'étranger.

#### 3.2.2.1 Langue nationale comme langue principale

Cet indicateur montre la part des personnes appartenant aux différents groupes de population ayant une des langues nationales comme (une de) leur(s) langue(s) principale(s). La maîtrise d'une langue nationale est à la fois une condition essentielle et le résultat d'une intégration réussie, notamment pour les personnes n'ayant pas déjà une certaine maîtrise d'une langue nationale avant leur arrivée en Suisse.

Cet indicateur donne la proportion de la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus ayant au moins une langue nationale (allemand, français, italien, romanche) comme langue principale.

#### Résultat global

La part de la population non issue de la migration ayant une langue nationale comme (une de) leur(s) langue(s) principale(s) frôle les 100%. Dans la population issue de la migration, ce taux avoisine les 70%. Alors que le taux de la 2<sup>e</sup> génération ou plus s'approche de celui de la population non issue de la migration, le taux de la 1<sup>re</sup> génération est plus proche de celui de la population issue de la migration.

#### Évolution temporelle

Depuis 2010, la part de personnes ayant mentionné une langue nationale comme (une de) leur(s) langue(s) principale(s) est restée stable dans la population non issue de la migration, mais a diminué dans la population issue de la migration. Cette diminution est principalement due à une diminution de la part de personnes ayant mentionné une langue nationale comme (une de) leur(s) langue(s) principale(s) parmi la 1<sup>re</sup> génération.

#### Sexe

Globalement, les femmes sont un peu moins nombreuses à avoir mentionné une langue nationale comme leur langue principale que les hommes. Cette différence est cependant seulement significative dans la population issue de la migration de 1<sup>re</sup> génération.

#### Âge

De manière générale, les jeunes (15–24 ans) et les personnes de plus de 65 ans mentionnent davantage une langue nationale comme leur langue principale. Ces différences sont encore plus importantes au sein de la 1<sup>re</sup> génération.

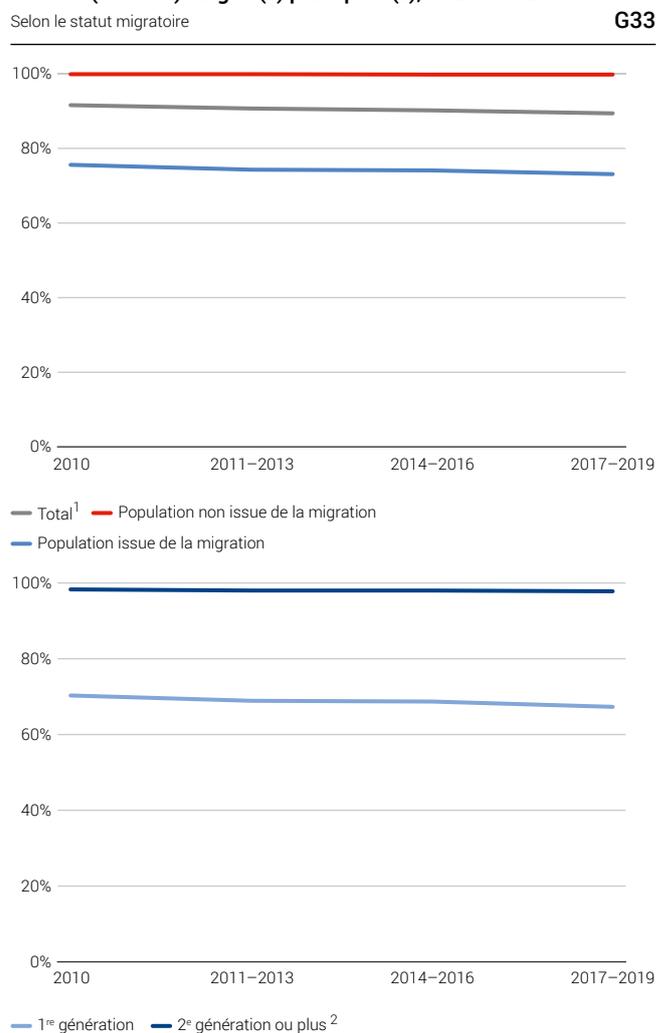
#### Niveau de formation

Dans la population totale, les personnes titulaires d'un diplôme du degré secondaire II sont les plus nombreuses à avoir mentionné une langue nationale comme leur langue principale, suivies des diplômés du degré tertiaire, puis des personnes n'ayant pas dépassé l'école obligatoire. Ces différences sont plus importantes parmi la 1<sup>re</sup> génération issue de la migration.

#### Nationalité

Globalement, les ressortissants des pays membres de l'UE-28 et AELE<sup>11</sup> ont mentionné près de deux fois plus souvent une langue nationale comme langue principale par rapport aux personnes provenant d'autres pays d'Europe ou d'autres pays du monde. Parmi la 1<sup>re</sup> génération, ces différences se maintiennent, alors qu'elles disparaissent presque parmi la 2<sup>e</sup> génération.

#### Part des personnes ayant mentionné une langue nationale comme (une des) langue(s) principale(s), de 2010 à 2019



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup>Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>2</sup>inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – RS

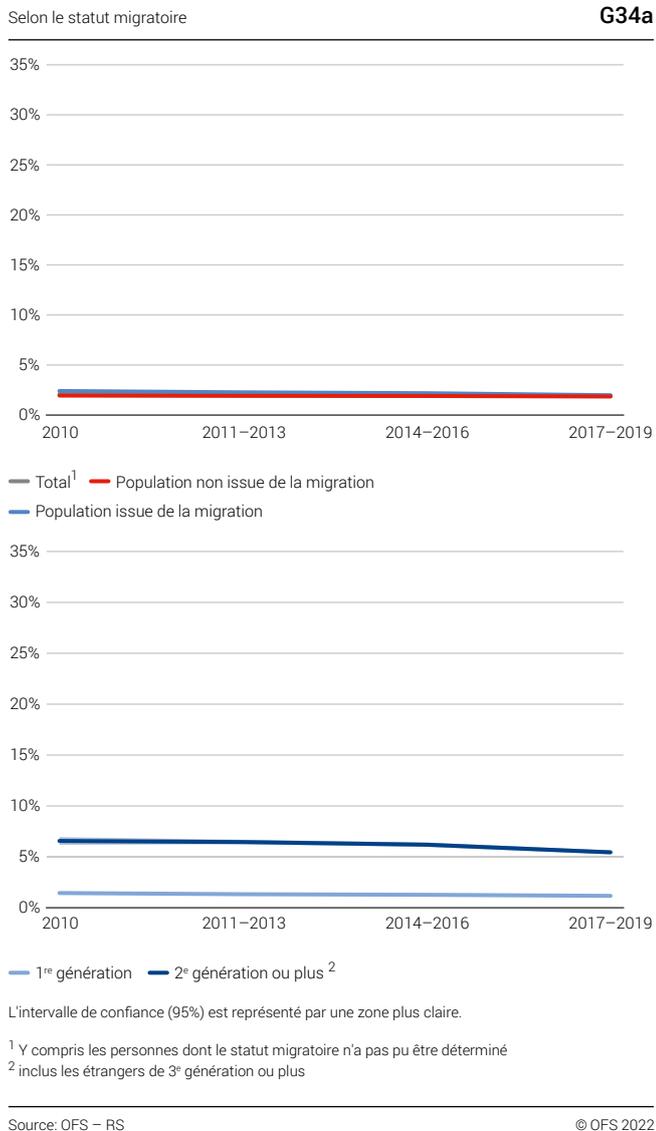
© OFS 2022

<sup>11</sup> Il s'agit ici du regroupement «UE-28», car ces analyses portent sur les années 2010 à 2019 qui précèdent la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) le 31 janvier 2020.

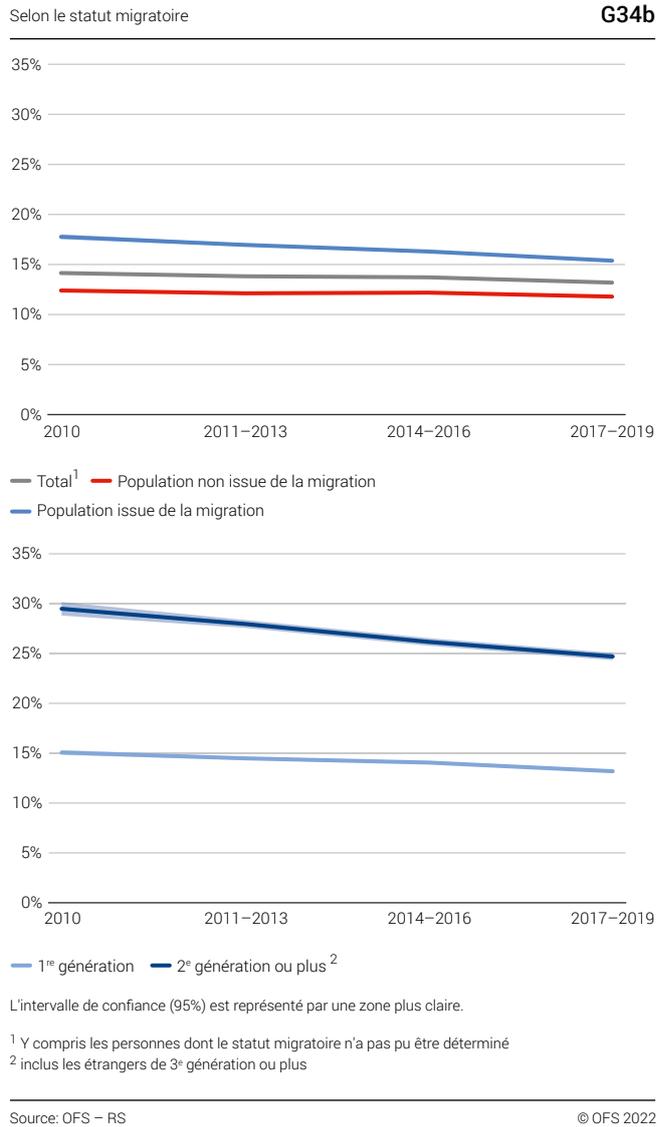
### 3.2.2.2 Personnes utilisant régulièrement 3, 2, 1 ou aucune langue nationale

La Suisse compte quatre langues nationales: le français, l'allemand, l'italien et le romanche. Cet indicateur donne la proportion de personnes ayant indiqué une, deux, trois ou aucune langue nationale dans leur répertoire linguistique sur l'ensemble de la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus. La source statistique utilisée indique l'utilisation habituelle et non la maîtrise des langues nationales. Il s'agit donc de la langue principale, de celle parlée habituellement à la maison/avec les proches et au travail/sur le lieu de formation.

#### Part de personnes utilisant régulièrement 3 langues nationales, de 2010 à 2019



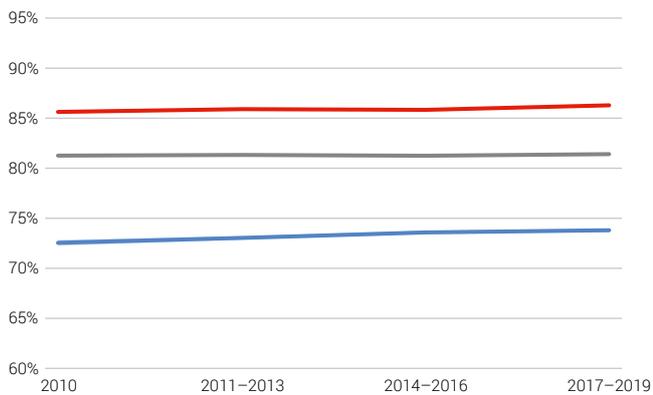
#### Part de personnes utilisant régulièrement 2 langues nationales, de 2010 à 2019



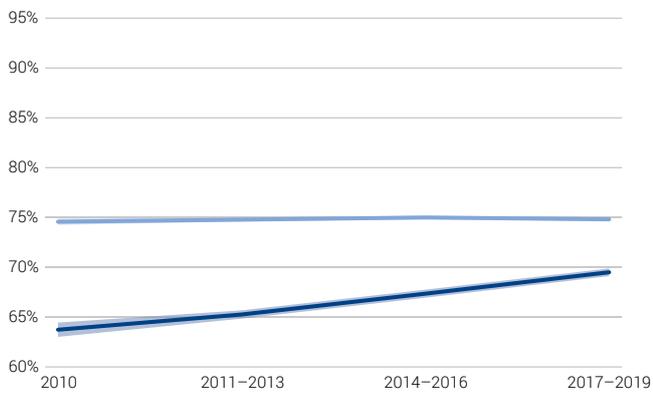
### Part de personnes utilisant régulièrement 1 langue nationale, de 2010 à 2019

Selon le statut migratoire

G34c



— Total<sup>1</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>2</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>2</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

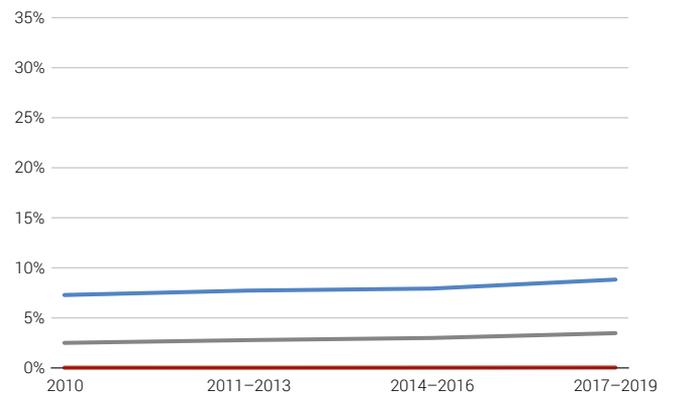
Source: OFS – RS

© OFS 2022

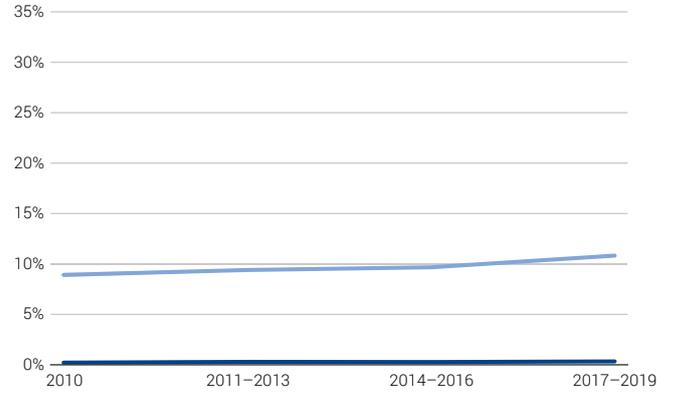
### Part de personnes utilisant régulièrement aucune langue nationale, de 2010 à 2019

Selon le statut migratoire

G34d



— Total<sup>1</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>2</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>2</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – RS

© OFS 2022

### Résultat global

La population non issue de la migration a indiqué plus souvent une langue nationale dans son répertoire linguistique que la population issue de la migration. En revanche, la population issue de la migration a plus fréquemment mentionné aucune ou deux langues nationales dans son répertoire linguistique. La non-maîtrise d'une langue nationale concerne essentiellement la 1<sup>re</sup> génération.

### Évolution temporelle

Depuis 2010, on observe une augmentation de la part de personnes mentionnant une langue nationale dans leur répertoire linguistique dans tous les groupes de population. Au contraire, la part de personnes ayant mentionné deux langues nationales dans leur répertoire linguistique a diminué dans tous les groupes de population considérés. Ces évolutions sont particulièrement importantes parmi la 2<sup>e</sup> génération ou plus.

### 3.2.2.3 Niveau de formation achevée

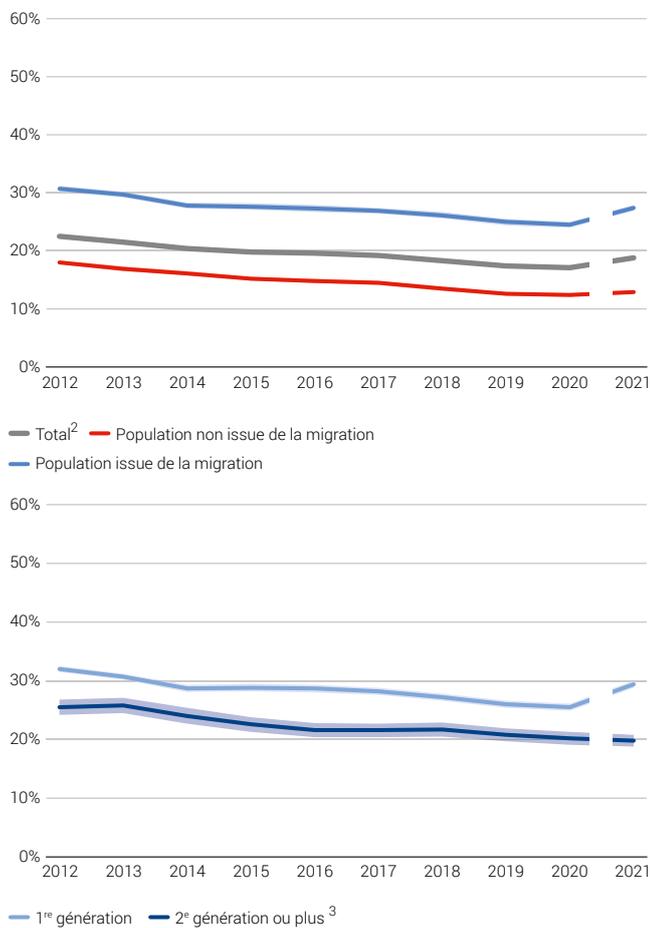
Cet indicateur montre la répartition des niveaux de formation entre les différents groupes de population résidant en Suisse. Il s'agit d'un indicateur essentiel de l'intégration structurelle et de l'égalité des chances dans le système éducatif. Le niveau de formation atteint constitue la base sur laquelle peut se développer la participation à venir dans le système de formation et sur le marché du travail. Plus le niveau de formation achevée est élevé, meilleures sont les autres chances structurelles d'intégration.

#### Niveau de formation achevée, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G35a

##### École obligatoire



<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques  
<sup>2</sup> y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé  
<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

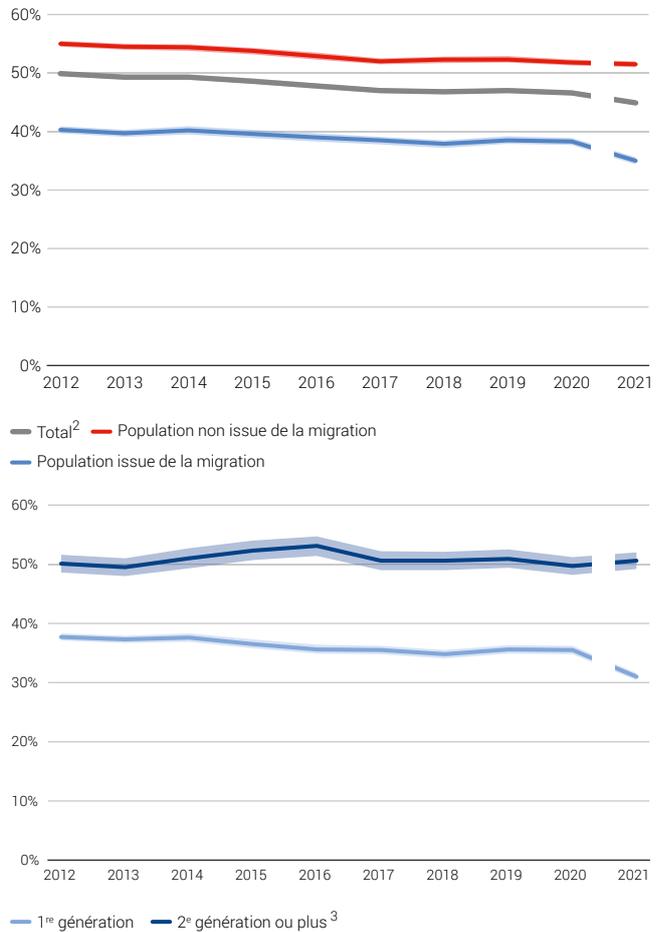
© OFS 2022

#### Niveau de formation achevée, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G35b

##### Degré secondaire II



<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques  
<sup>2</sup> y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé  
<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

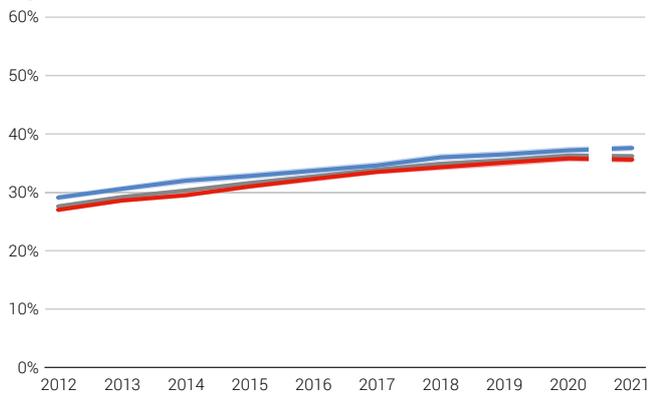
© OFS 2022

## Niveau de formation achevée, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

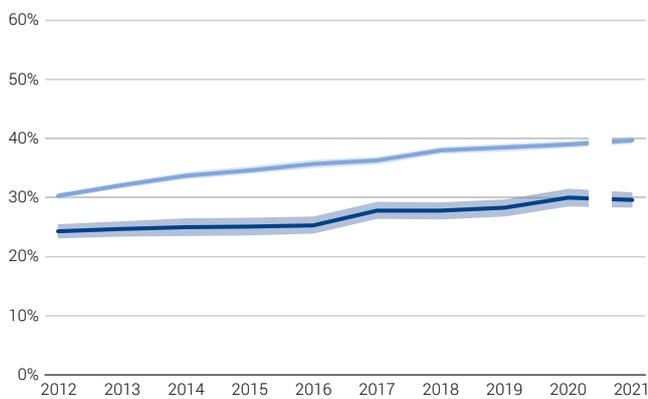
G35c

### Degré tertiaire



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration

— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> Inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

## Résultat global

Les personnes issues de la migration de 1<sup>re</sup> génération présentent des taux de diplômés de l'école obligatoire et du degré tertiaire plus élevés que celles issues de la 2<sup>e</sup> génération ou plus ou que celles non issues de la migration. Les personnes ayant un niveau de formation du degré secondaire II sont surreprésentées chez les personnes non issues de la migration et chez les personnes issues de la 2<sup>e</sup> génération ou plus.

## Évolution temporelle

La part de personnes ayant comme niveau de formation le plus élevé l'école obligatoire a significativement diminué dans tous les groupes de population de 2012 à 2020<sup>12</sup>. Ceci est également valable pour le degré secondaire II pour la population non issue de la migration et pour la 1<sup>re</sup> génération. Au niveau du degré tertiaire, les taux ont augmenté dans tous les groupes de populations considérées.

## Sexe

Les femmes non issues de la migration sont près de 1,5 fois moins nombreuses à avoir un diplôme du degré tertiaire que les hommes non issus de la migration, alors que la part de femmes et d'hommes titulaires d'un diplôme du degré tertiaire est semblable parmi la population issue de la migration.

## Âge

Tous âges confondus, les personnes issues de la migration sont deux fois plus susceptibles de ne pas avoir dépassé l'école obligatoire que les personnes non issues de la migration. Dans les classes d'âge allant de 25 à 64 ans (25–34, 35–44, 45–54 et 55–64 ans), ce rapport est beaucoup plus élevé. En guise d'illustration, les individus issus de la migration âgés de 35 à 44 ans sont 8 fois plus nombreux à ne pas avoir dépassé l'école obligatoire que les personnes non issues de la migration du même âge.

<sup>12</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

### 3.2.2.4 Jeunes hors du système de formation

Cet indicateur présente la proportion de jeunes se trouvant en dehors du système de formation (avant l'obtention d'un diplôme du degré secondaire II) et donne des informations sur le parcours des élèves au sein du système éducatif. Il peut être perçu comme un indicateur de l'efficacité de ce même système à retenir et à former les jeunes jusqu'au seuil minimal de formation requis pour leur épanouissement professionnel et personnel, de même qu'à développer chez eux une certaine culture d'apprentissage. Quitter le système éducatif avant l'obtention d'un tel diplôme réduit les chances d'une intégration durable sur le marché du travail, ceci engendrant potentiellement une situation susceptible d'entraver le processus d'intégration (chômage, pauvreté, etc.).

Les jeunes hors du système de formation correspondent aux personnes âgées de 18 à 24 ans qui ont au plus achevé une formation du degré secondaire I et n'ont suivi aucune formation formelle<sup>13</sup> au cours de l'année de référence. Cet indicateur est exprimé en pourcentage de la population résidente permanente d'âge correspondant.

#### Résultat global

La population issue de la migration est plus de deux fois plus nombreuse que la population non issue de la migration à ne pas suivre de formation formelle alors même qu'elle ne possède pas encore de titre du degré secondaire II.

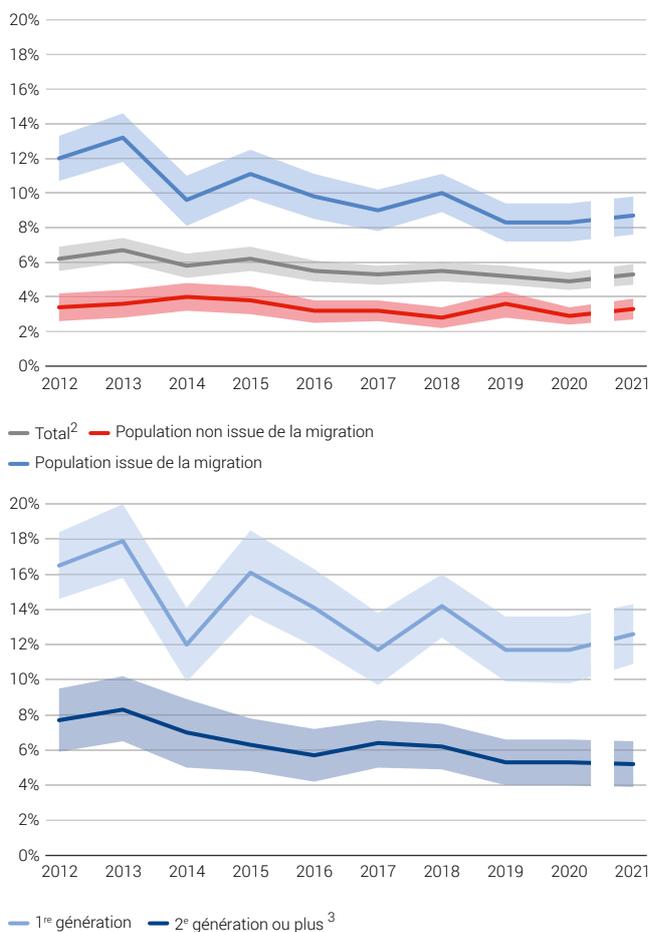
#### Évolution temporelle

La part des jeunes hors du système de formation au sein de la population issue de la migration a diminué de 2012 à 2020<sup>14</sup>, alors que celle des jeunes non issus de la migration est restée stable.

### Jeunes hors du système de formation, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G36



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

<sup>13</sup> Formation validée par un diplôme.

<sup>14</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

### 3.2.2.5 Bilan du domaine «Connaissances linguistiques et formation»

Les indicateurs sur les connaissances linguistiques mettent en exergue le plurilinguisme des personnes issues de la migration. En effet, bien que la population issue de la migration soit moins nombreuse que la population non issue de la migration à indiquer une langue nationale comme langue principale, elle mentionne plus souvent deux langues nationales dans son répertoire linguistique. On observe cependant une diminution de l'utilisation régulière de deux langues nationales dans tous les groupes de population considérés, mais surtout parmi la 2<sup>e</sup> génération ou plus. La part de personnes ayant mentionné une langue nationale comme langue principale a également diminué dans tous les groupes de population considérés, en particulier parmi la 1<sup>re</sup> génération.

En ce qui concerne le domaine de la formation, la situation de la population issue de la migration est en partie moins favorable. Elle est surreprésentée auprès des personnes qui ont interrompu leurs études après l'école obligatoire et des jeunes qui se trouvent hors du système de formation. En revanche, la population issue de la migration est également surreprésentée parmi les personnes possédant un diplôme du degré tertiaire. Dans une perspective chronologique, on constate que le taux de jeunes issus de la migration hors du système de formation a diminué depuis 2011.

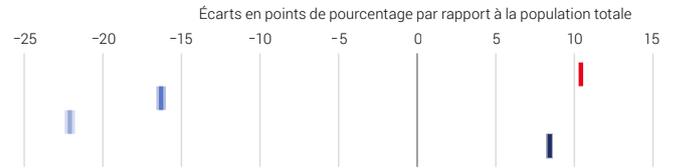
La situation de la population issue de la migration est donc dans l'ensemble moins favorable dans le domaine des compétences linguistique et de la formation, mais on observe une situation plus favorable – pour la majorité des indicateurs – pour la 2<sup>e</sup> génération ou plus issue de la migration par rapport à la 1<sup>re</sup> génération.

## Synthèse du domaine «Connaissances linguistiques et formation»<sup>1</sup>

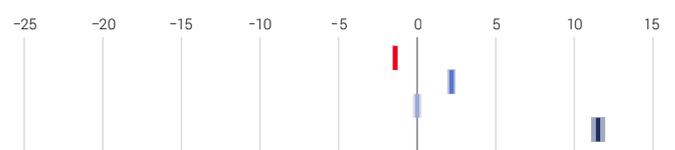
G37

■ Population non issue de la migration ■ Population issue de la migration  
■ 1<sup>re</sup> génération ■ 2<sup>e</sup> génération ou plus

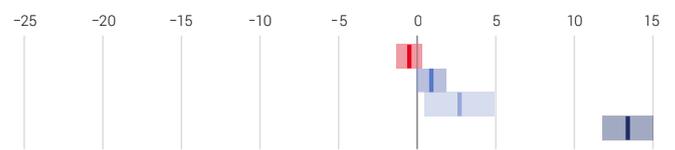
### Langue nationale comme langue principale



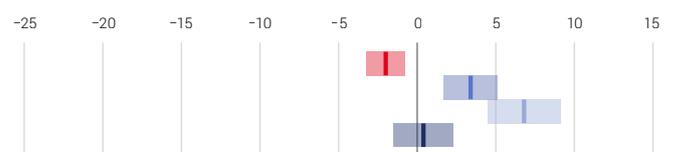
### Personnes utilisant régulièrement deux langues nationales



### Niveau de formation achevée: degré tertiaire



### Jeunes hors du système de formation



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> **Aide à la lecture:** ce graphique indique les différences en points de pourcentage entre chaque groupe de population et la population totale (ligne zéro). Par exemple, le taux de jeunes hors du système de formation dans la population totale est égal à 5,3%, celui de la population non issue de la migration à 3,3%. La différence entre ces deux groupes de population équivaut donc à -2 points de pourcentage.

Sources: OFS – RS, ESPA

© OFS 2022

### 3.2.3 Conditions économiques et matérielles

Le domaine de l'aide sociale et de la pauvreté permet d'analyser le niveau et les conditions de vie et d'appréhender d'éventuels impacts sur l'intégration socio-économique des personnes concernées. Le logement dans lequel réside une personne constitue un élément important dans l'étude des conditions de vie. En effet, le logement et son environnement ont une double signification pour le processus d'intégration: d'une part il constitue un aspect déterminant pour le processus d'intégration, d'autre part il peut refléter la situation socio-économique des personnes concernées.

#### 3.2.3.1 Taux de pauvreté des personnes actives occupées

Bien que dans de nombreux cas une activité professionnelle ou un travail rémunéré protège efficacement contre la pauvreté, les personnes actives occupées peuvent aussi être confrontées à la pauvreté.

Le taux de pauvreté de la population active occupée indique la part de la population qui, bien qu'elle travaille, est touchée par la pauvreté. Il correspond au pourcentage de personnes actives occupées de 18 ans ou plus vivant dans un ménage pauvre par rapport à l'ensemble des personnes actives occupées de 18 ans ou plus. Une personne active occupée renvoie à toute personne qui exerçait, pendant plus de la moitié de la période de référence, une activité rémunérée salariée ou indépendante. Un ménage est considéré pauvre si le revenu disponible se situe au-dessous du seuil de pauvreté<sup>15</sup>.

#### Résultat global

Le taux de pauvreté des personnes actives occupées est plus élevé dans la population issue de la migration – en particulier celle issue de la 1<sup>re</sup> génération – que dans la population qui n'est pas issue de la migration.

#### Évolution temporelle

Le taux des personnes actives occupées n'a pas significativement évolué dans les groupes de population considérés depuis 2014.

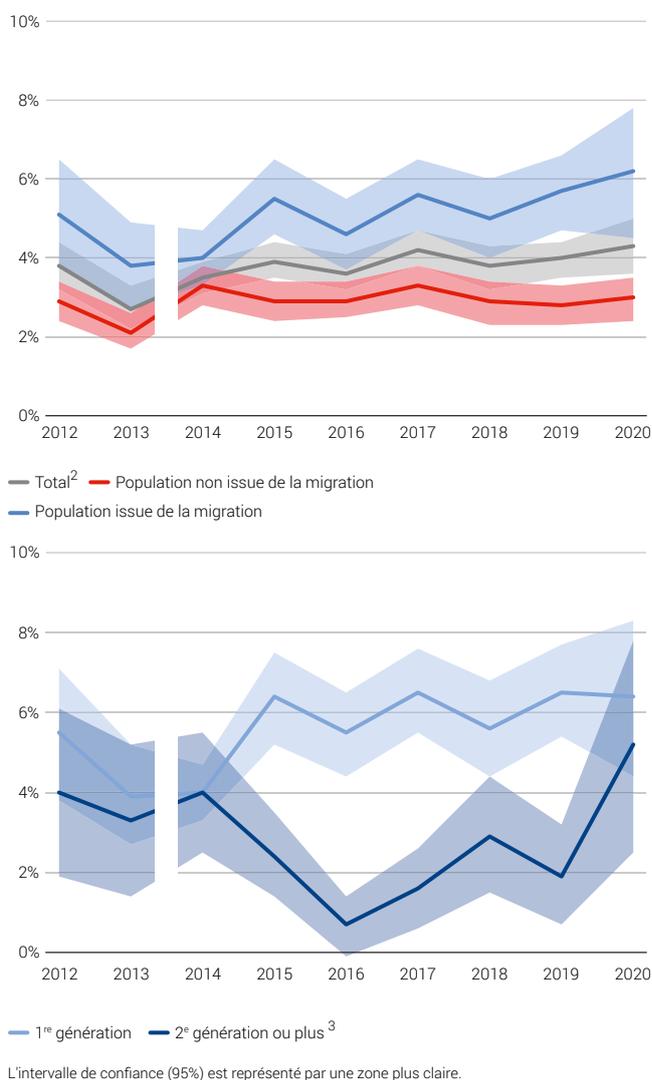
#### Niveau de formation

Dans la population non issue de la migration, le taux de pauvreté des personnes actives occupées n'ayant pas dépassé l'école obligatoire est quatre fois plus élevé que celui des diplômés du degré tertiaire. Dans la population issue de la migration, ce rapport est plus faible et équivaut à 3 pour 1.

### Taux de pauvreté des personnes actives occupées, de 2012 à 2020<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G38



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2013 et 2014 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – SILC

© OFS 2022

<sup>15</sup> En 2020, le seuil de pauvreté se situait en moyenne à 2279 francs par mois pour une personne seule et à 3963 francs par mois pour un ménage avec deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans.

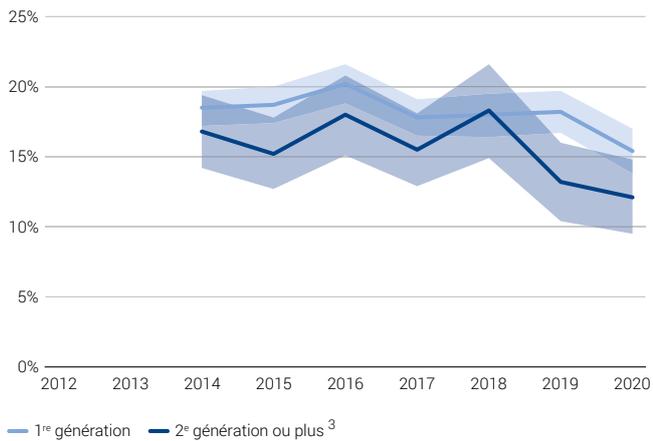
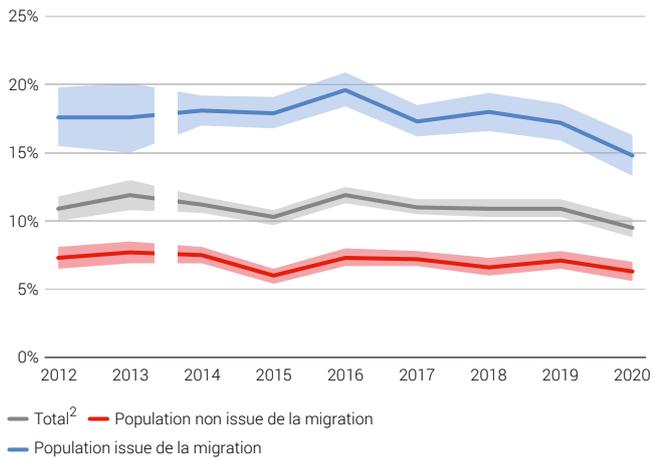
### 3.2.3.2 Difficulté à joindre les deux bouts

Cet indicateur renseigne sur le degré de difficulté à faire face aux dépenses habituelles du ménage dans les différents groupes de population observés.

#### Part de la population résidante vivant dans un ménage ayant des difficultés à joindre les deux bouts, de 2012 à 2020<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G39



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2013 et 2014 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>ème</sup> génération ou plus

Source: OFS – SILC

© OFS 2022

#### Résultat global

Les personnes issues de la migration rencontrent plus de deux fois plus souvent de difficultés à joindre les deux bouts que les personnes non issues de la migration.

#### Évolution temporelle

Depuis 2014, la part des personnes ayant des difficultés à joindre les deux bouts a diminué dans la population issue de la migration.

#### Nationalité

Les personnes issues de la migration ayant une nationalité d'un pays de l'Europe du Nord ou de l'Ouest mentionnent moins souvent des difficultés à joindre les deux bouts que les personnes avec une autre nationalité étrangère.

### 3.2.3.3 Taux d'aide sociale

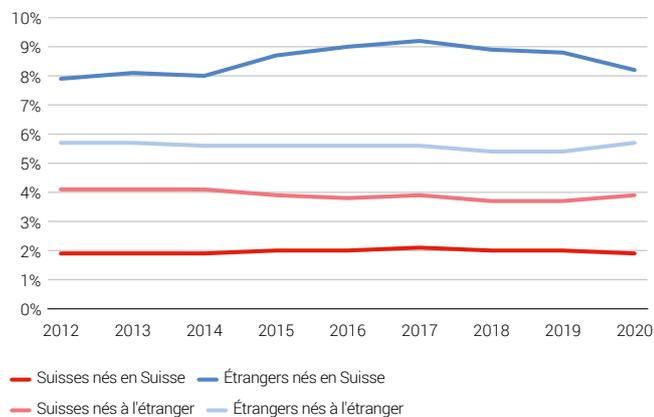
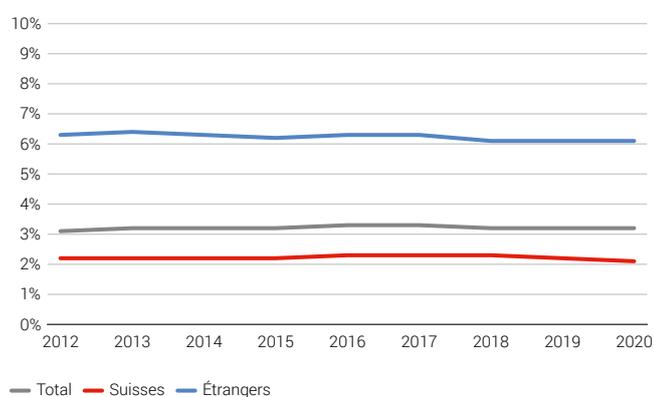
Le taux d'aide sociale fait partie des principaux indicateurs de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SHS) permettant de contextualiser la situation de la pauvreté combattue en Suisse de façon générale.

Le taux d'aide sociale économique (taux de bénéficiaires de l'aide sociale au sens étroit) exprime le rapport entre le nombre de personnes touchant au moins une fois dans l'année de référence une prestation de l'aide sociale et la population résidente permanente.

#### Taux d'aide sociale, de 2012 à 2020

Selon la nationalité et le lieu de naissance

G40



Source: OFS – SAS

© OFS 2022

#### Résultat global

Indépendamment du lieu de naissance, le taux d'aide sociale des personnes de nationalité étrangère est supérieur à celui des personnes de nationalité suisse. Chez les Suisses, les personnes nées à l'étranger ont un taux d'aide sociale supérieur à celui des personnes nées en Suisse. En revanche, les étrangers nés en Suisse présentent un taux d'aide sociale plus élevé que les étrangers nés à l'étranger.

#### Évolution temporelle

Le taux d'aide sociale des étrangers nés en Suisse a augmenté, alors que celui des Suisses nés en Suisse et des personnes nées à l'étranger – indépendamment de leur nationalité – a diminué depuis 2012.

#### Sexe

Quel que soit leur lieu de naissance, les hommes de nationalité suisse présentent un taux d'aide sociale supérieur à celui des femmes suisses. Au contraire, les hommes de nationalité étrangère bénéficient moins souvent de l'aide sociale que les femmes étrangères.

#### Âge

De manière globale, le taux de bénéficiaires de l'aide sociale diminue avec l'âge. Par exemple, les jeunes de moins de 18 ans sont près de deux fois plus nombreux à bénéficier de l'aide sociale que les personnes âgées de 55 à 64 ans. Ce rapport équivaut à 1 pour 4 chez les Suisses nés à l'étranger.

### 3.2.3.4 Conditions de logement au niveau de l'équipement et du bruit

La situation et les conditions de logement dépendent des moyens financiers du ménage, mais pas seulement. Des conditions de logement précaires peuvent entraîner un risque d'exclusion sociale et avoir une influence sur le processus d'intégration.

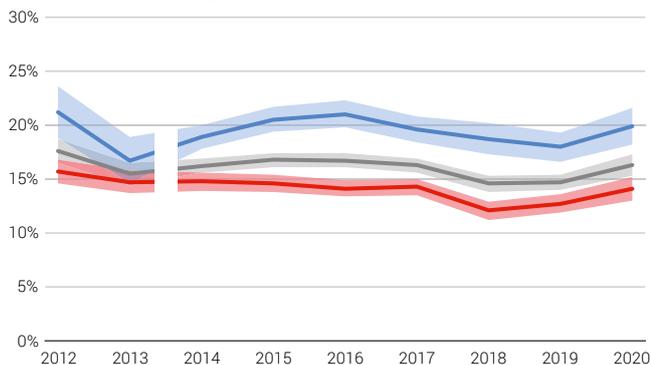
Cet indicateur analyse les conditions de logement selon deux critères. En premier lieu, il présente le pourcentage de la population confrontée à au moins une privation liée au logement (logement trop humide, trop sombre, absence de douche ou de baignoire, absence de toilettes intérieures avec chasse d'eau à usage exclusif). En deuxième lieu, il indique la part de personnes vivant dans un logement situé dans un quartier jugé trop bruyant.

#### Conditions de logement de la population résidente au niveau de l'équipement, de 2012 à 2020<sup>1</sup>

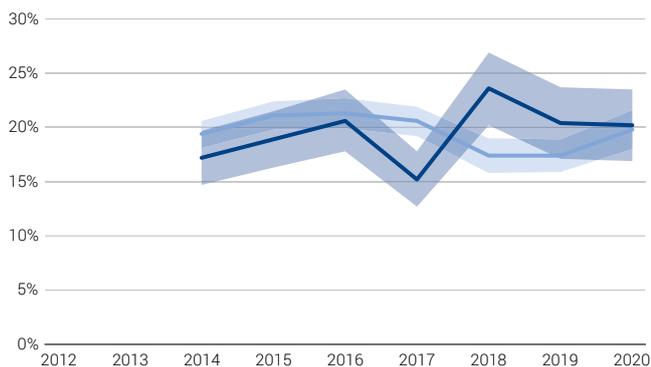
Selon le statut migratoire

G41a

##### Au moins une privation logement



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2013 et 2014 en raison de changements méthodologiques  
<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé  
<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – SILC

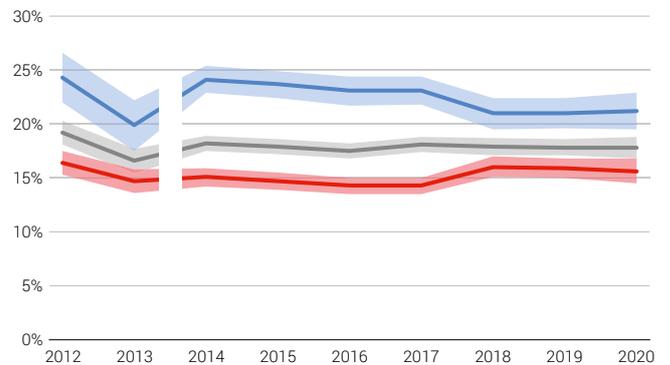
© OFS 2022

#### Conditions de logement de la population résidente au niveau du bruit, de 2012 à 2020<sup>1</sup>

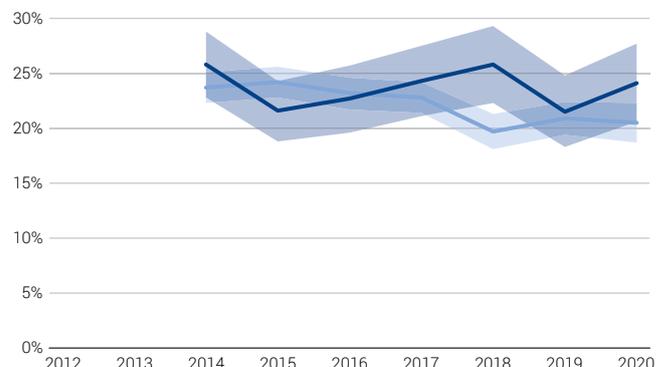
Selon le statut migratoire

G41b

##### Logement situé dans un quartier bruyant



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2013 et 2014 en raison de changements méthodologiques  
<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé  
<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – SILC

© OFS 2022

#### Résultat global

La population issue de la migration est plus souvent confrontée à une ou plusieurs privations dans le logement que les personnes qui ne sont pas issues de la migration. Le taux de personnes vivant dans un logement situé dans un quartier jugé trop bruyant est significativement plus élevé chez les personnes issues de la migration.

#### Évolution temporelle

Depuis 2014, la part de personnes confrontées à des privations dans leur logement et celle des personnes vivant dans un logement jugé trop bruyant sont restées stables dans tous les groupes de population considérés.

#### Niveau de formation

Dans la population issue de la migration, les diplômés du degré tertiaire sont moins souvent confrontés à au moins une privation dans leur logement que les personnes qui n'ont pas dépassé l'école obligatoire.

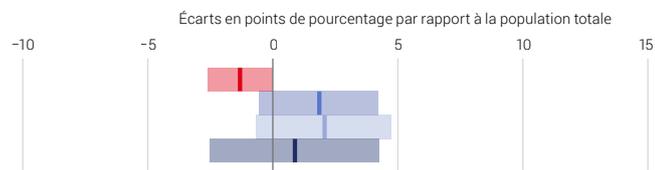
### 3.2.3.5 Bilan du domaine «Conditions économiques et matérielles»

Pour l'ensemble des indicateurs relatifs aux conditions économiques et matérielles, la population issue de la migration a systématiquement une moins bonne situation que la population non issue de la migration. Néanmoins, on observe une diminution au cours du temps de la part de personnes issues de la migration ayant une difficulté à joindre les deux bouts, ainsi que de la proportion de personnes nées à l'étranger bénéficiant de l'aide sociale.

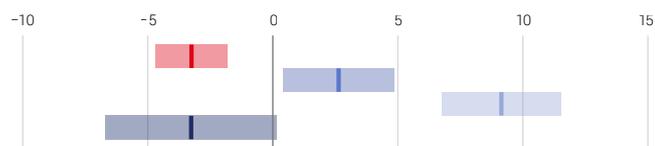
## Synthèse du domaine «Conditions économique et matérielles»<sup>1</sup> **G42**

■ Population non issue de la migration ■ Population issue de la migration  
■ 1<sup>er</sup> génération ■ 2<sup>e</sup> génération ou plus

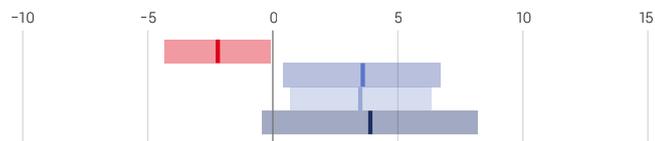
### Taux de pauvreté des personnes actives occupées



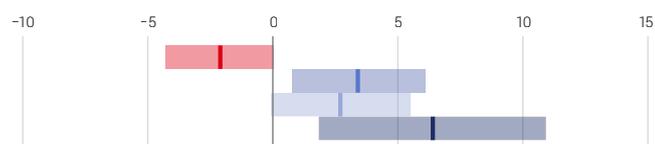
### Difficulté à joindre les deux bouts



### Conditions de logement: équipement



### Conditions de logement: bruit



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> **Aide à la lecture:** ce graphique indique les différences en points de pourcentage entre chaque groupe de population et la population totale (ligne zéro). Par exemple, le taux de personnes actives occupées de la population totale est égal à 4,3%, celui de la population non issue de la migration à 3,0%. La différence entre ces deux groupes de population équivaut donc à -1,3 points de pourcentage.

Source: OFS – SILC

© OFS 2022

## 3.2.4 État de santé et accès aux soins

Cette section aborde les thématiques de l'état de santé et de l'accès aux soins. Ces indicateurs relatifs au bien-être peuvent être liés à d'autres domaines (comme par exemple celui de la vie active) et sont, à leur tour, influencés par d'autres facteurs, tels que la formation ou l'origine socio-économique. Bénéficier de conditions égales sur le plan de la santé représente une composante essentielle de l'intégration.

### 3.2.4.1 Santé auto-évaluée

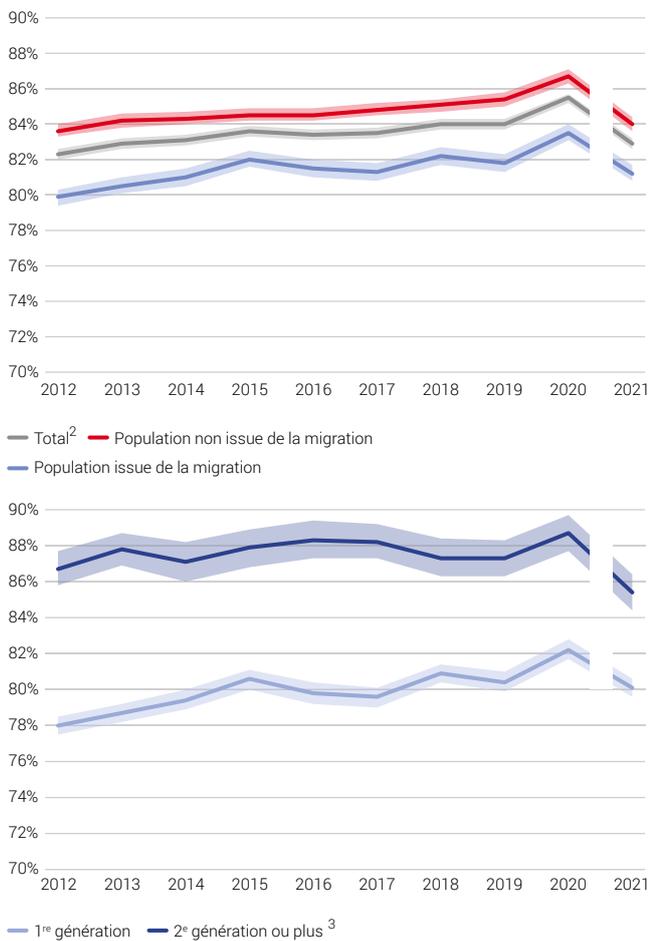
Cet indicateur englobe diverses dimensions de la santé (physique, psychique et sociale). De nombreuses études longitudinales ont établi qu'il a un bon pouvoir prédictif en termes de mortalité ou de maladie grave. Il constitue ainsi un indicateur synthétique reconnu de l'état de santé de la population.

Cet indicateur renvoie à une appréciation par l'individu de son état de santé général. Plus spécifiquement, il s'agit de la proportion de personnes déclarant être en bonne ou très bonne santé.

### Bonne à très bonne santé auto-évaluée, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G43



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

### Résultat global

La population issue de la migration se déclare moins souvent en bonne ou très bonne santé que celle qui n'en est pas issue.

### Évolution temporelle

Entre 2012 et 2020<sup>16</sup>, la proportion de personnes considérant leur santé comme bonne ou très bonne a significativement augmenté dans la population non issue de la migration, ainsi que dans celle qui en est issue.

### Sexe

Seuls les hommes non issus de la migration déclarent significativement plus souvent être en bonne ou très bonne santé que ceux qui sont issus de la migration.

### Niveau de formation

Chez les personnes n'ayant pas dépassé l'école obligatoire, celles issues de la migration évaluent significativement plus souvent leur santé comme étant bonne ou très bonne que celles qui ne sont pas issues de la migration.

<sup>16</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

### 3.2.4.2 Problème de santé de longue durée

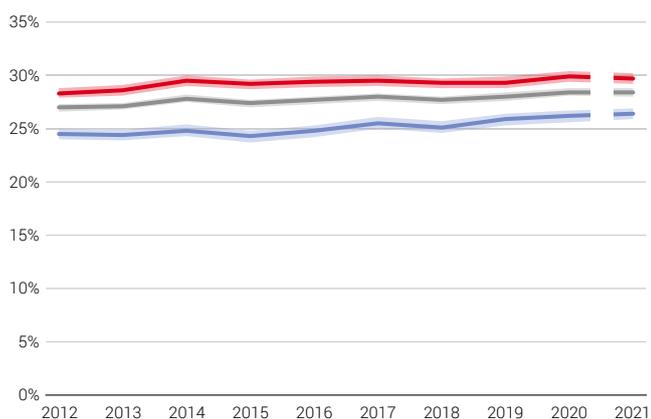
Il s'agit d'un indicateur lié aux maladies chroniques. Souffrir d'une maladie chronique ou d'un problème de santé de longue durée peut avoir des conséquences négatives non négligeables en termes d'intégration sociale.

Cet indicateur présente la proportion de personnes déclarant souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ou de longue durée, c'est-à-dire depuis 6 mois au minimum.

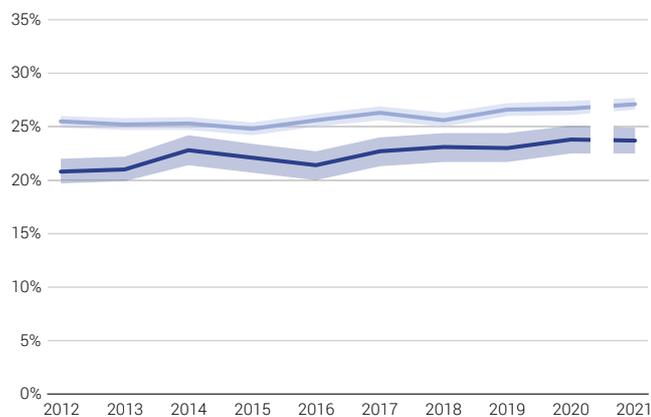
#### Problème de santé de longue durée, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G44



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

#### Résultat global

La population non issue de la migration souffre davantage de problème de santé de longue durée que les personnes issues de la migration.

#### Évolution temporelle

Entre 2012 et 2020<sup>17</sup>, la part des personnes déclarant avoir des problèmes de santé de longue durée a augmenté dans tous les groupes de population considérés.

#### Âge

Les personnes non issues de la migration âgées de 25 à 39 ans déclarent significativement plus souvent souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé chronique que les personnes issues de la migration du même âge. Pour les personnes de plus de 55 ans, la relation s'inverse: la population issue de la migration est plus concernée par les problèmes de santé de longue durée que celle qui n'en est pas issue.

<sup>17</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

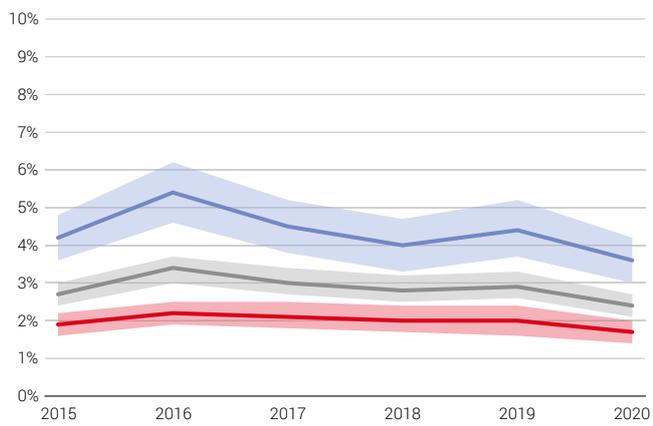
### 3.2.4.3 Renoncement aux soins dentaires

L'accès aux soins peut être entravé par des barrières telles que des connaissances générales insuffisantes des institutions du domaine de la santé (faibles compétences en santé) ou des barrières linguistiques. Cet indicateur examine en priorité les problèmes d'accès aux soins dentaires<sup>18</sup> pour des raisons financières.

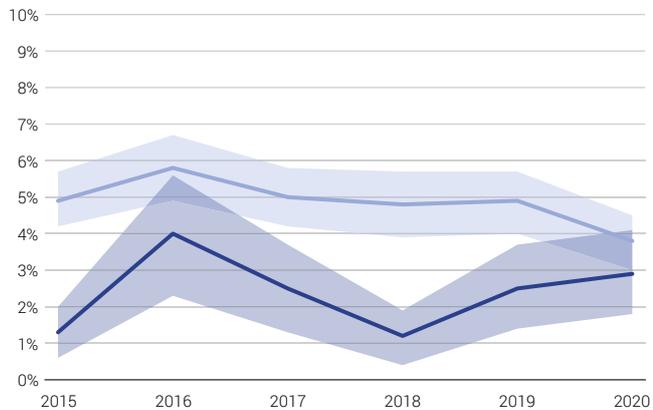
#### Part de la population résidante de 16 ans ou plus ayant été privée de soins dentaires pour des raisons financières, de 2015 à 2020

Selon le statut migratoire

G45



— Total<sup>1</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>2</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>2</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – SILC

© OFS 2022

#### Résultat global

Les personnes issues de la migration, en particulier la 1<sup>re</sup> génération, sont plus souvent privées de soins dentaires pour des raisons financières que les personnes non issues de la migration.

#### Évolution temporelle

Depuis 2015, la part de personnes ayant dû renoncer à des soins dentaires pour des raisons financières est restée stable, quel que soit leur statut migratoire.

#### Sexe

Les femmes issues de la migration renoncent deux fois plus souvent aux soins dentaires pour des raisons financières que les femmes non issues de la migration. Chez les hommes, ce rapport est de 3:1.

<sup>18</sup> La privation en matière de soins dentaires est particulièrement intéressante car ce type de prestation est dans la majorité des cas à la charge des patients, contrairement aux soins généraux qui, eux, sont remboursés par l'assurance maladie de base.

### 3.2.4.4 Limitations d'activité depuis au moins six mois

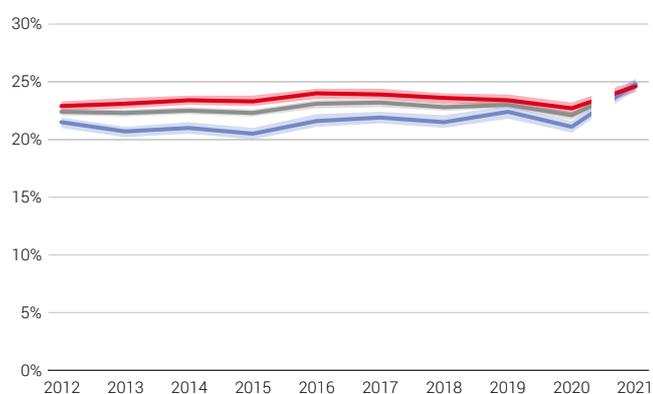
Cet indicateur souligne les limitations depuis au moins six mois dans les activités habituelles, causées par un problème de santé. Il révèle la perte potentielle de capacités à assumer les rôles sociaux attendus et à exercer des activités régulières – donc une difficulté à participer pleinement à la société.

Cet indicateur présente la proportion de personnes déclarant être «fortement limitées» ou «limitées, mais pas fortement» depuis au moins 6 mois par un problème de santé dans les activités qu'elles font habituellement.

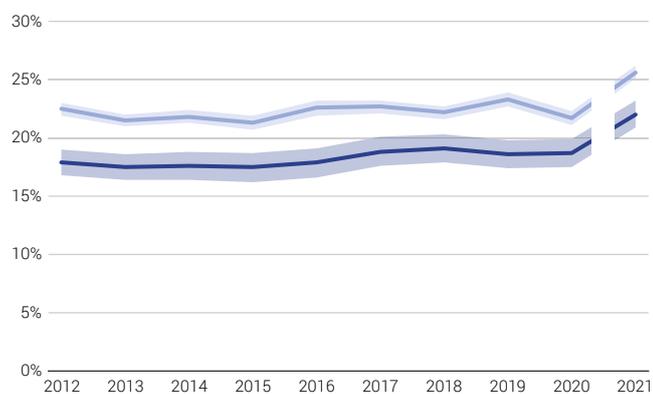
#### Limitations d'activité depuis au moins 6 mois, de 2012 à 2021<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G46



— Total<sup>2</sup> — Population non issue de la migration  
— Population issue de la migration



— 1<sup>re</sup> génération — 2<sup>e</sup> génération ou plus<sup>3</sup>

L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – ESPA

© OFS 2022

#### Résultat global

La 2<sup>e</sup> génération ou plus est moins souvent limitée dans ses activités depuis au moins six mois que les autres groupes de population considérés.

#### Évolution temporelle

Entre 2012 et 2020<sup>19</sup>, on n'observe pas d'évolution significative de la part des personnes non issues et issues de la migration se déclarant limitées dans leurs activités depuis au moins six mois.

#### Âge

Les personnes non issues de la migration âgées de 15 à 24 ans et de 55 ans ou plus sont significativement moins souvent limitées dans leurs activités depuis au moins six mois que les personnes issues de la migration du même âge.

#### Niveau de formation

Parmi les personnes titulaires d'un diplôme du degré tertiaire, les personnes non issues de la migration sont significativement plus souvent limitées dans leurs activités depuis au moins six mois que les personnes issues de la migration.

<sup>19</sup> En raison d'une rupture de série entre 2020 et 2021, les résultats de 2021 ne sont pas comparables avec ceux de 2020.

3.2.4.5 Bilan du domaine «État de santé et accès aux soins»

De manière globale, le bilan de l'état de santé et de l'accès aux soins de la population issue de la migration par rapport à celle non issue de la migration est plutôt ambivalent. D'un côté, la population issue de la migration se déclare moins souvent comme étant en bonne ou très bonne santé et elle a un moins bon accès aux soins dentaires que la population non issue de la migration. D'un autre côté, les personnes issues de la migration souffrent moins souvent de problèmes de santé de longue durée, bien que cette relation s'inverse à partir de 55 ans.

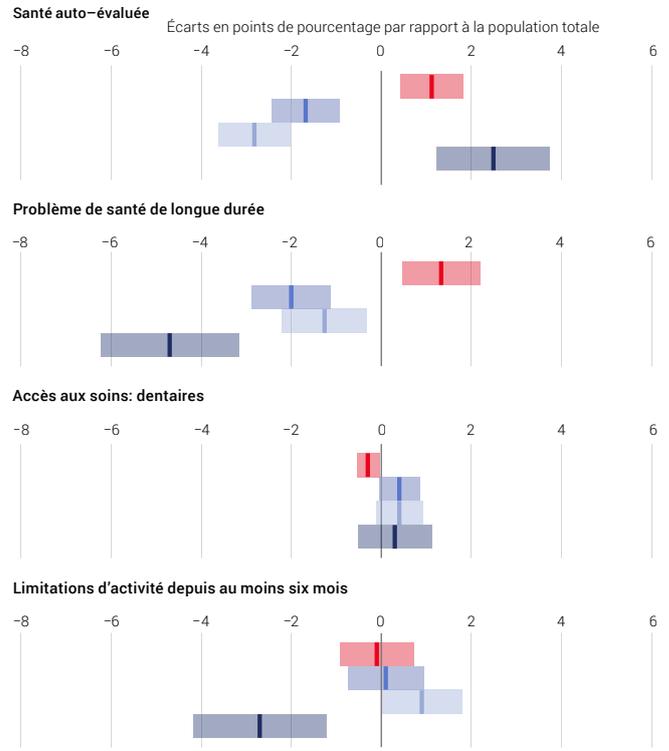
Par rapport à la 1<sup>re</sup> génération, la 2<sup>e</sup> génération présente une situation plus favorable dans une majorité des indicateurs, à l'exception de l'accès aux soins dentaires.

Depuis 2012, on observe une augmentation de la part de personnes percevant leur état de santé général comme bon ou très bon, alors que les problèmes de santé de longue durée ont eux aussi augmenté dans tous les groupes de population considérés.

**Synthèse du domaine**  
**«État de santé et accès aux soins»<sup>1</sup>**

G47

■ Population non issue de la migration ■ Population issue de la migration  
■ 1<sup>re</sup> génération ■ 2<sup>e</sup> génération ou plus



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> **Aide à la lecture:** ce graphique indique les différences en points de pourcentage entre chaque groupe de population et la population totale (ligne zéro). Par exemple, la part de personnes déclarant se sentir en bonne ou très bonne santé dans la population totale est égale à 82,9%, dans la population non issue de la migration, elle équivaut à 84,0%. La différence entre ces deux groupes de population équivaut donc à 1,1 points de pourcentage.

Sources: OFS – ESPA, SILC

© OFS 2022

### 3.2.5 Engagement civil et cohésion sociale

Différents éléments sont pris en compte dans ce chapitre.

D'une part, la question de la participation à la vie en société est traitée par le biais des votations fédérales. La confiance que les divers groupes de population portent aux institutions et autorités étatiques – qui relève de leur adhésion la vie démocratique – est également abordée.

D'autre part, les actes discriminatoires xénophobes, racistes et antisémites peuvent entraîner l'exclusion sociale de certains groupes de population et entraver le processus d'intégration. De même, le sentiment d'insécurité pèjore la vie en société. Il peut tant être la cause que la conséquence d'une intégration difficile.

#### 3.2.5.1 Participation aux votations fédérales

Cet indicateur est seulement pertinent pour les personnes de nationalité suisse âgées de 18 ans ou plus, car seuls les détenteurs du passeport suisse ont le droit de voter au niveau fédéral en Suisse. Il représente le taux de personnes de nationalité suisse ayant déclaré participer à au moins 8 votations fédérales sur 10.

#### Résultat global

Le pourcentage de personnes déclarant participer à au moins 8 votations fédérales sur 10 est significativement plus élevé parmi les Suisses non issus de la migration que parmi les Suisses issus de la migration.

#### Évolution temporelle

Depuis 2014, le taux de personnes participant à au moins 8 votations fédérales sur 10 est resté stable dans la population non issue de la migration et dans celle qui en est issue.

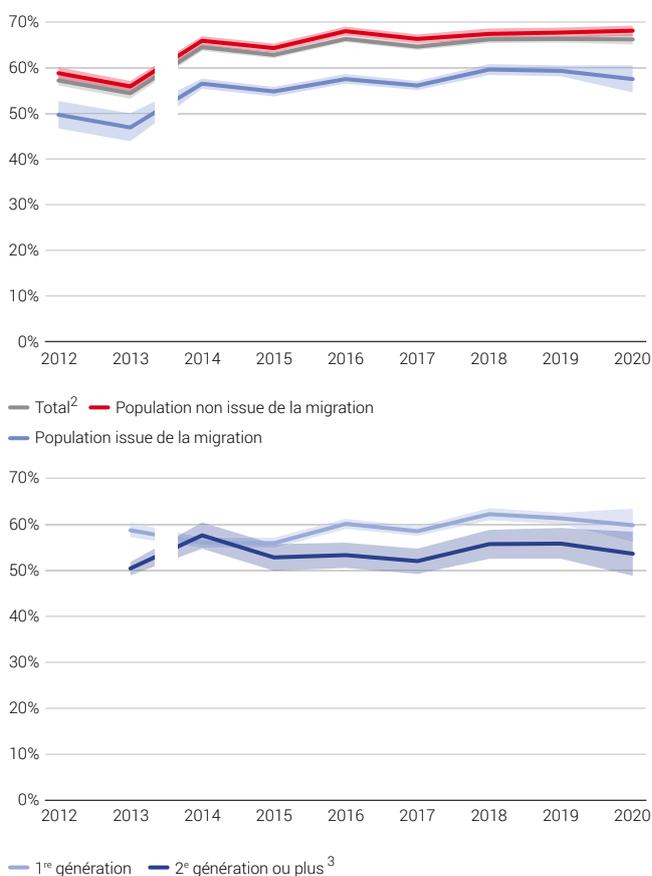
#### Âge

Les personnes non issues de la migration âgées de 25 à 39 ans et celles âgées de plus de 65 ans ont participé significativement plus souvent à au moins 8 votations sur 10 que les personnes issues de la migration du même âge.

### Part de la population suisse de 18 ans ou plus participant à au moins 8 votations fédérales sur 10, de 2012 à 2020<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G48



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> rupture de série entre 2013 et 2014 en raison de changements méthodologiques

<sup>2</sup> y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>3</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

Source: OFS – SILC

© OFS 2022

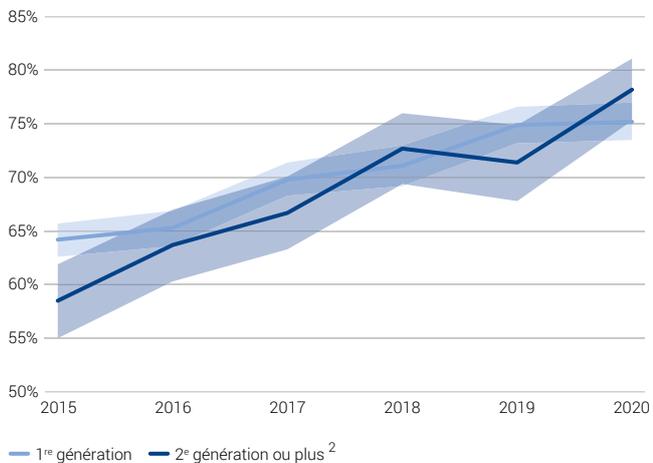
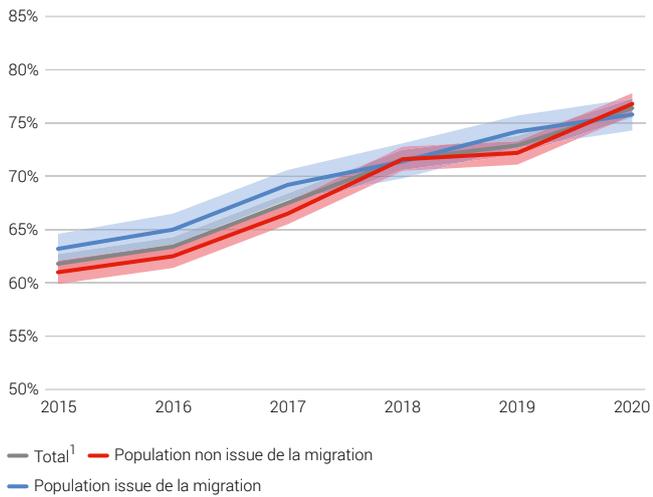
### 3.2.5.2 Sentiment de sécurité

Cet indicateur permet d'évaluer les peurs dans les différents groupes de population face à la criminalité et à la violence physique. Il informe sur le sentiment général de sécurité qui règne en Suisse et dans lequel l'intégration devrait se faire.

#### Part de la population se sentant en sécurité, de 2015 à 2020

Selon le statut migratoire

G49



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> Y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>2</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus

#### Résultat global

La part des personnes se sentant en sécurité ne varie pas significativement selon le statut migratoire.

#### Évolution temporelle

Depuis 2015, la part de la population se sentant en sécurité a augmenté dans la population non issue de la migration, ainsi que dans celle issue de la migration.

#### Âge

Les personnes non issues de la migration âgées de 25 à 39 ans se sentent plus en sécurité que les personnes issues de la migration du même âge.

### 3.2.5.3 Expérience de la discrimination raciale

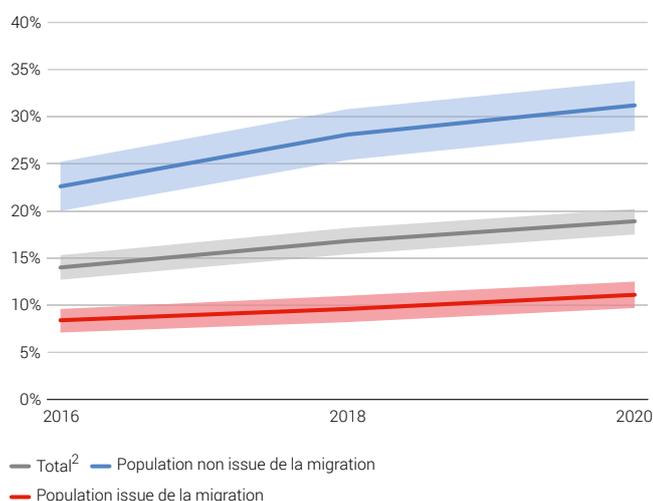
Cet indicateur reflète un aspect de la coexistence entre les différents groupes de population susceptible de mettre à mal le processus de l'intégration. Il renseigne sur la fréquence de l'expérience de discrimination motivée par le racisme. L'intégration risque d'être entravée si des groupes souffrent de discrimination.

Seuls les cas liés à la nationalité, la religion, l'origine ethnique, la couleur de peau ou d'autres signes corporels distinctifs ont été retenus pour les présentes analyses. Le nombre de personnes ayant fait l'expérience de la discrimination raciale durant les cinq années précédant l'enquête a été divisé par la population résidente permanente.

#### Expérience de la discrimination raciale, de 2016 à 2020<sup>1</sup>

Selon le statut migratoire

G50



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> en lien avec au moins une des caractéristiques suivantes: nationalité, religion, origine ethnique, couleur de peau/autres signes corporels distinctifs

<sup>2</sup> inclus les sans indications

Source: OFS – VeS

© OFS 2022

#### Résultat global

La part de la population non issue de la migration ayant subi une expérience de discrimination raciale est trois fois moins élevée que celle de la population issue de la migration.

#### Évolution temporelle

Depuis 2016, la population non issue de la migration ainsi que celle qui en est issue ont connu une augmentation de l'expérience de la discrimination raciale.

#### Niveau de formation

Parmi les personnes issues de la migration, les titulaires d'un diplôme du degré tertiaire ont plus souvent déclaré avoir été discriminées que les personnes dont le plus haut niveau de formation ne dépasse pas l'école obligatoire.

### 3.2.5.4 Bilan du domaine «Engagement civil et cohésion sociale»

Deux indicateurs sur trois présentent une situation significativement différente pour la population issue de la migration par rapport à la population non issue de la migration. Elle participe moins souvent aux votations fédérales et déclare plus souvent faire l'expérience de la discrimination raciale, mais partage le même sentiment de sécurité que la population non issue de la migration.

On observe une augmentation de la part de personnes se sentant en sécurité dans tous les groupes de population concernés depuis 2015. L'expérience de la discrimination raciale a cependant elle aussi augmenté dans tous les groupes de population depuis 2016.

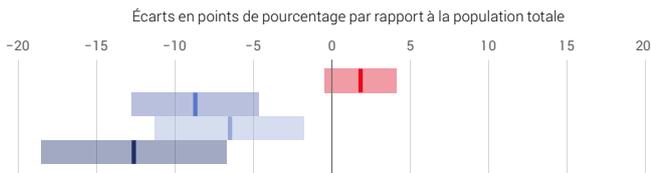
## Synthèse du domaine

### «Engagement civil et cohésion sociale»<sup>1</sup>

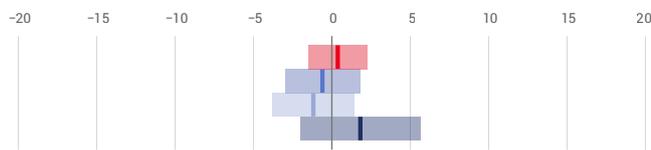
G51

■ Population non issue de la migration ■ Population issue de la migration  
 ■ 1<sup>re</sup> génération ■ 2<sup>e</sup> génération ou plus

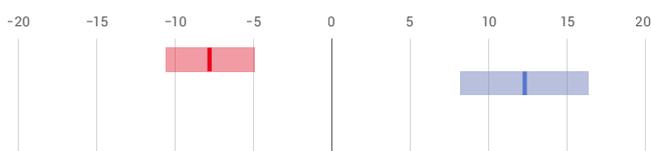
#### Participation aux votations fédérales



#### Sentiment de sécurité



#### Expérience de la discrimination raciale



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

<sup>1</sup> **Aide à la lecture:** ce graphique indique les différences en points de pourcentage entre chaque groupe de population et la population totale (ligne zéro). Par exemple, la part de personnes ayant participé à au moins 8 votations fédérales sur 10 dans la population totale est égale à 66,2%, dans la population non issue de la migration, elle équivaut à 68,1%. La différence entre ces deux groupes de population équivaut donc à 1,9 points de pourcentage.

## 4 Conclusion

Le but de cette publication était de présenter une vue d'ensemble des caractéristiques sociodémographiques de la population avec un passé migratoire – ayant un lien direct ou indirect avec la migration – et de son intégration en Suisse.

La première partie a présenté les trois différentes typologies de population utilisées pour identifier et décrire la population immigrée et ses descendants dont l'intégration est analysée par l'OFS. Il a été démontré que selon le ou les critère(s) sélectionné(s) pour définir la population d'intérêt – que ce soit la nationalité, le lieu de naissance ou le statut migratoire – des différences en termes de structure par âge, sexe et nationalité peuvent être observées entre les groupes de population correspondants. Par rapport aux mouvements démographiques et migratoires de la population, une première partie a présenté les différents flux migratoires vers la Suisse, mais aussi hors de Suisse. Concernant autant les Suisses que les étrangers, il a été observé que le nombre d'immigrations a diminué depuis 2012, alors que le nombre d'émigrations a – quant à lui – augmenté pendant la même période de temps. Il apparaît qu'au cours des dernières années les immigrés proviennent souvent des mêmes pays. De même, les pays de destination des émigrés restent sensiblement les mêmes au cours du temps. En outre, la nationalité de ces personnes ne varie pas beaucoup.

La deuxième partie a été consacrée aux mouvements démographiques, c'est-à-dire aux acquisitions de nationalité, à la nuptialité et à la fécondité. La naturalisation peut être considérée à la fois comme un élément facilitant le processus d'intégration, mais il peut également en être le résultat. Étant donné que l'engagement et la participation des étrangers dépendent entre autres des possibilités offertes par le pays d'accueil, le cas de la Suisse est intéressant. En effet, les étrangers qui désirent devenir suisses doivent répondre à de nombreuses exigences légales. La nouvelle loi sur la nationalité entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 a, sur certains aspects, encore durci les conditions de naturalisation (Von Rütte 2018). Outre la naturalisation, la nuptialité et la fécondité influencent également la composition de la population. Elles donnent des indications sur les comportements reproductifs et les modèles familiaux des différentes populations. Ainsi, il a été montré que les personnes de nationalité étrangère et suisse – même lorsqu'on ne considère que les personnes nées en Suisse – présentent des comportements divergents en termes de nuptialité et fécondité.

La dernière partie de cette publication a présenté le système d'indicateurs de l'intégration de la population issue de la migration développé à l'OFS avec un focus sur cinq domaines de vie. Indépendamment de la génération à laquelle elle appartient, la

population issue de la migration affiche des valeurs significativement différentes de celle qui n'en est pas issue pour la plupart des indicateurs présentés ici. Ces divergences peuvent refléter des différences comportementales ou en termes de chances de participation. L'analyse montre que la population issue de la migration occupe généralement une position moins avantageuse que celle qui n'en est pas issue, avec quelques exceptions. Ainsi, les personnes issues de la migration sont plus polyglottes et ont moins tendance à souffrir de maladies ou problèmes de santé chroniques. Il a également pu être observé que la 1<sup>re</sup> génération est surreprésentée parmi les personnes possédant un diplôme du degré tertiaire.

En outre, on constate que dans la majorité des domaines la 2<sup>e</sup> génération ou plus occupe une position plus proche de la population non issue de la migration. Ces tendances nous informent sur une intégration progressive de la population issue de la migration au fil des générations.

Au cours de la période d'observation, on observe une amélioration de la situation de la population issue de la migration dans certains domaines. On constate par exemple une diminution de la part de personnes issues de la migration ayant des difficultés à joindre les deux bouts, ainsi que de la proportion de jeunes issus de la migration se trouvant hors du système de formation.

Finalement, il convient de rappeler que le statut migratoire seul ne permet pas d'expliquer les différences entre ces groupes de population. D'autres variables, telles que le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et d'autres variables structurelles doivent également être prises en considération. Cependant, même si le statut migratoire n'explique pas directement les différences entre les groupes de population, il permet de mettre en évidence des écarts entre ces groupes et ainsi témoigner d'inégalités en termes de chances de participation aux différents domaines de la vie.

## 5 Références bibliographiques

Arlettaz, G. & Arlettaz, S. (2004): *La Suisse et les étrangers. Immigration et formation nationale 1843–1933*. Lausanne: Antipodes.

D'Amato, G. (2008): Une revue historique et sociologique des migrations en Suisse. *Annuaire Suisse de Politique et Développement*, 27 (2), 169–187.

Krekels, B. & Poulain, M. (1996): Population d'origine étrangère: comparabilité internationale des divers concepts utilisés, *Espace Populations Sociétés*, 2–3, 257–269.  
DOI: <https://doi.org/10.3406/espos.1996.1750>

OFS (2014): Rapport méthodologique du système d'indicateurs d'intégration de la population issue de la migration. Concepts, méthodes, processus de sélection et sources de données. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.  
[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Population → Migration et intégration → Intégration

OFS (2017): *Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.  
[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Population → Migration et intégration → Indicateurs de l'intégration.

O'Neill, A. (2022). *Share of foreign nationals in the total population of EU member states in 2020*. Consulté en août 2022 à l'adresse: <https://www.statista.com/statistics/266170/share-of-foreign-nationals-in-eu-member-states/>

Von Rütte, B. (2018), Das neue Bürgerrechtsgesetz und dessen Umsetzung in den Kantonen, in: Alberto Achermann et al. (Eds.), *Jahrbuch für Migrationsrecht 2017/2018*, Bern, pp. 67–95.

Steinberg, J. (2015). *Why Switzerland?*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

United Nations Economic Commission for Europe UNECE (2015): Conference of European Statisticians Recommendations for the 2020 Censuses of Population and Housing. New York: United Nations.



# Programme des publications de l'OFS

**En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.**

## Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

## Les principales publications générales

### L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

### Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

## Le site Internet de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

### La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail ([order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)).  
[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) R Trouver des statistiques R Catalogues et banques de données R Publications

### Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.  
[www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

### STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.  
[www.stattab.bfs.admin.ch](http://www.stattab.bfs.admin.ch)

### Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.  
[www.statatlas-suisse.admin.ch](http://www.statatlas-suisse.admin.ch)

## Pour plus d'informations

### Centre d'information statistique

058 463 60 11, [info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

En 2021, alors que 26% de la population résidante permanente de la Suisse est de nationalité étrangère, 31% d'entre elle est née à l'étranger et 39% est issue de la migration. Le but de cette publication est de présenter une vue d'ensemble des caractéristiques sociodémographiques des différents groupes de population avec un passé migratoire, c'est-à-dire ayant un lien direct ou indirect avec la migration. Elle propose une analyse détaillée selon les trois typologies de population utilisées à l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour décrire la population dont on mesure l'intégration en Suisse. Se basant chacune sur un autre critère de sélection – la nationalité, le lieu de naissance et le statut migratoire – ces typologies renvoient à des expériences migratoires différentes.

Cette publication aborde, en outre, les flux migratoires aussi bien vers la Suisse que hors de la Suisse, l'acquisition de la nationalité suisse, ainsi que des comportements familiaux tels que la nuptialité et la fécondité.

En dernière partie, le système d'indicateurs de l'intégration de la population issue de la migration développé à l'OFS est présenté selon cinq domaines de vie. Cette analyse expose ainsi la situation de la population issue de la migration par rapport à celle qui n'en est pas issue dans ces différents domaines de vie en mettant également en évidence les écarts entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> génération ou plus.

#### En ligne

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

#### Imprimés

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)  
Office fédéral de la statistique  
CH-2010 Neuchâtel  
[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)  
tél. +41 58 463 60 60

#### Numéro OFS

2216-2200

#### ISBN

978-3-303-01301-4

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 10 «**Inégalités réduites**», de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



#### Système d'indicateurs MONET 2030

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

**La statistique**  
**compte pour vous.**

[www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)